



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023

GESTIONNAIRES
de la réserve naturelle



Sommaire

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	4
TABLEAU DE BORD DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL DE LOIRE	6
DETAILS DES ACTIVITES 2023	13
OLT 1 : FAVORISER UNE DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE ET MAINTENIR LES RÔLES ÉCOLOGIQUES DE LA RN POUR LES HABITATS ET ESPÈCES DU LIT VIF	14
CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif	15
CS 1.0.13 Suivi annuel des libellules gomphidés de la RNVL	19
IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	21
OLT 2 : MAINTENIR ET AMÉLIORER LA MOSAÏQUE DE MILIEUX OUVERTS HERBACÉS ET LES ESPÈCES ASSOCIÉES	23
CS 2.0.2 Suivi tri-annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies	24
OLT 3 : GARANTIR LA NATURALITE DES BOISEMENTS ALLUVIAUX	28
CS 3.0.3 Evaluation décennale de l'intégrité écologique des boisements par les diptères syrphidés	29
CS 3.0.5 Cartographie descriptive de la population d'Orme lisse	30
CS 1.0.5 Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches	34
OLT 4 : MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES ANNEXES HYDRAULIQUES ET DES CONDITIONS D'ACCEUIL DES HABITATS ET DES ESPÈCES INFÉODÉES	35
CS 4.0.2 Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes	36
OLT 5 : RENFORCER L'ANCRAGE LOCAL DE LA RN	38
CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation	39
PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale	45
PA 5.2.1 Animations pour les riverains et usagers	46
MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualité sur sa gestion via divers supports	47
CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	48
SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	49
MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image	50
IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers	51
CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès	53
OLT 6 : OPTIMISER LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE	54
EI 6.0.1 Révision à mi-parcours du plan de gestion de la réserve naturelle	55
MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	57
MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	58
MS 6.3.1 Animation des instances de gouvernance de la RN	58
MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisation	59
MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière	60
CS 6.4.2 Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité	61
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 2023	62
BUDGET PREVISIONNEL 2024	65
PROGRAMMATION 2024	66
LISTE DES SIGLES	87
ANNEXES	88

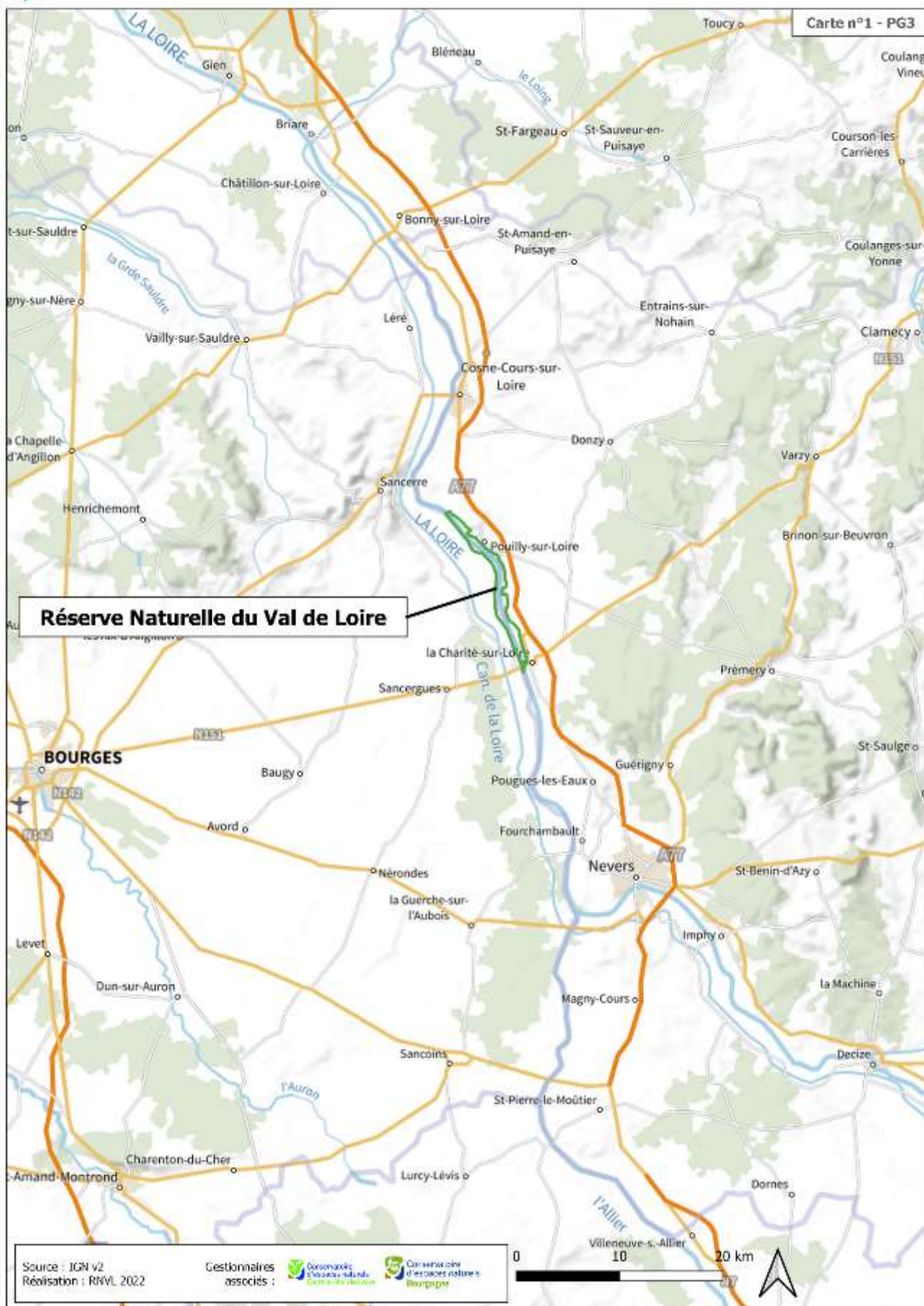


Figure 1: Localisation géographique de la RNVL

Préambule

Fiche d'identité Informations générales

L'intérêt exceptionnel (paysager, écologique, géomorphologique) du site est connu de longue date par les ligériens, les scientifiques et les naturalistes. Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, des milieux naturels ligériens et de leur flore et faune associées, rencontrés sur les 450 kilomètres de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'un fonctionnement géomorphologique fluvial actif. Ces principales raisons sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté & Centre Val de Loire Département : Cher (18) et Nièvre (58) Communes : La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher et La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre.
Décret de création	Décret n° 95-1240 du 21 novembre 1995
Organismes gestionnaires-associés	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE Adresse : 1 rue des Charretiers 45 000 ORLEANS Tél : 02.38.77.02.72 Fax : 02.38.46.06.35 Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org
Coordonnées du bureau de gestion de la réserve naturelle	Adresse : 44 rue du puits Charles - 58400 La Charité-sur-Loire Tél : 03.86.60.78.25 Courriel : reservenaturelle-valdeloire@cen-bourgogne.fr
Personnes ressources	Cécile RACAPÉ, Conservatrice (Cen Bourgogne) Nicolas POINTECOUTEAU, Garde technicien-chargé d'études (Cen Bourgogne) Alexandre ALAVOINE, Garde technicien-chargé d'études (Cen Bourgogne) Catherine NEYER, chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Melissa ROBILLARD, Chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Samuel GOMEZ, Coordinateur des réserves (Cen Bourgogne) Romain GAMELON Directeur (Cen Bourgogne) et Frédéric BRETON Directeur (Cen Centre-Val de Loire)
Surface et foncier	Superficie de 1450 ha dont 1000 ha de domaine public fluvial et 450 ha de propriétés privées ou de collectivités :
Périmètres environnementaux	- une Zone Spéciale de Conservation désignée au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » (FR2600965 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » - 15 475 ha) - une Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive « Oiseaux » (FR2610004 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » - 14 086 ha
Financement des actions de la réserve naturelle	ETAT, FEDER, Fonds Vert, Bourges +

Préambule

Le 3ème plan de gestion pour la période 2022-2026 comporte : six grands objectifs à long terme (OLT), dix-neuf objectifs opérationnels (OP) et quatre-vingt-dix actions codifiées selon des domaines d'activités suivants :

- CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel.
- EI : Prestation de conseil et Ingénierie
- IP : Intervention sur le patrimoine naturel
- MS : Management et soutien
- SP : Surveillance du territoire et Police de l'environnement
- CI : Création maintenance d'Infrastructure d'accueil
- CC : Création de support et pédagogie
- PA : Prestation d'accueil et d'Animation
- PR : Participation à la Recherche

L'arborescence simplifiée du plan de gestion est présentée dans les pages suivantes.

La première partie du rapport est dédiée à la présentation technique et financière des opérations réalisées en 2023. La seconde partie du rapport est consacrée à la programmation budgétaire et technique 2024.

Tableau de bord de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

OLT 1. FAVORISER UNE DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE ET MAINTENIR LES RÔLES ECOLOGIQUES DE LA RN POUR LES HABITATS ET ESPÈCES DU LIT VIF

ENJEU	VISION A LONG TERME		
	Objectifs à long terme	Code action	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)
LE FONCTIONNEMENT NATUREL DU FLEUVE LOIRE	OLT 1 FAVORISER UNE DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE ET MAINTENIR LES RÔLES ECOLOGIQUES DE LA RN POUR LES HABITATS ET ESPÈCES DU LIT VIF	CS 1.0.1	Suivi de l'évolution des formes fluviales
		CS 1.0.4	Recueil des données hydrologiques et piezométriques
		PR 1.0.2	Caractérisation du débit solide de la Loire moyenne
		CS 1.0.3	Etat des lieux des débris ligneux et caractérisation des flux
		CS 1.0.7	Suivi de la qualité d'eau de la Loire
		CS 1.0.10	Suivi statistique périodique des effectifs de poissons migrateurs aux passes à poissons sur la Loire
		CS 1.0.5	Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches
		CS1.0.6	Suivi cartographique quinquennal de la répartition de la Jussie sur le lit vif
		CS 1.0.8	Suivi quinquennal de la répartition spatiale des pelouses à corynéphore.
		CS 1.0.9	Suivi regulier de l'occupation du Crapaud calamite
		CS 1.0.10	Suivi quinquennal de l'occupation de la RNVL par le Castor d'Europe
		CS 1.0.13	Suivi annuel des libellules gomphidés
	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
	1.1 Restaurer la dynamique fluviale et/ou mener-encadrer des actions ponctuelles palliant son altération	IP 1.1.1	Accompagnement des travaux conduits par la DDT58 et réalisation éventuelle de travaux palliatifs de restauration de la dynamique fluviale
		CS1.0.6	<i>Suivi cartographique quinquennal de la répartition de la Jussie sur le lit vif</i>
	1.2 Assurer des conditions d'accueil favorables aux espèces sensibles du lit vif	IP 1.2.1	Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves
		IP 1.2.2	Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada
		cf OLT6	<i>cf action MS6,2,1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire</i>
	1.3 Faire intégrer les enjeux de conservation de la RNVL dans les politiques de gestion du barrage de Villerest	cf OLT6	<i>Cf. action MS 6.2.1 : participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire</i>
	1.4 Documenter les habitats et espèces inféodées à la dynamique fluviale du lit vif pour lesquels la RN a un haut niveau de responsabilité afin d'améliorer leur gestion	CS 1.0.11	<i>Suivi quinquennal de l'occupation de la RNVL par le Castor d'Europe</i>
		CS1.0.12	Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif
	1.5 Faire évoluer la compréhension du fonctionnement fluvial par les acteurs et riverains	MS5.2.11	Recueil de la mémoire et des représentations locales sur l'évolution de la Loire sur le secteur RN
		cf OLT5	<i>Cf. action CS5.0.1. Enquête auprès des usagers, volet "Représentations et compréhension du fonctionnement fluvial" (reprise des questions des enquêtes 2013/2014) de l'enquête</i>

OLT 2. MAINTENIR ET AMELIORER LA MOSAIQUE DE MILIEUX OUVERTS HERBACES ET LES ESPECES ASSOCIEES			
ENJEU	Objectifs à long terme	Code action	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)
DES MILIEUX OUVERTS HERBACES LIGERIENS EN EQUILIBRE AU SEIN DE LEUR ANTHROPO-ECOSYSTEME	MAINTENIR ET AMELIORER LA MOSAIQUE DE MILIEUX OUVERTS HERBACES ET LES ESPECES ASSOCIEES	CS 2.0.1	Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses et des prairies de la RN
		CS 2.0.1 BIS	Suivi de la gestion mécanique sur la pelouse des Mardelles - Mesure d'accompagnement Bourges Plus
		CS 2.0.2	Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies.
	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
	2.1 - Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation	IP 2.1.1	Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette
		CS 2.1.2	Suivi annuel technique de la dynamique du Solidage glabre sur le site des Saulières
		IP 2.1.3	Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés
		MS 2.1.7	Accompagnement du déploiement de l'activité pastorale sur les milieux ouverts herbacés de la RN
		CS 2.1.4	Suivi technique de la pression pastorale
		IP 2.1.5	Restauration (mécanique ou pastorale) de surfaces de pelouses-prairies
		IP 2.1.8	Mesure d'accompagnement Bourges Plus – Gestion de la pelouse des Mardelles
		voir OLT4	Cf. action CS 4.2.1 : étude hydrogéologique du site des Vallées
	2.2 Documenter périodiquement les habitats et espèces caractéristiques des pelouses et prairies des milieux ligériens pour lesquels la RN a un haut niveau de responsabilité	CS 2.0.2	Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies.

OLT 3. GARANTIR LA NATURALITE DES BOISEMENTS ALLUVIAUX

ENJEU	VISION A LONG TERME		
NATURALITE DES BOISEMENTS ENDOGENES LIGERIENS ORIGINALS	Objectifs à long terme	Code action	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)
	GARANTIR LA NATURALITE DES BOISEMENTS ALLUVIAUX	CS 3.0.2	Mise à jour de la cartographie des formations végétales de la RNVL
		CS 1.0.4	Recueil des données hydrologiques et piezométriques
		CS3.0.1	Evaluation décennale de l'état de conservation des boisements alluviaux (bois dur)
		CS 1.0.5	Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches
		CS 3.0.3	Evaluation décennale de l'intégrité écologique des boisements par les diptères syrphidés
	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
	3.1. Pérenniser la non intervention et encadrer les pratiques forestières	EI 3.1.1	Elaboration d'un arrêté cadre de conservation des habitats forestiers
		EI 3.1.2	Rédaction et mise en œuvre de convention de gestion forestière écologique et/ou contrat Natura 2000
		cf. OLT1 et OLT3	Cf. action IP 1.1.1 (travaux DDT sur DPF) Cf. action EI 3.1.2 (privés)
	3.2. Faire de la RNVL un site de conservation in situ des ressources génétique du Peuplier noir	IP 3.2.1	Suppression des pieds isolés de Peuplier noir cultivars et hybridés et reconversion des peupleraies
		cf. OLT1	Cf. action IP 1.1.1 : réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale
		IP 3.2.2	Création d'une Unité de conservation du peuplier noir
	3.3. Documenter périodiquement les habitats et espèces caractéristiques des boisements milieux ligériens pour lesquels la RN a un haut niveau de responsabilité	CS 3.0.5	Cartographie descriptive de la population d'Orme lisse

OLT 4. MAINTENIR LA DIVERSITE DES ANNEXES HYDRAULIQUES ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES HABITATS ET DES ESPECES INFEODES			
ENJEU	VISION A LONG TERME		
	Objectifs à long terme	Code action	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)
QUALITE, DIVERSITE ET CONNEXION HYDROLOGIE DES ANNEXES HYDRAULIQUES	MAINTENIR LA DIVERSITE DES ANNEXES HYDRAULIQUES ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES HABITATS ET DES ESPECES INFEODES	CS 4.0.1	Suivi quinquennal floristique des annexes hydrauliques
		CS 4.0.2	Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes
		CS 4.0.3	Suivi quinquennal de l'intégrité du peuplement odonatologique
	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
	4.1 Restaurer et entretenir des annexes hydrauliques pour palier notamment l'altération de la dynamique fluviale	CS 4.0.4	Suivi de la reproduction du Brochet et de la présence de la Bouvière sur les frayères connectées à la Loire
		IP 4.1.3	Contrôle et gestion de la colonisation de la Jussie et de la Tortue de Floride
		CS 4.0.2	Cf. action CS4.0.2 Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes (dont analyse des données permettant de dégager l'impact éventuel des puits de captage sur les annexes hydrauliques concernées)
	4.2 Améliorer les connaissances du fonctionnement hydrogéologique du marais des Vallées	CS 4.2.1	Etude hydrogéologique du site des Vallées

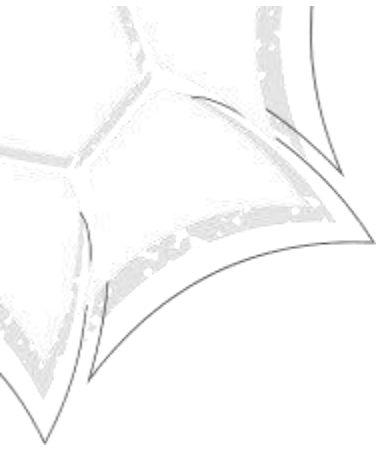
OLT 5. RENFORCER L'ANCRAGE LOCAL DE LA RN

ENJEU	VISION A LONG TERME		
	Objectifs à long terme	Code action	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)
ANCRAGE DE LA RESERVE NATURELLE DANS SON TERRITOIRE D'APPARTENANCE	RENFORCER L'ANCRAGE LOCAL DE LA RN	CS 5.0.1	Enquêtes auprès des usagers et acteurs locaux (cf méthodologie nationale DAT)
		voir OLT6	cf. action 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière (Réalisation des bilans annuels d'activités et financiers) et PA 5.2.1 (voir plus haut)
	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
	5.1 Favoriser et participer à la sensibilisation du jeune public aux enjeux de préservation de la biodiversité et de la RN en particulier en lien avec les acteurs locaux	PA 5.1.1	Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale
		MS 5.1.2	Organisation de temps de rencontre/échange avec les acteurs de l'Education à l'Environnement, de la découverte et de la sensibilisation à la Nature
	5.2 Améliorer le partage des enjeux avec les riverains et usagers	PA 5.2.1	Animations pour les riverains et usagers
		CC 5.2.2	Elaboration de documents de découverte de la RN
		CI 5.2.4	Création et rénovation des sentiers de découverte
			cf. action CI 5.3.1 (panneaux d'information, sentiers - voir plus bas)
			cf. actions CS 5.0.1 et CS 5.0.2 (voir plus haut)
		CC 5.2.6	Mise en œuvre de supports de découverte pour les publics en situation de handicap
		MS 5.2.7	Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualité sur sa gestion via divers supports
		MS 5.2.10	Edition de produits de communication
		MS 5.2.11	Mise en œuvre des résultats de l'étude "de valorisation"
			cf. action CS 5.0.1 (voir plus haut)

ANCRAGE DE LA RESERVE NATURELLE DANS SON TERRITOIRE D'APPARTENANCE	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
5.3 Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et gérer la fréquentation	CS 5.0.2	Suivi de la fréquentation	
	CI 5.3.1	Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	
	MS 5.3.2	Edition de dépliants de présentation de la RNVL	
	MS 5.3.3	Edition d'un support de présentation et de découverte de la RN pour les randonneurs nautiques	
	SP 5.3.5	Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	
		<i>cf. actions EI 2.1.6 Convention de gestion et/ou arrêté préfectoral cadrant l'activité pastorale sur les parcelles privées et EI 3.1.1 Elaboration d'un arrêté cadre de conservation des habitats forestiers</i>	
5.4 Faire évoluer les activités et usages vers des pratiques compatibles avec les enjeux de la RN	EI 5.4.1	Élaboration concertée de cahiers de bonnes pratiques pour l'entretien des ouvrages, infrastructures et aménagements existants	
	MS 5.4.2	Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image	
		<i>cf EI 2.1.6 - Convention de gestion et/ou arrêté préfectoral cadrant l'activité pastorale sur les parcelles privées</i>	
		<i>cf. EI 3.1.2 - Rédaction et mise en œuvre de convention de gestion forestière écologique et/ou contrat Natura 2000</i>	
		<i>cf SP 5.3.5 (voir plus haut)</i>	
		<i>cf. action SP 5.5.1 (voir plus bas)</i>	
	IP 5.4.3	Gestion des populations surabondantes de sangliers	
	MS 6.3.2	Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets	
5.5 Renforcer les liens entre usagers, riverains, partenaires et la RN et améliorer leur perception de la valeur ajoutée de la RN et de sa gestion		<i>cf. 5.0.1. Enquêtes auprès des usagers et acteurs locaux (cf méthodologie nationale DAT)</i>	
	CI 5.5.1	Aménagement et entretien des berges et des accès	
	MS 5.5.3	Organisation d'un évènementiel participatif et festif	
	MS 5.5.4	Valorisation du territoire par l'accueil d'événements nationaux, séminaires, groupes spécialisés et grands médias	
	MS 5.6.1	Animation du volet participatif du PG <i>(et aussi : cf. action 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière (Réalisation des bilans annuels d'activités et financiers) et PA 5.2.1 (voir plus haut)</i>	

OLT 6. OPTIMISER LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE

ENJEU	VISION A LONG TERME		
FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIERE	Objectifs à long terme	Code action	Dispositifs de suivi à long terme (opérations de suivi)
	OPTIMISER LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE	EI 6.0.1	Evaluation de la gestion de la RN
	STRATEGIE D'ACTION		
	Objectifs du plan 2017-2026	Code action	Opérations de gestion
	6.1 Mutualiser les expériences au sein des réseaux des gestionnaires et de scientifiques	MS 6.1.1	Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN
	6.2 Faire intégrer des enjeux de conservation de la RNVL dans les programmes et politique de gestion du bassin de la Loire et renforcer leur prise en compte	MS 6.2.1	Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire
	6.3 Assurer le fonctionnement courant de la mise en œuvre du plan de gestion en lien avec les partenaires	MS 6.3.1	Animation des instances de gouvernance de la RN
		MS 6.3.4	Suivi des demandes d'autorisations
		MS 6.3.5	Définition de la politique pénale et suivi de son application
		MS 6.3.6	Gestion administrative, matérielle et financière
		MS 6.3.3	Suivi et gestion photographique de l'action des gestionnaires et de l'évolution du site
	6.4 Mettre en œuvre des compléments d'études ou d'inventaires nécessaires à l'amélioration de connaissances	CS 6.4.1	Recherche de frayères à lamproies marines
		CS 6.4.2	Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité
		CS 6.4.3	Inventaire des coléoptères ripicoles
		CS 6.4.7	Inventaires des arachnides
		CS 6.4.8	Mise à jour de l'inventaire botanique
		CS 6.4.9	Mise à jour de l'inventaire des papillons hétérocères
		CS 6.4.11	Inventaires des champignons
		CS6.4.13	Informatisation des données écologiques et naturalistes



Détails des activités 2023



Platystoma lugubre - C. Huguet, CENB

OLT 1 : FAVORISER UNE DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE ET MAINTENIR LES RÔLES ÉCOLOGIQUES DE LA RN POUR LES HABITATS ET ESPÈCES DU LIT VIF



Bords de Loire, Pouilly-sur-Loire - C. Huguet, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
CS 1.0.12 - Suivi annuel des oiseaux hivernants du lit vif	100%	
CS 1.0.12 - Suivi annuel des oiseaux nicheurs du lit vif	50%	Protocoles suivis autres espèces non réalisés et suivis 2 espèces complémentaires non réalisés
CS 1.0.13 - Suivi annuel des libellules gomphidés	100%	
IP 1.1.1 - Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	100%	
IP 1.2.1 – Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves	0%	Pas nidification de sternes en 2023

Suite à la révision à mi-parcours du plan de gestion 2017-2026, cette action comprendrait désormais deux volets :

- volet A (fin 2023-début 2024) : redéfinition de protocoles et par conséquent des indicateurs d'état à retenir, leurs métriques et leur seuillage
- volet B (dès printemps 2024) : Réalisation annuelle des suivis « réajustés »

Dans cette attente, en 2023, les suivis historiques sur les populations nicheuses des sternes naines et pierregarin et des oiseaux hivernants (oiseaux d'eaux, Grues cendrée et Grand Cormoran) ont été reconduits.

Localisation : cette mesure s'applique à l'ensemble des chenaux du lit vif de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2023 :

Suivi annuel des oiseaux nicheurs du lit vif

Descriptif de l'action :

Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sterne naine et de Sterne pierregarin. Cette action renseigne l'évolution décennale de la population nicheuse des espèces du lit vif.

Actions réalisées en 2023 :

Un recensement par voie d'eau complété par des observations terrestres ont été réalisés. Pour cette saison de nidification 2023, très peu d'oiseaux ont été observés autour des sites de nidification connus. Malgré une capacité d'accueil favorable des grèves et îlots sableux liés à des niveaux de Loire moyennement élevés et en l'absence de crue de printemps, aucun couple des deux espèces de sternes ne s'est installé au sein de la réserve naturelle. Dans la continuité des dix dernières années, cette situation confirme l'effondrement de la population reproductrice de sternes sur la réserve naturelle comme en témoigne le graphe ci-dessous

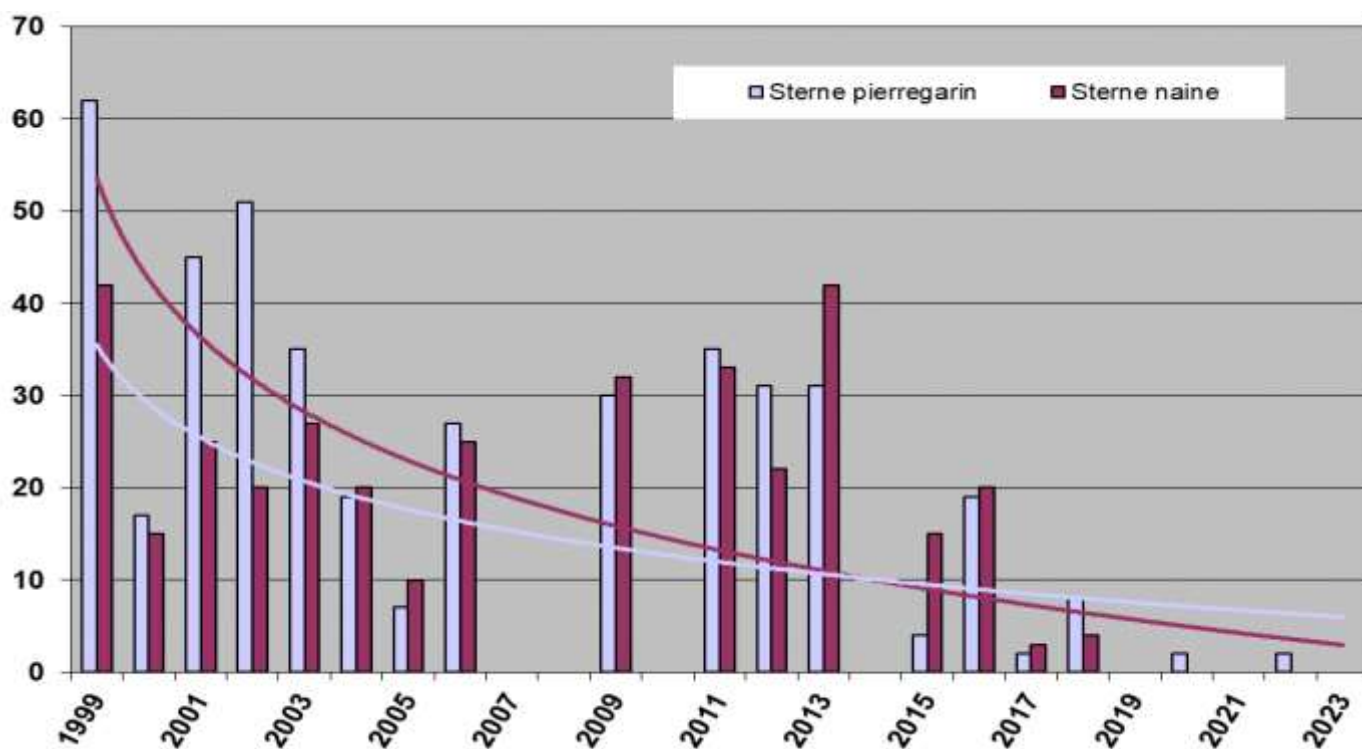


Figure 2 : Tendances et évolution des effectifs de couples nicheurs des sternes pierregarin et naine sur la réserve naturelle de 2017 à 2023

A l'échelle du site Natura 2000 Loire-Allier entre Nièvre et Cher, la situation n'est pas aussi alarmante mais reste cependant inquiétante avec une baisse de plus de 50 % sur ces cinq dernières années (cf graphique ci-dessous).

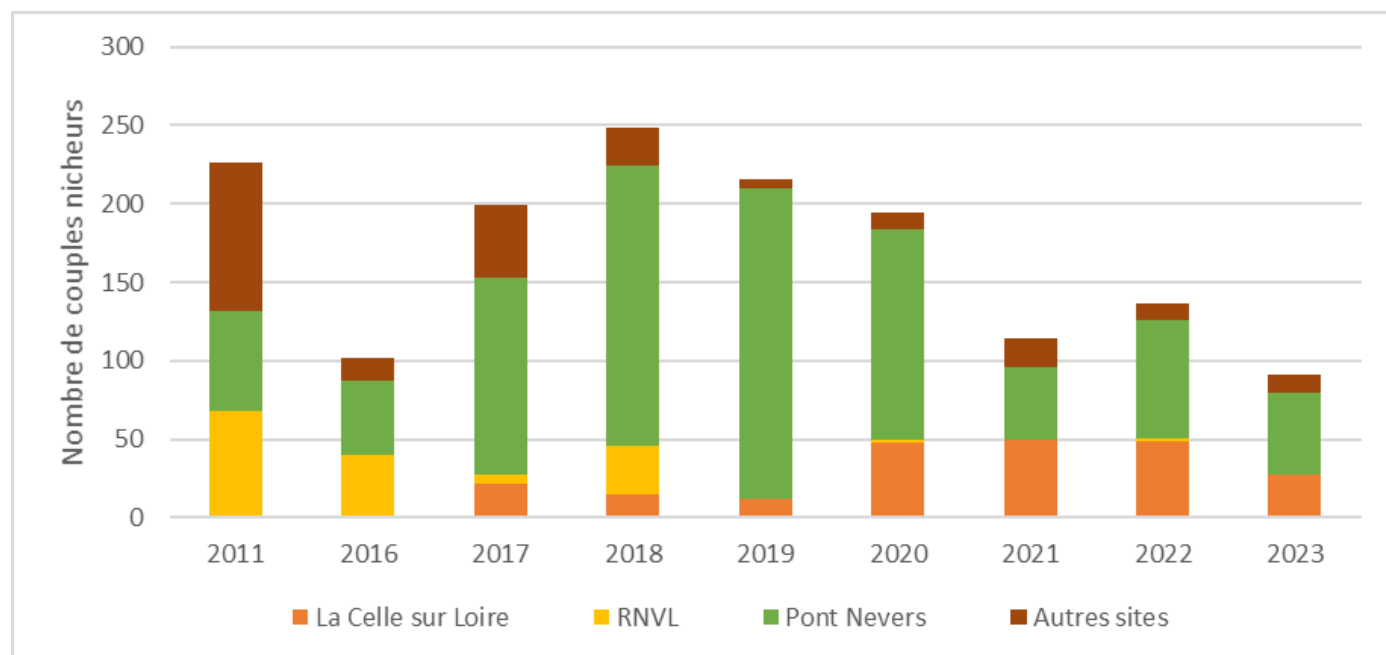


Figure 3 : Evolution des effectifs de couples nicheurs des Sternes pierregarin et naine sur la RNVL

L'accélération accrue de la végétalisation du lit ces cinq dernières années, les fluctuations printanières récurrentes des niveaux d'eau et les dérangements d'origine anthropique et naturelle ont impacté significativement la réussite de la nidification et le renouvellement de la population de ces deux espèces. La réserve naturelle garde une capacité d'accueil pour les sternes et un potentiel de ressources alimentaires importantes. Il convient de poursuivre le suivi, de renforcer la surveillance dès lors qu'un ou plusieurs couples s'installent afin d'optimiser une « production » locale de jeunes et fidéliser une population locale nicheuse sur la réserve naturelle.

Suite à donner :

Poursuivre le suivi et l'élargir selon les nouveaux protocoles à d'autres espèces d'oiseaux nicheurs du lit vif pour lesquels la réserve naturelle présente une responsabilité (Cedicnème criard, Chevalier guignette, Petit gravelot).

Suivi annuel des oiseaux hivernants du lit vif

Les oiseaux d'eau hivernants :

Descriptif de l'action :

Dénombrer les effectifs des espèces d'oiseaux d'eau hivernants stationnant sur les eaux libres des chenaux des 18 km de linéaire de la RNVL et sur 6 km en aval en dehors de la réserve. Ces comptages sont réalisés soit en canoé ou soit en bateaux à moteur selon les niveaux de Loire. Trois comptages sont réalisés par an, deux au début et en fin de saison, leurs résultats alimentent les critères de déclenchement d'éventuelles battues administratives (IP 5.4.3) et un à l'occasion des comptages hivernaux du Wetland International à la mi-janvier.

Actions réalisées en 2023 :

Pour cette saison d'hivernage (automne 2022-hiver 2023) trois passages ont été réalisés : le 25 octobre 2022, le 18 janvier 2023 et le 3 mars 2023. Lors de ces comptages, des acteurs et partenaires de gestion de la réserve naturelle participent aux côtés de l'équipe de la réserve.

Tableau 1 : Nombre d'espèces et d'individus d'oiseaux hivernants sur la RNVL entre octobre 2022 et mars 2023

	Nombre d'espèces	Nombre d'individus (toutes espèces confondues)
25 octobre 2022	19	617
18 janvier 2023	15	537
03 mars 2023	14	515

La clémence hivernale de l'hiver 2023 comme les deux précédents n'aura pas entraîné d'arrivées significatives d'oiseaux d'eau hivernants sur la réserve naturelle depuis le nord de l'Europe poussées par le froid. Ce qui explique sans doute les effectifs peu élevés des trois dernières saisons.

Sur la base du comptage de janvier, une relative stabilité est observée sur le pas de temps 2014-2023, hormis la saison 2017 qui avait connue des effectifs élevés suite à une vague de froid.

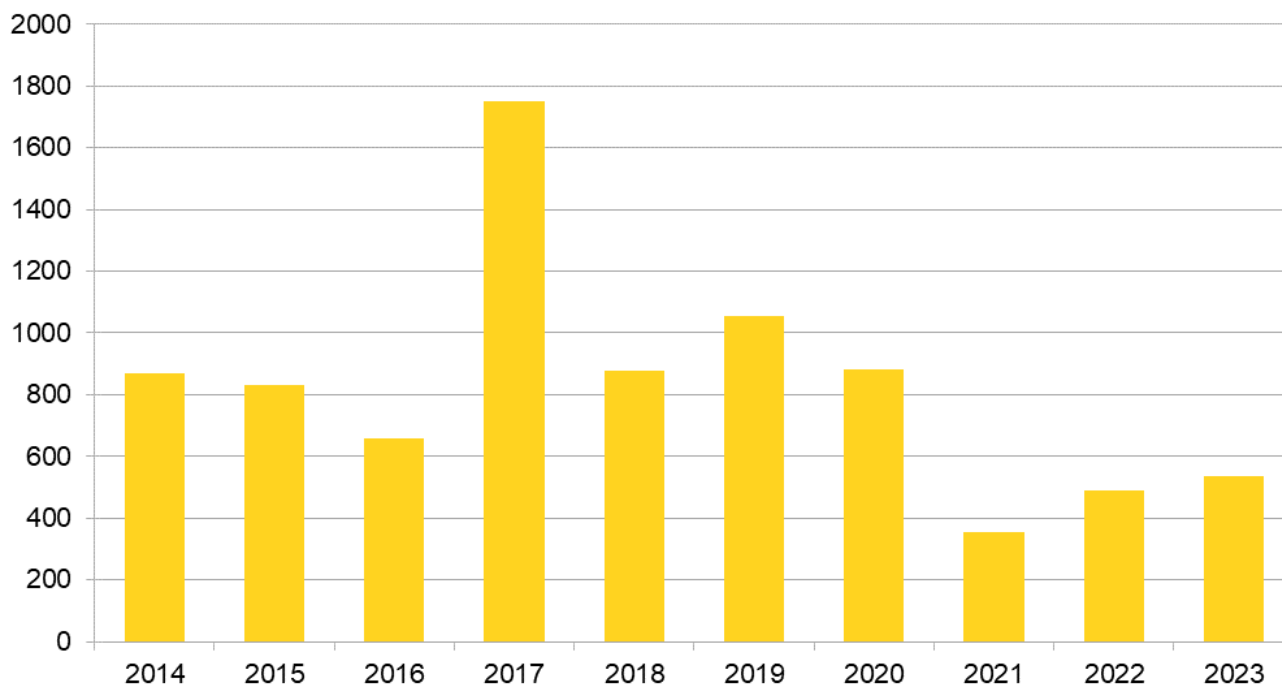


Figure 4 : Evolution des effectifs d'oiseaux hivernants des mois de janvier

Lors du comptage du 18 janvier, la densité d'oiseaux d'eau (nombre d'individus de toutes espèces confondues) au kilomètre linéaire sur la réserve naturelle était de 29 individus et de 25 sur le tronçon hors RNVL. Le ratio densité RNVL/ densité hors RN est pour cette saison légèrement supérieure à 1 alors que depuis 2010 il oscillait entre 2.3 et 52.

Résultat qui pour cette année, laisserait à penser que les conditions de quiétude en dehors de la RNVL se seraient améliorées.

Suite à donner :

Poursuivre cette action annuellement.

Suivi annuel des Grands cormorans hivernants

Descriptif de l'action :

Le comptage des cormorans au dortoir est coordonné par Natura Nièvre au niveau départemental avec la participation de la LPO BFC 58. Sur la réserve naturelle, trois dortoirs sont comptés annuellement : îlot des Loges, île du pont de la Batte et île du Lac. Les deux premiers le sont par les ornithologues bénévoles et le dernier par l'équipe de gestion de la RNVL.

Actions réalisées en 2023 :

Les comptages ont eu lieu sur la réserve naturelle comme chaque année. Les trois dortoirs de la RNVL hébergeaient en janvier 2023, 15% de l'effectif nivernais et de l'axe Loire-Allier.

Les effectifs de janvier 2023 sur la RNVL s'inscrivent dans la continuité d'une relative stabilité depuis maintenant dix ans (Figure 5).

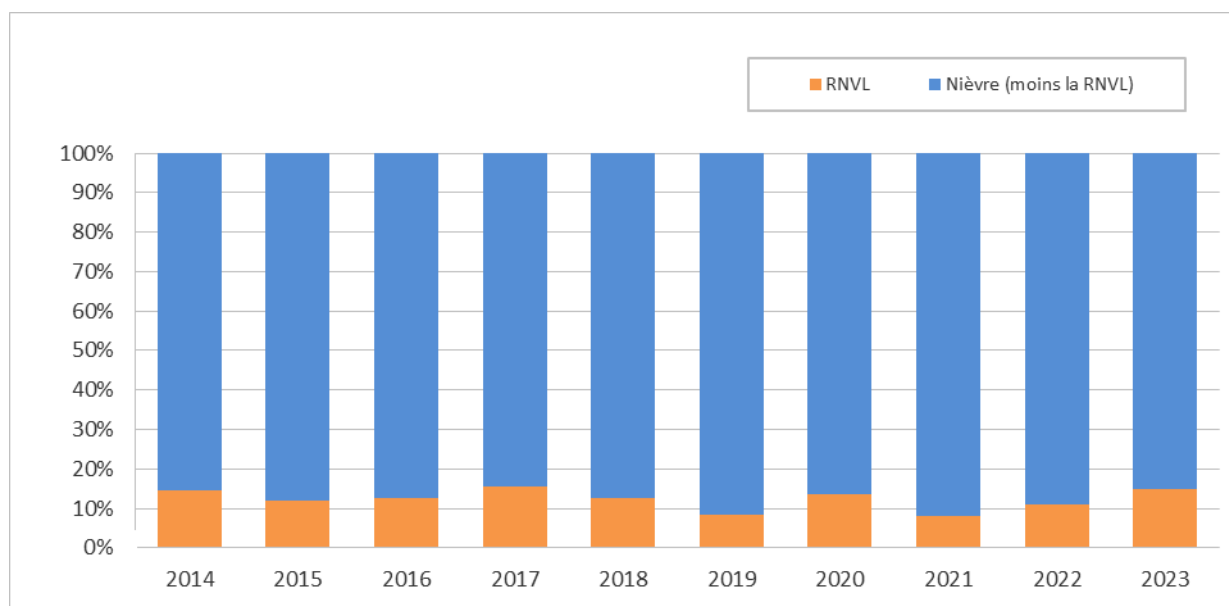


Figure 5 : Evolution des proportions d'effectifs de Grand cormoran hivernants sur la RNVL par rapport à la Nièvre (avec Loire et Allier) selon le comptage de janvier

Suite à donner : poursuivre les comptages.

Suivi annuel des Grues cendrées hivernantes

La réserve naturelle et ses alentours connaissent depuis plus de cinq ans, des affluences très importantes de grues. Lors de leur hivernages et halte migratoire, de la mi-octobre jusqu'à la mi-mars, elles utilisent quotidiennement les bancs de sables de la réserve naturelle comme site de dortoir quand les niveaux d'eau de Loire le leur permettent.



Figure 6 : Illustration du dortoir de grues cendrées

Descriptif de l'action :

Recenser les effectifs de Grues cendrées hivernantes sur leurs sites de dortoir au sein de la RNVL. Ce comptage est coordonné par la LPO BFC 58. Il est réalisé d'un point fixe depuis la berge où sont dénombrés les individus quittant les sites de dortoir entre novembre et mars. Le comptage de référence est celui de la mi-janvier qui se réalise en simultané sur l'ensemble du territoire national et européen

Actions réalisées en 2023 :

Au comptage international simultané du 14 et 15 janvier 2023, ce sont environ 3834 individus qui ont été dénombrés. Leurs effectifs sont montés à plus de 6600 individus en novembre 2022. Cette situation confirme et renforce à nouveau l'enjeu de quiétude de la réserve naturelle pour cette espèce extrêmement sensible au dérangement.

Suite à donner : poursuivre les comptages

Localisation : chenal principal et chenaux secondaires de la réserve naturelle, lieux de vie, de reproduction et d'émergence des libellules gomphidés.

Descriptif de l'action :

Le mode opératoire est basé sur la récolte et l'identification d'exuvies (enveloppe larvaire avant la métamorphose de l'adulte) de libellules gomphidés selon un protocole commun standardisé* à l'échelle du bassin de la Loire. L'analyse des résultats contribue à une meilleure connaissance de ces espèces et de leurs habitats de vie larvaire ainsi qu'à l'amélioration de leur état de conservation.

A l'échelle de la réserve naturelle, suite à la révision de son plan de gestion pour la période 2022-2026, il a été décidé de poursuivre ce suivi sur la période 2022-2024.

L'analyse des résultats se traduit désormais par l'établissement du ratio annuel d'exuvies de Gomphe serpent (Ophiogomphus cecilia) par rapport aux autres espèces de libellules gomphidés. L'évolution interannuelle de cette métrique renseignera sur la représentativité du gomphe serpent (espèce indicatrice d'une intensité de dynamique fluviale) et contribuera à l'évaluation de l'OLT 1 du plan de gestion.

(*) La coordination et l'animation de ce protocole est conjointement réalisée par la fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et l'Office pour les insectes et leur Environnement (OPIE) dans le cadre des Plans d'actions nationaux et régionaux en faveur des espèces d'odonates protégés et menacés.

Actions réalisées en 2023 :

Quatre mailles ont été suivies spécifiquement dans la réserve naturelle. Deux ont été tirées au sort aléatoirement dans le cadre de la mise en œuvre du suivi diachronique des populations de libellules gomphidés du bassin de Loire*. Les deux autres correspondent aux mailles fixes de référence qui avaient été choisies en 2011-2013 pour définir et tester ce protocole.

(*) Ce suivi a été en 2023 renommé Surveillance des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP).

Conformément au protocole du suivi diachronique des populations de libellules gomphidés du bassin de Loire :

- quatre passages par maille ont été réalisés entre le 24 mai et le 21 juillet 2023.
- pour chaque maille, les récoltes d'exuvies ont été effectuées le long de différents tronçons déterminés selon la pente de la berge, le substrat et la nature de la végétation riveraine.
- linéaire total cumulé prospecté : 3651 mètres
- identification en laboratoire des espèces

Résultats et commentaires :

Le tableau ci-dessous présente pour chacune des quatre mailles *Id_maille* : la commune de rattachement, le linéaire cumulé en mètres des transects *Taille(m)* et par espèces détectés, le nombre d'exuvies récoltées.

Tableau 2 : Nombre d'exuvies récoltées par espèce détectée et par commune

Total mailles RNVL (protocole SOGAP et mailles références)

Id_Maille	Commune	Taille(m)	Gomphe à pattes jaunes <i>S. flavipes</i>	Gomphe serpent <i>O.cecilia</i>	Gomphe à pinces <i>O.forcipatus</i>	Gomphe vulgaire <i>O.vulgatissimus</i>	Total Gomphe
10800	Mesves-sur-Loire	970	0	7	35	0	42
10610	Pouilly-sur-Loire	1203	0	1	12	0	13
10655	Pouilly-sur-Loire	711	0	0	8	0	8
10646	Pouilly-sur-Loire	767	0	6	29	0	35
TOTAL		3651	0	14	84	0	98

En 2023, le Gomphe serpent *Ophiogomphus cecilia* est à nouveau observé, comme depuis 2017, en proportion beaucoup moins élevée que le cumul des autres espèces de libellules gomphidés en

l'occurrence pour cette année exclusivement du Gomphe à pinces *Onychogomphus forcipatus forcipatus*.

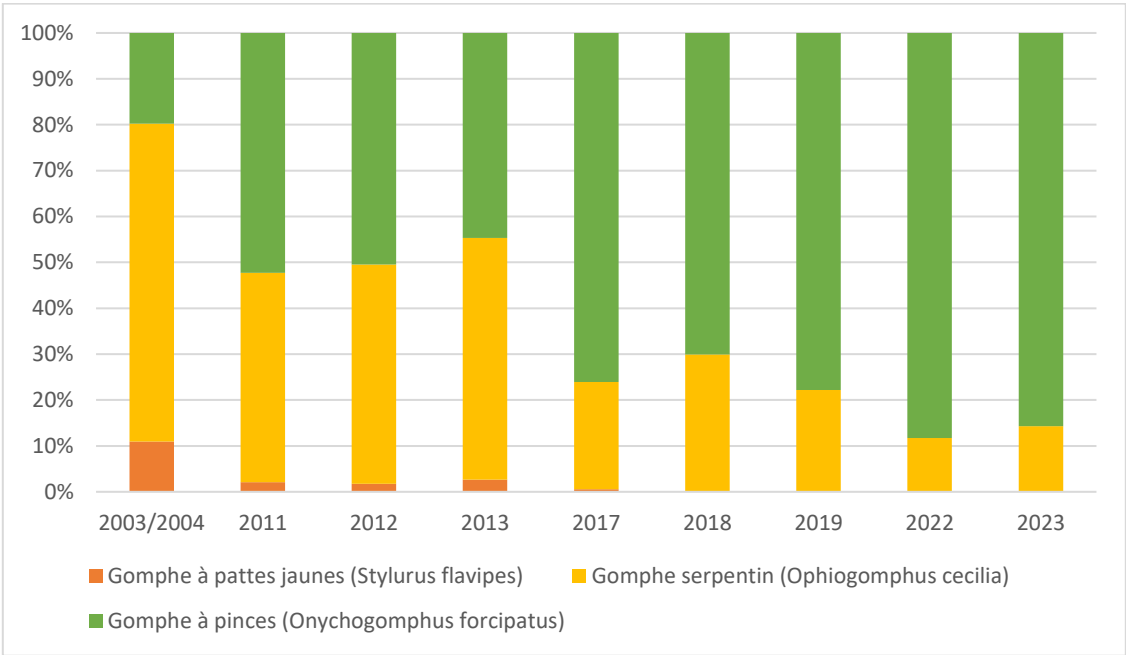


Figure 7 : Evolution des proportions d'exuvies détectées entre espèce de 2003 à 2023 sur la RNVL

Le ratio *Gomphe serpent*/autres espèces de *Gomphe*s est de 0,17 (17%) et constitue le score 2023 de l'indicateur d'état « gomphe serpent ». Il contribuera à l'évaluation de l'OLT 1 du plan de gestion de la réserve naturelle selon le seuillage suivant :

		0	1	2	3	4	5
Gomphe serpent	Ratio annuel d'exuvies de Gomphe serpent / autres gomphes (moyenne décennale)	inconnu	0-20% [	[20-40% [	[40-60%[	[60-70%[	[70% et +

Les données ont été saisies, archivées et transmis à la coordination interrégionale du programme de Surveillance des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP). Elles contribueront à l'échelle du bassin Loire à l'interprétation globale des données recueillies par les autres gestionnaires.

Suite à donner :

Suivi à poursuivre en 2024 et analyse pour la période 2022-2024 avec comparaison avec les deux précédentes campagnes de trois ans.

Localisation : Ensemble du réseau de chenaux principaux et secondaires sur la RNVL

Descriptif de l'action :

Dans le cadre du Plan Interrégional Loire Grandeur nature, des travaux d'entretien et de restauration du lit de la Loire sont définis et programmés par la DREAL Centre Val de Loire. Réalisés par la Subdivision Gestion de la Loire de la DDT 58, gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF), ils visent à freiner la fixation du sable par la végétation ligneuse afin de maintenir la capacité d'écoulement des chenaux secondaires et de minimiser les risques d'inondation. Ces travaux contribuent également au maintien et à la reconstitution de milieux de grèves, pelouses et prairies ligériennes. Certains de ces travaux se localisent dans la réserve naturelle et sont inscrits dans son plan de gestion.

Actions réalisées en 2023 :

Pour ce type de travaux de « dévégétalisation », l'équipe de gestion de la réserve naturelle, aux côtés de la DDT 58, suit la réalisation technique de ces travaux et donne, lors des phases de définition et d'exécution des travaux, des préconisations au regard des enjeux de conservation de la faune et de la flore du secteur concerné.

En 2023, la DDT a réalisé un entretien des grèves sableuses par scarification sur une zone totale de 20,874 hectares. Plus en détails, ces actions ont été menés sur différentes zones (Figure 8) :

- Chenal de la Pointe (La Charité-sur-Loire/Mesves-sur-Loire)
- Atterrissement de Vauvrette/ Chenal de l'île de Mouron/ Ile de Mouron (Herry/Mesves-sur-Loire)

Suite à donner :

Ces travaux devront se poursuivre avec une forte collaboration entre l'équipe de la réserve naturelle et la DDT58 afin de prendre en compte de façon optimale les enjeux (faune, flore, habitats) tout au long des différentes phases d'intervention.

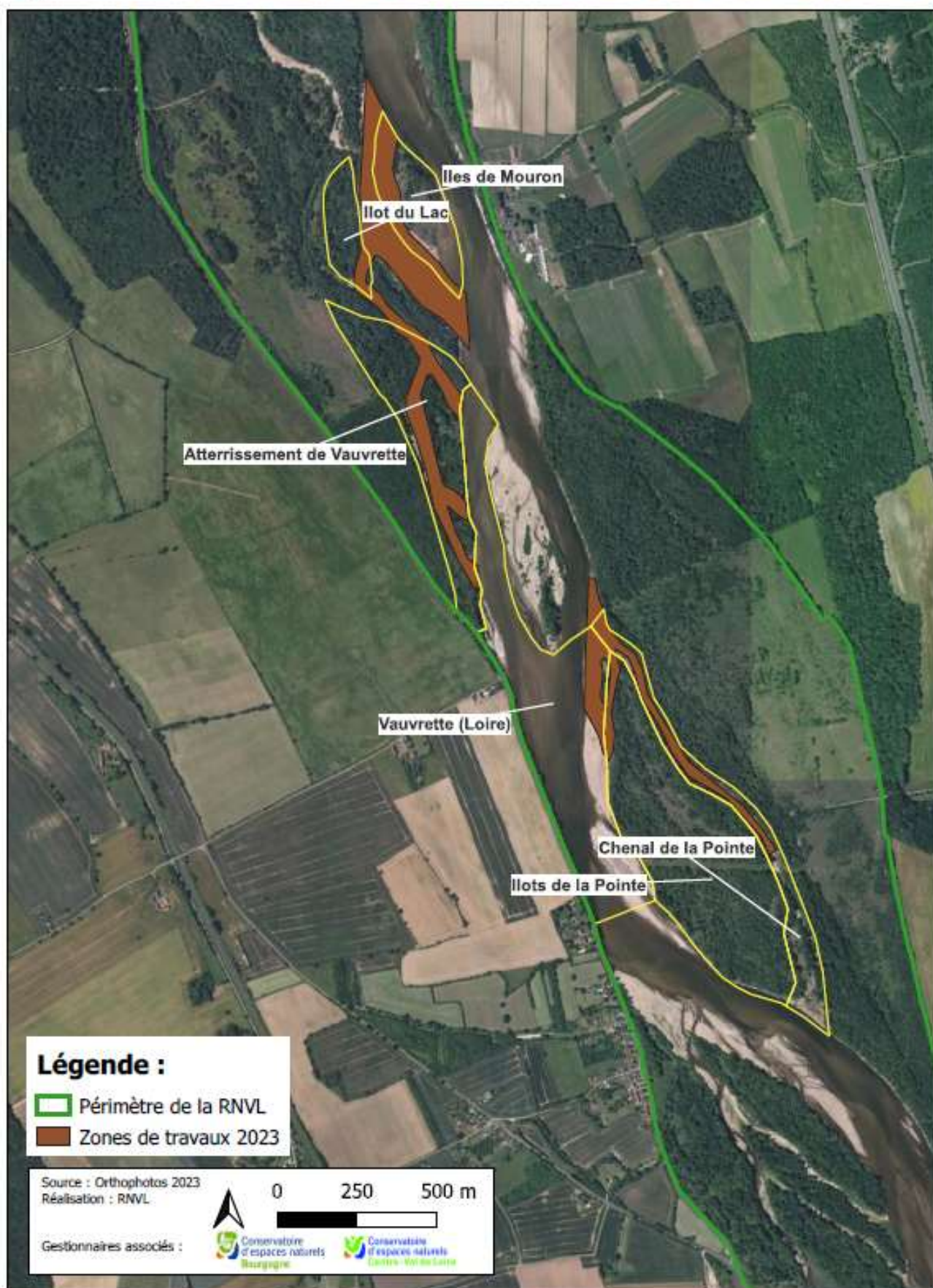


Figure 8 : Localisation des travaux de la DDT au sein de la RNVL en 2023

OLT 2 : MAINTENIR ET AMÉLIORER LA MOSAÏQUE DE MILIEUX OUVERTS HERBACÉS ET LES ESPÈCES ASSOCIÉES



Pelouse, îlot Mouron - N. Pointecouteau, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
CS 2.0.2 - Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies.	100 %	
IP 2.1.3 – Entretien pastoral et/ou mécanique de milieux ouverts herbacés	0%	
IP 2.1.5 Restauration mécanique ou pastorale de surfaces de pelouses-prairies	0%	
IEI 2.1.6 – Convention de gestion et/ou arrêté préfectoral cadrant l'activité pastorale sur les parcelles privées	0%	

Localisation : Pelouses et prairies de la RNVL (Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, La Charité-sur-Loire ...). Les Vallées pour le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

Descriptif de l'action :

Au cours de l'évaluation de mi-parcours du plan de gestion, un bilan des espèces à responsabilité en lien avec la priorité de conservation (CBNBP, 2019) de ces dernières a été réalisé. Il en est ressorti 10 espèces ayant une priorité de conservation « majeure » à « modérée » (Tableau 3) nécessitant des suivis réguliers au sein de la RNVL.

Tableau 3 : Classement des espèces recensées sur la RNVL en fonction de leur priorité de conservation

Espèces	LRR Bourgogne 2019_2024	LR Centre- Val-de- Loire (2016)	LR France 2018	Priorité de conservation
Piloselle de la Loire (<i>Pilosella peleteriana</i> subsp. <i>Ligerica</i>)	CR	EN	NT	5 : majeure
Buplèvre de Gérard (<i>Bupleurum gerardi</i>)	CR	EN	VU	4 : très élevée
Silène conique (<i>Silene conica</i>)	CR	EN	LC	4 : très élevée
Souchet de Michel (<i>Cyperus michelianus</i>)	EN	LC	NE	3 : élevée
Cotonnière jaunissante (<i>Filago lutescens</i>)	VU	DD	DD	3 : élevée
Inule de Grande-Bretagne (<i>Inula britannica</i>)	VU	VU	NT	3 : élevée
Rorippe d'Autriche (<i>Rorippa austriaca</i>)	VU	Na	NAa	3 : élevée
Scutellaire à feuilles hastées (<i>Scutellaria hastifolia</i>)	EN	EN	VU	3 : élevée
Centaurée du Rhin (<i>Centaurea maculosa</i> subsp. <i>Maculosa</i>)	CR	EN	NE	2 : modérée
Gagée des prés (<i>Gagea pratensis</i>)	EN	CR	LC	2 : modérée

La bio évaluation faunistique réalisée au cours du renouvellement du plan de gestion, sur la même méthodologie, groupe par groupe a fait ressortir des espèces de pelouses et prairies dans la classe des insectes. Leur localisation est connue, souvent mieux que celle des espèces floristiques. Les espèces concernées sont : l'Oedipode soufré - *Oedaleus decorus* et le Cuivré des marais - *Lycaena dispar*.

Actions réalisées en 2023 :

Bupleurum gerardi (Buplèvre de Gérard)

Découverte pour la première fois sur la réserve en 2015 à Mesves-sur-Loire au sein de pelouses/prairies ligérienne, elle a de nouveau été revue en 2020 dans le même secteur par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). En 2022, un protocole de suivi de l'espèce a été mis en place et un premier passage de terrain a été réalisé permettant de mettre en évidence une aire de présence de plus de 2600m² de cette espèce.



Figure 9 : Illustration du *Bupleurum gerardi* - Alavoine Alexandre



Figure 10 : Localisation de la zone de prospection 2023 et de l'aire de présence du *Bupleurum gerardi*

Centaurea stoebe (anciennement *maculosa*) (Centaurée tachetée)

Cette espèce a été observée à plusieurs reprises lors des différentes phases de terrain de la saison 2023. En effet, 31 points GPS ont été pris concernant cette espèce. Elle a été détectée sur l'ensemble de la RNVL. Une forte concentration a été détectée au niveau des Barreaux, et du Bras de l'Île du Bas. Plus ponctuellement, des individus ont été contactés au niveau du chenal de la Pointe, Ilots de Vauvrette, les Roches et les ilots de la Martinaterie.



Figure 11 : Illustration de *Centaurea stoebe* - Benoît Fritsch



Gagea pratensis (Gagée des prés)

Cette espèce a fait l'objet d'une prospection en 2023 (20 février, 09 mars, 17 mars, 29 mars), et a été observée qu'à deux reprises dans les zones identifiées par le CBNBP lors de prospections antérieures (Pouilly-sur-Loire). Dans ces zones, seule deux fleurs ont été observées. La floraison de cette espèce est variable en fonction des années, pouvant expliquer le faible nombre d'individus observée en 2023.

Figure 12 : Illustration de *Gagea pratensis* - Alavoine Alexandre

Scutellaria hastifolia (Scutellaire à feuilles hastée)



Une journée de prospection (02 juin 2023) a été réalisée en 2023 au sein de zones connues historiquement ainsi que dans une autre zone propice, au lieu-dit les Vallées Aval. Un quadrillage de la zone a été réalisé, 64 points GPS ont été relevés et ont permis de mettre en évidence 536,6 m² au sein desquels l'espèce est présente.

Figure 13 : Illustration de *Scutellaria hastifolia* - Alavoine Alexandre

Oedaleus decorus Oedipode soufré :

Dans la réserve naturelle, la seule station connue ou la reproduction de cet orthoptère se situait jusqu'en 2020 sur la commune de Mesves-sur-Loire à l'entrée de la réserve naturelle sur la pelouse écorchée à proximité du parking sud. Il se reproduit également à l'aval immédiat de la RNVL, en rive gauche sur le site de la Gargaude (Ménétréol-sous-Sancerre) à partir duquel cette espèce pourrait coloniser les franges de pelouses à corynéphore présente sur la RNVL au droit de la Martinaterie.



Figure 14 : Illustration de *Oedaleus decorus* – N. Pointecouteau

En 2023, malgré une dizaine de prospections non protocolées en période favorable (de juin à fin octobre), à l'occasion de différentes missions de terrain de l'équipe, sa présence n'a pas été confirmée sur ce dernier site ni celui de Mesves-sur-Loire.

Suite à donner : à reconduire selon un protocole à établir.

OLT 3 : GARANTIR LA NATURALITE DES BOISEMENTS ALLUVIAUX



Peupliers noirs, Quai de Pouilly-sur-Loire - C. Huguet, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
CS 3.0.3 - Evaluation décennale de l'intégrité écologique des boisements par les diptères syrphidés	100%	
CS 3.0.5 - Cartographie descriptive de la population d'Orme lisse	100%	
CS 1.0.5 - Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches	100%	
El 3.1.1 Elaboration d'un arrêté cadre de conservation des habitats forestiers	0%	
El 3.1.2 – Rédaction et mise en œuvre de convention de gestion forestière écologique et/ou contrat Natura 2000	0%	

Localisation : Boisements et habitats naturels adjacents aux forêts de la RNVL

Descriptif de l'action : La Réserve naturelle du Val de Loire renferme un patrimoine forestier assez remarquable, de par sa superficie globale (620 ha, 43% de la surface RN). Pour connaître son état de conservation, l'approche par les diptères syrphidés (méthode Syrph The Net) permet de compléter de manière pertinente les indicateurs existants par une étude sur le fonctionnement de certains compartiments naturels du milieu boisé et d'évaluer au final le niveau d'intégrité des habitats forestiers, tout en faisant progresser le niveau de connaissance sur les insectes présents sur la Loire et la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2023 : La première campagne de terrain a été réalisée, 4 tentes Malaise ont été posées début avril aux lieux dits suivants : Ilots des loges, Prairie des loges, Ilots des Barreaux et Ile du Bas. D'avril à mi-octobre, 12 relevés ont été réalisés avec un intervalle de 2 à 3 semaines. Les relevés consistaient en la récupération des pots contenant les syrphes, le changement de pot, la prise de photo de la végétation adjacente aux tentes et une maintenance technique des tentes si nécessaire. Les tris des pots ont été commencés par une alternante du CEN Bourgogne, la suite ainsi que l'identification des syrphes seront réalisées par l'équipe de la RNN du Lac de Remoray.



*Figure 15 : Tente Malaise en place sur la RNVL en 2023 -
Alavoine Alexandre*

Suite à donner : en 2024 et 2025, de la même façon, 4 tentes Malaise seront installées et seront relevées d'avril à mi-octobre tous les 15 jours.

Localisation : Boisements à bois dur de la RNVL

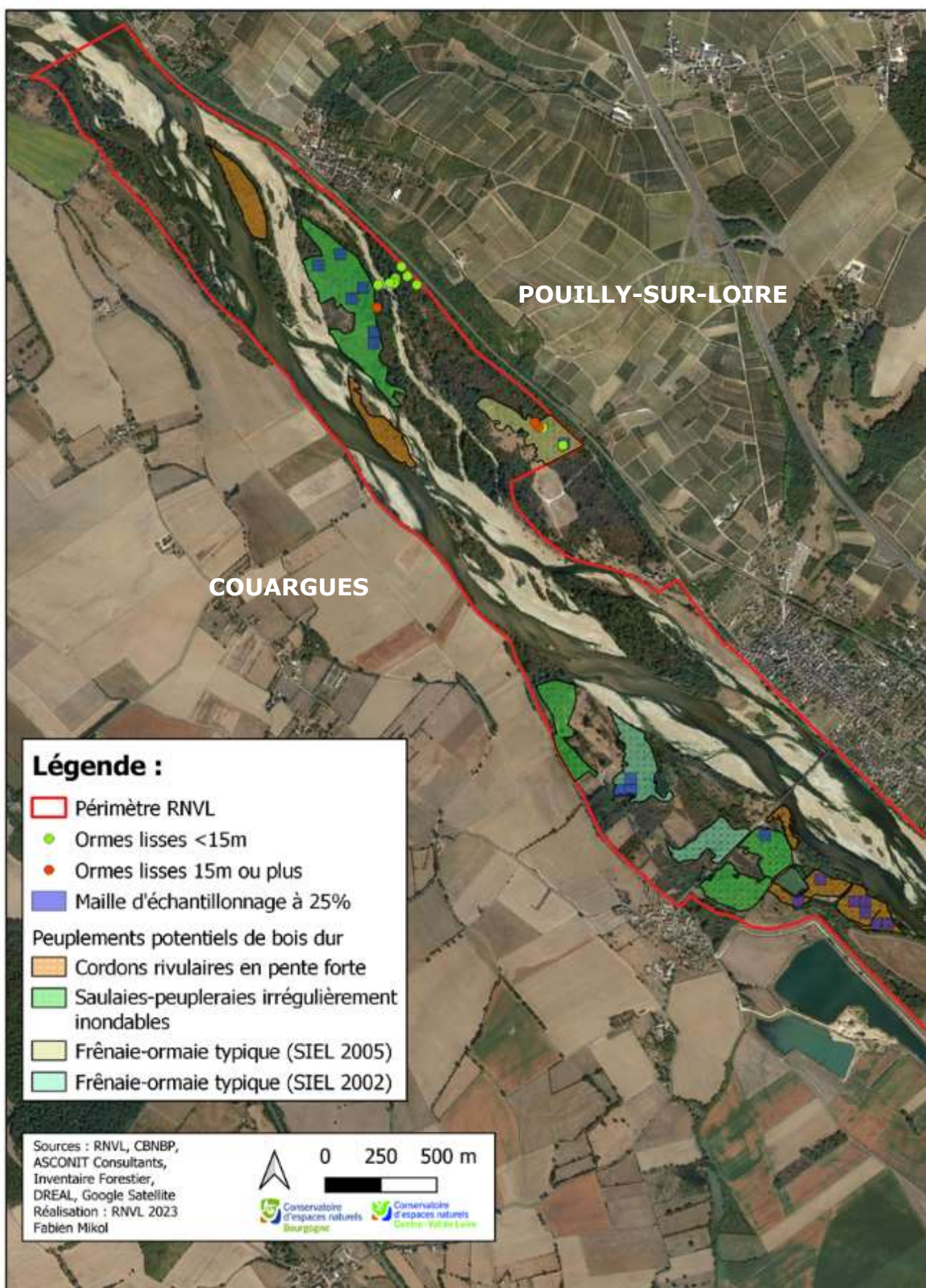
Descriptif de l'action : La Réserve naturelle du Val de Loire dispose d'une part importante de forêt alluviale bordant la Loire. L'Orme lisse (*Ulmus laevis*) est une espèce typique de ce type de boisement aussi appelé ripisylves. C'est une espèce relativement rare. Pour cette espèce emblématique, il est donc nécessaire de mieux connaître et de caractériser sa population afin d'évaluer son potentiel de survie et de conservation.

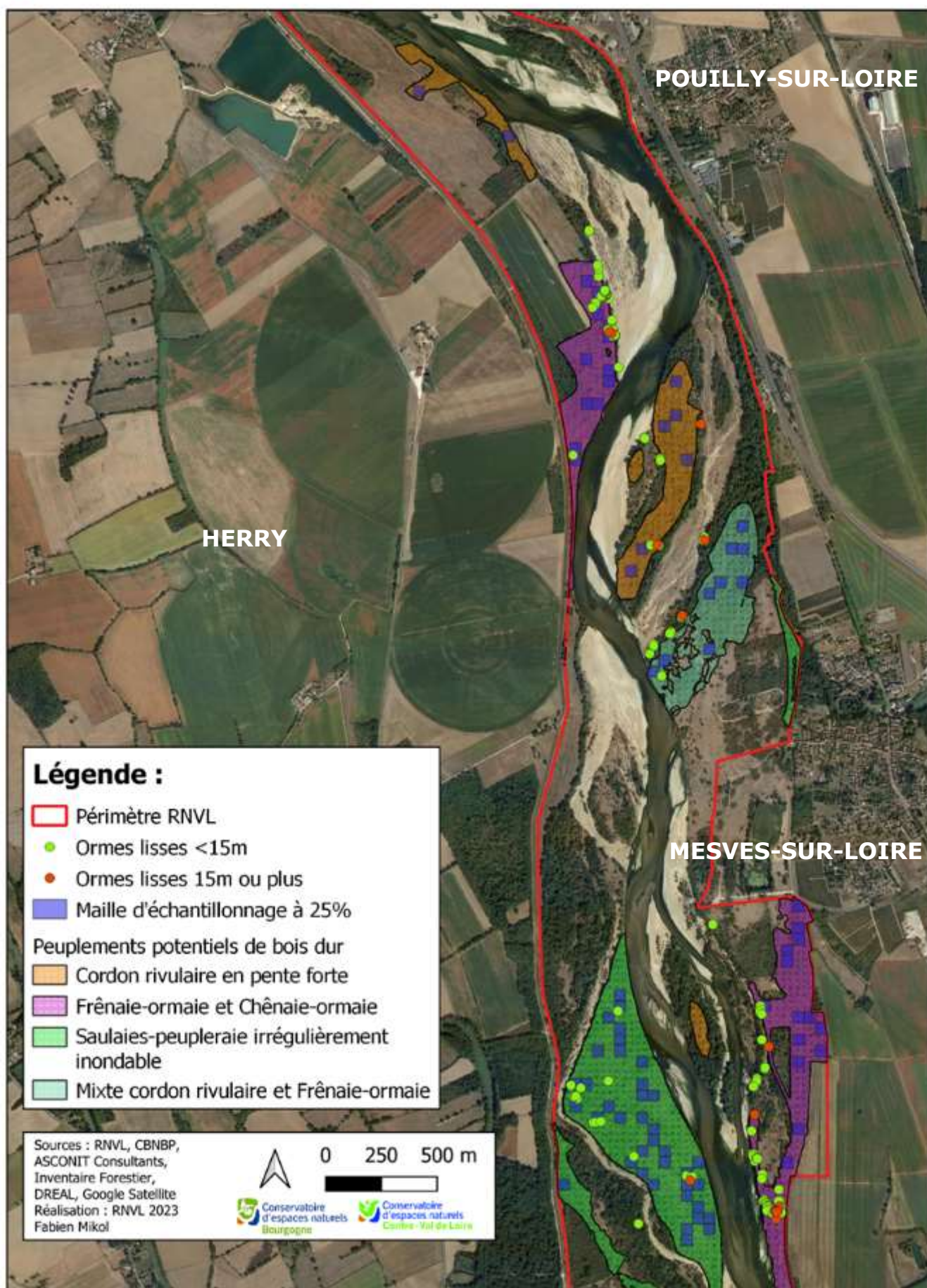
Actions réalisées en 2023 : Un stagiaire de M2 a réalisé les inventaires de terrain et les analyses. Un échantillonnage de 25 % des formations à bois dur a été réalisé, représentant 145 mailles de 50m x 50m. Chaque maille a été parcourue et les ormes lisses repérés dans ces dernières ont été cartographiés. Chaque individu relevé a fait l'objet de diverses mesures : taille, état sanitaire, présence de semis, d'espèces exotiques envahissantes... Au total, 300 Ormes lisses ont été relevés, dont 76 au sein des mailles échantillonnées, les autres étant en dehors des zones échantillonnées ou bien en dehors des boisements à bois dur et détecté lors des déplacements entre deux mailles (Figure 16).

Il en ressort les éléments suivants :

- L'Orme lisse est présent dans la plupart des boisements à bois dur de la RNVL.
- La population estimée d'Orme lisse est de 300 individus.
- L'état de conservation des Ormes lisses au sein de la RNVL est jugée bonne (<5% dans un état déperissant), soit près de 2 pieds par hectares. Cette densité permet à la RNVL de se positionner entre la RNN du Val d'Allier (1.65/ha) et la RNR Val de Loire Bourbonnais (3.82/ha) en termes de densité d'Ormes lisses par hectares.
- La régénération des Ormes lisses semble stable, avec peu de semis, mais une forte proportion d'arbrisseaux.

Suite à donner : évaluer la pertinence de reconduire cette action lors du prochain plan de gestion.





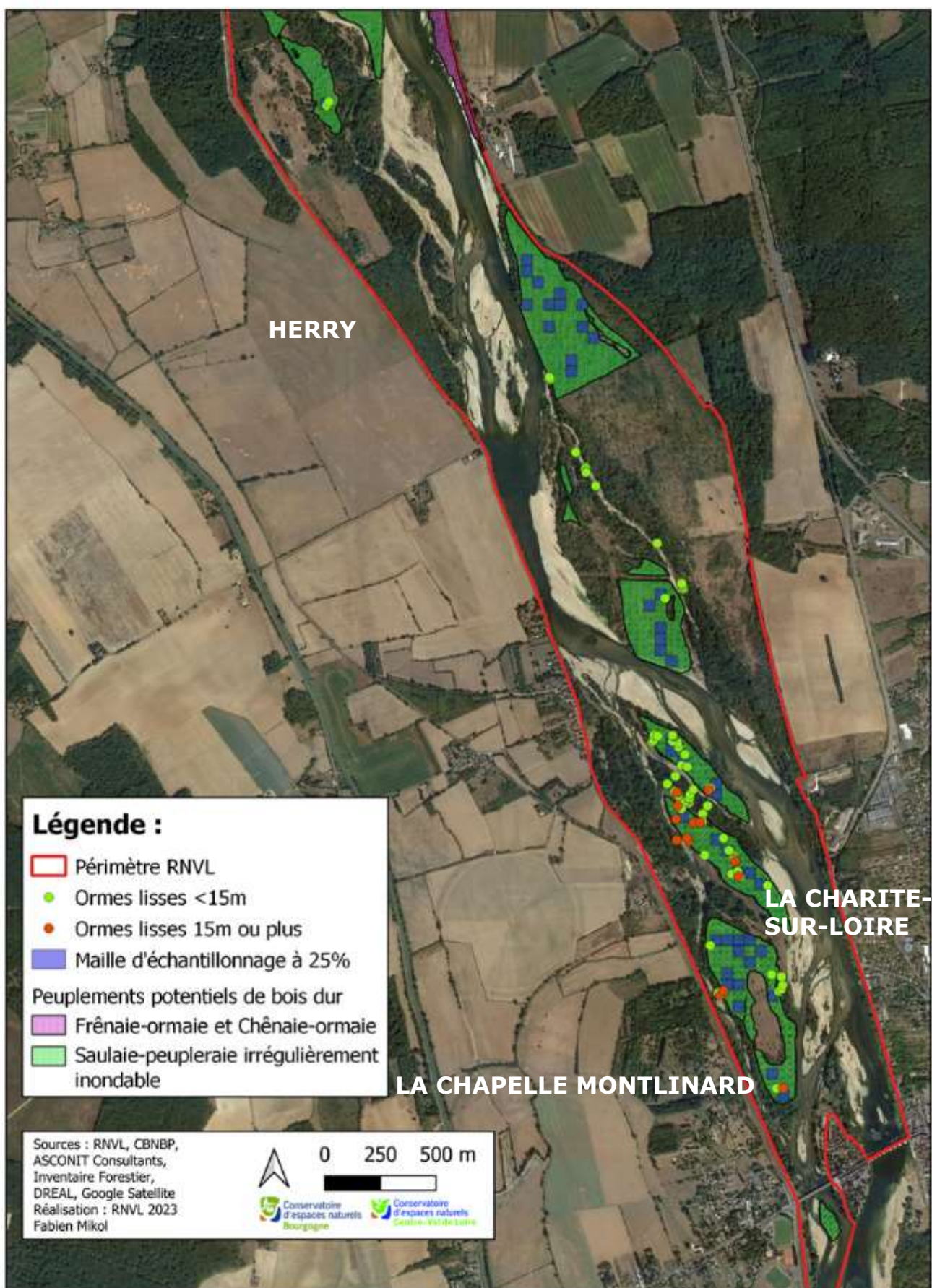


Figure 16 : Localisation des Ormes lisses sur la RNVL

CS 1.0.5	Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches
----------	---

Localisation : Saulaies blanches de la RNVL

Descriptif de l'action : A travers cette action, les saulaies blanches lato sensu (bois tendre) doivent servir d'indicateur à la mesure de l'activité de la dynamique fluviale, en tant que marqueur et enregistreur topographique de l'histoire récente de la bande active de la Loire.

Ce suivi fait suite à sa première application en 2017 sur la RNVL, avec une amélioration du protocole afin d'être plus exhaustif. Etant chronophage, il est réalisé sur deux ans. La première phase de terrain a été réalisée en 2022 et la seconde partie et l'analyse des résultats en 2023.

Actions réalisées en 2023 : Un stagiaire de M2 a été mobilisé sur cette action. L'indicateur choisi pour le renouvellement des Salicacées est celui de leur structure verticale par classe d'âge, c'est-à-dire leur répartition selon la taille. Le stagiaire a réalisé les relevés de terrain selon le protocole PCQM (Point-centered quarter method) ainsi que les analyses.

Il en ressort que la structure verticale des Salicacées en grèves et forêts de bois tendre correspond à une pyramide des âges classique, fortement décroissante et sans déficit manifeste de classes de taille. La densité relative des Salicacées par rapport aux essences à bois dur est supérieure à 50% pour toutes les classes de taille, mais une incertitude à cet égard demeure pour les perchis de 5 à 10 mètres. Ces éléments justifient l'évaluation de la dynamique alluviale comme fonctionnelle en RNVL, ce qui est favorable au maintien de la naturalité des unités à bois tendre de l'éco-complexe alluvial.

Cette naturalité des forêts alluviales est cependant altérée par une présence relativement importante des Erables negundo au sein des forêts à bois tendre (où leur densité relative est « moyenne »). L'impact de la substitution des essences natives à bois tendre par ce ligneux plus compétitif (Porté et al. 2011) n'est pas encore suffisamment évalué en forêt rivulaire, à la différence d'autres milieux où il est négatif pour la diversité végétale (Veselkin et al. 2021). Enfin, la couverture relativement importante des herbacées exotiques envahissantes semble s'être accrue ces dernières années en grèves et forêts de bois tendre au sein de la RNVL. Celle-ci est susceptible d'exercer une pression sur la germination et la survie des semis de Salicacées, et constitue une menace pour l'état de conservation de ces éco-complexes alluviaux.

Référence bibliographique associée : Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches – Relevés et analyse 2023. F. MIKOL, 2023.

Suite à donner : évaluer la pertinence de reconduire cette action lors du prochain plan de gestion.

OLT 4 : MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES ANNEXES HYDRAULIQUES ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES HABITATS ET DES ESPÈCES INFÉODÉES



La Boele – Couargues (C. Huguet, CENB)

Opération	Taux de réalisation	Remarques
CS 4.0.2 - Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes	100%	
CS 4.0.3 – Suivi quinquennal de l'intégrité du peuplement odonatologique	0%	
IP 4.1.2 – Réalisation de travaux d'entretien et de restauration des annexes hydrauliques complémentaires	0%	
IP 4.1.3 – Contrôle et gestion de la colonisation de la Jussie et de la Tortue de Floride	0%	

Localisation : Chenaux secondaires de la Loire au sein de la RNVL

Descriptif de l'action : L'objet de cette action est de mieux comprendre et de caractériser le fonctionnement hydraulique des annexes à la Loire. Il s'agit d'une part des chenaux secondaires qui sont plus ou moins longuement connectés au chenal principal, et d'autre part des annexes déconnectées (« boires ») liées au fonctionnement récent du fleuve (bras morts, frayères, ...). Deux indicateurs sont prévus, spécifiquement à ces deux types d'annexes : fréquence d'immersion des chenaux secondaires et variations du niveau de la nappe.

Actions réalisées en 2023 :

Volet 1 : suivi de l'immersion des chenaux secondaires

Les chenaux secondaires ciblés pour répondre à ce suivi sont au nombre de six. Pour connaître la fréquence et la durée d'immersion, des mesures de température sont utilisées : les amplitudes des températures jour/nuit étant beaucoup plus lissées lorsque les sondes sont immergées, l'analyse des variations d'amplitudes devrait servir à mesurer cela.

En 2023, les relevés ont été réalisés sur les sept sondes de température réparties dans le talweg de cinq chenaux secondaires (voir rapport d'activité 2018-2019 : https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/reserves-naturelles-nationales-rnn-a7169.html#H_RNN-du-Val-de-Loire).

Les données ont toutes étaient relevées mais certaines sondes étaient arrêtées depuis plusieurs mois. En effet, il a été nécessaire de réaliser un changement de piles pour 4 sondes au cours de l'année 2023 (La Martinaterie, La Chaume, Lac Aval et La Batte). La pile de la sonde des Aubrets a dû être changée plusieurs fois, la sonde s'arrêtant sans cesse. Ce changement de pile a donc nécessité une reprogrammation de ces dernières et plusieurs passages quelques temps après pour vérification du bon fonctionnement. Plusieurs ne redémarrant pas directement, certaines données sont manquantes.

Sur les deux sondes témoins, celle de la Chaume sur les prairies de Mesves-sur-Loire (émergée en permanence) fonctionne bien, la pile a été changée et les données ont été récoltées. Une sonde plus résistante que les autres a été mise en place dans le chenal principal. Elle pourra être relevée uniquement à l'étiage.

Les chroniques de température ont donc été relevées, triées et organisées dans une base de données. La remise en service d'une grande partie des sondes ainsi que le dysfonctionnement d'un grand nombre d'entre elle (à cause des piles hors-services) ne nous ont pas permis d'analyser les données à l'heure actuelle.

Nous nous efforçons à chaque passage à proximité de ces sondes de vérifier le bon fonctionnement des sondes, afin d'éviter, autant que possible une perte de données due à un dysfonctionnement. Dans le même temps, nous notons en fonction des débits de la Loire si les sondes sont immergées ou non et si les chenaux suivis sont connectés ou pas.

Suites à donner :

La veille et le relevé des sondes se poursuivront en 2024 et une analyse des données sera réalisée s'il y a moins d'erreurs de fonctionnement des sondes permettant d'obtenir des données sur des temps plus longs. Le bon fonctionnement des sondes sera vérifié de manière plus régulière pour éviter au maximum la perte de donnée. La localisation au GPS de précision de la sonde témoin du chenal principal sera réalisée à l'étiage 2024.

Volet 2 : suivi piézométriques des annexes hydrauliques (boires)

Trois autres annexes hydrauliques plus anciennes (boires) et plus déconnectées des chenaux principal et secondaires sont suivies par le biais de piézomètres équipés de sondes qui mesurent les variations de la nappe alluviale.

L'ensemble des piézomètres ont été relevés et capitalisés durant l'année 2023. Une représentation succincte des relevés depuis 2019 a été réalisée (Figure 17).

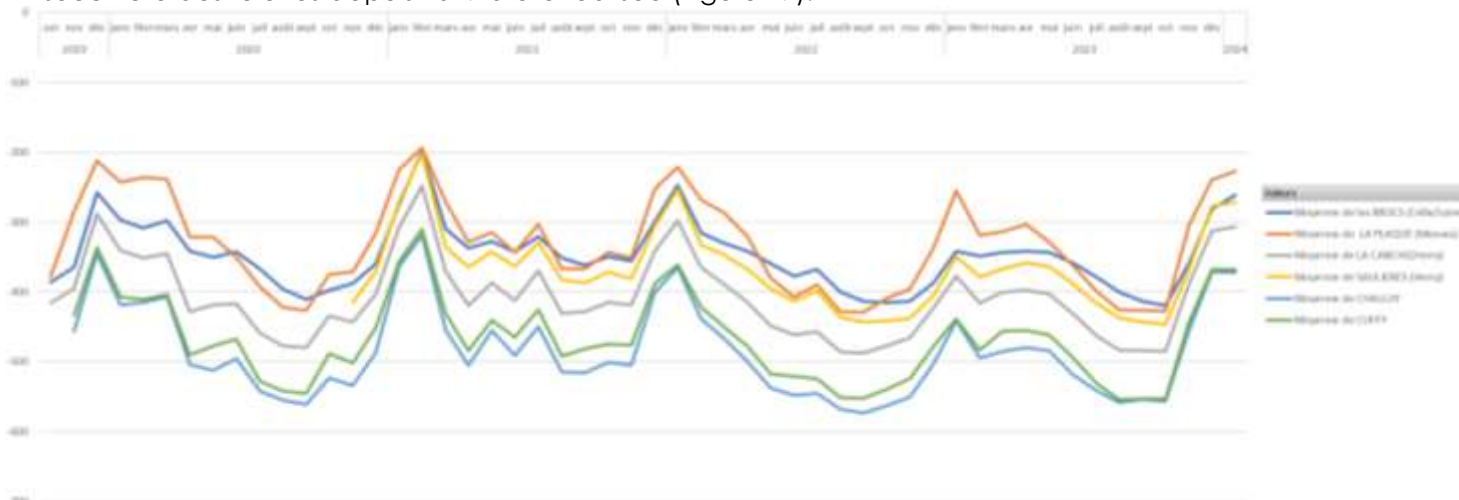


Figure 17 : Fluctuation du niveau des nappes suivies par piézomètres au sein de la RNVL

Suite à donner :

Passage en début d'année 2024 sur l'ensemble des piézomètres avec un piézomètre manuel afin de vérifier la concordance entre les données mesurées et les données relevées manuellement. Si nécessaire recalibrage des piézomètres. Les données seront relevées par la même occasion. Durant l'année, plusieurs passages seront effectués afin de vérifier les paramétrages et de corriger les erreurs le cas échéant.

En début d'année 2024 (janvier-février), un passage sur chacun des piézomètres avec un GPS de précision sera réalisé afin de mesurer l'altitude de chacun des piézomètres. Si cela est possible, le profil altimétrique de chaque boire sera également réalisé. Cela, dans le but de pouvoir comparer les données de fluctuation du niveau de la Loire et/ou du niveau des boires voisines avec les données relevées par les piézomètres.

OLT 5 : RENFORCER L'ANCRAGE LOCAL DE LA RN



Tracy-sur-Loire - C. Huguet, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
CS 5.0.2 - Suivi de la fréquentation	80%	L'éco-compteur n'a pas été démonté
PA 5.1.1 - Animation auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale	100%	
PA 5.2.1 - Animation pour les riverains et les usagers	100%	
CI 5.2.4 – Rénovation des trois sentiers de découverte	0%	
MS 5.2.7 - Diffusion d'informations générales sur le RN et d'actualités sur sa gestion via divers supports	100%	
CI 5.3.1 - Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	100%	
SP 5.3.5 – Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	100%	
MS 5.4.1- Elaboration concertée de cahiers de bonnes pratiques pour l'entretien des ouvrages, infrastructures et aménagements existants	0%	
MS 5.4.2 - Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image	100%	
IP 5.4.3 - Gestion des populations surabondantes de sangliers	100%	
CI 5.5.1 - Aménagement et entretien des berges et des accès	100%	
MS 5.5.4 – Accueil de groupes et de médias	0%	

Localisation : La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire

Descriptif de l'action : L'objet de cette action est d'avoir un aperçu régulier de l'évolution de la fréquentation et de vérifier périodiquement sa compatibilité avec les enjeux de conservation du site. Les données recueillies sur les sentiers de découverte permettront également de vérifier si l'offre de découverte est pertinente (bien utilisée) et si la canalisation de la fréquentation est efficace.

Ceci passe annuellement par :

- le recueil et l'analyse des données de fréquentation recueillies auprès des clubs et loueurs de canoë-kayak (questionnaire à mettre en place) ;
- la mise en place ponctuelle de pièges photo pour évaluer la part de fréquentation liée à ces partenaires (méthode à mettre en place) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants) ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation l'itinéraire « Loire à vélo » à proximité de la réserve naturelle (données du Conseil départemental du Cher) ;

Et tous les trois ans par :

- l'actualisation de la carte de fréquentation (activités, fréquentation des sentiers, accès équipés et itinéraire « Loire à vélo », zones de pénétration pedestre) ;
- l'actualisation de la carte des points noirs de fréquentation (croisement des cartes de fréquentation et d'infractions avec les cartes de sensibilité de la faune au dérangement).



Figure 18 : Sentiers de la Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire (Y. Rivière, N. Pointecouteau/CEN B)

En 2023, a été réalisé le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants). Les principaux résultats sont les suivants :

Fréquentation des sentiers de découverte (données des compteurs automatiques RNVL) :

Pour chaque sentier, la fréquentation a été analysée et reporté dans le graphique suivant :



Figure 19 : Répartition de la fréquentation 2023 sur les trois sentiers

En 2023, **4660 passages** sont comptabilisés au total sur les 3 sentiers de janvier à décembre. Comme montré par les figures 19 et 20, le sentier le plus fréquenté est celui de Pouilly-sur-Loire avec 2137 passages, cela représente 38% de la fréquentation totale.

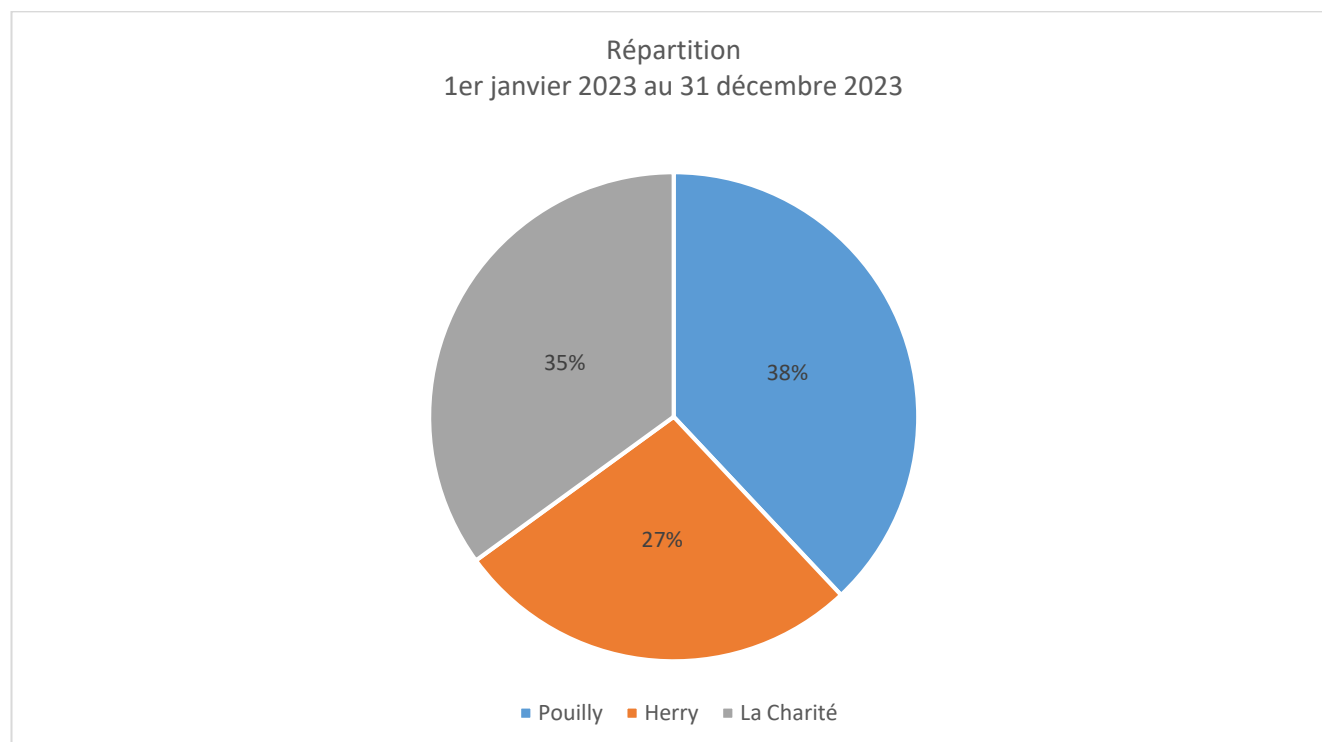


Figure 20 : Répartition de la fréquentation sur les trois sentiers par rapport à la fréquentation totale

En 2023, les pics de fréquentations (figure 21) se situent :

- Au mois de juillet pour le sentier de Pouilly
- Au mois d'août pour le sentier d'Herry
- Au mois d'octobre pour le sentier de la Charité. En effet, le 15 octobre a eu lieu une randonnée solidaire réunissant plus de 200 personnes avec parcours localisé sur ce sentier.

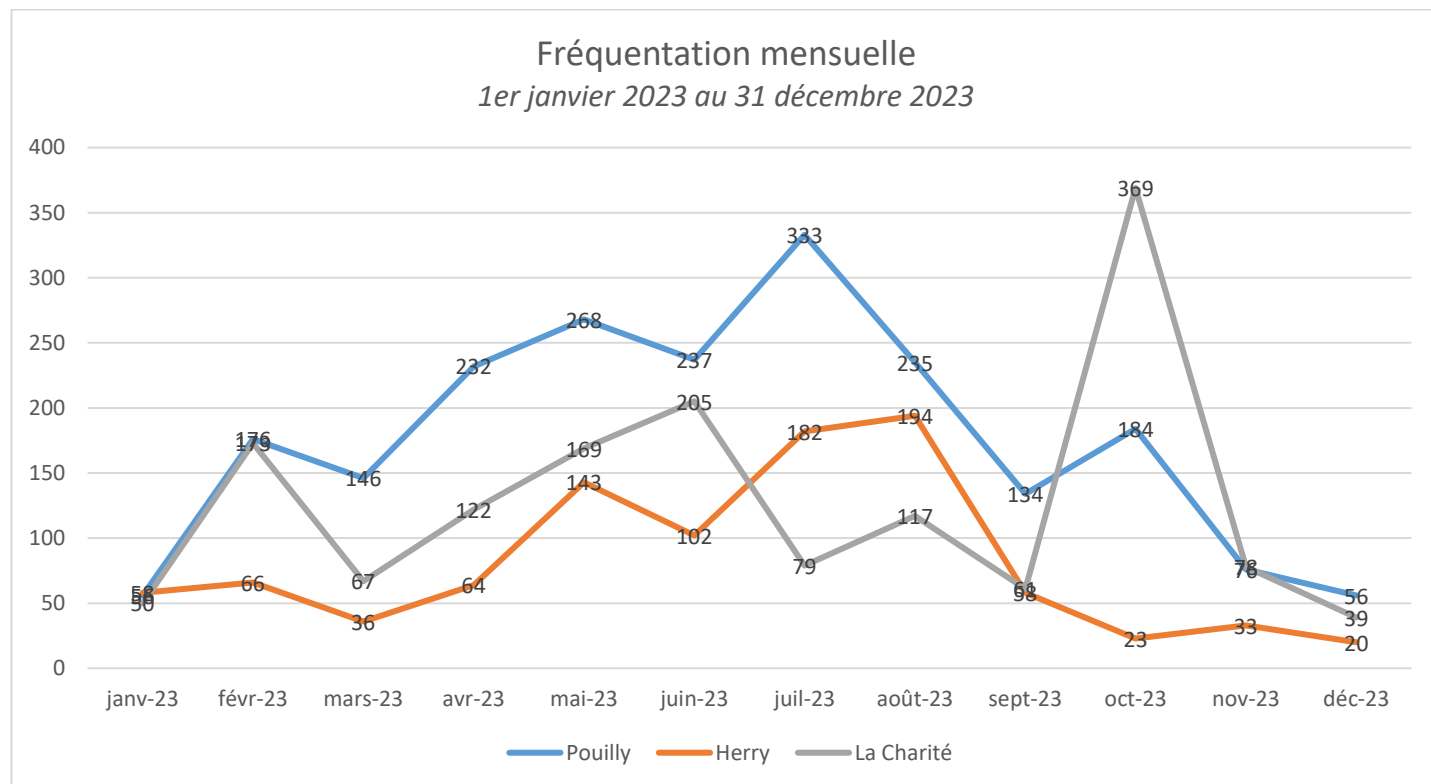


Figure 21 : Fréquentation mensuelle pour les 3 sentiers, année 2023

La fréquentation des sentiers est restée relativement constante entre 2022 et 2023. Le nombre de passages recensé en 2023 est quasi identique à celui de 2022 (figure 22).

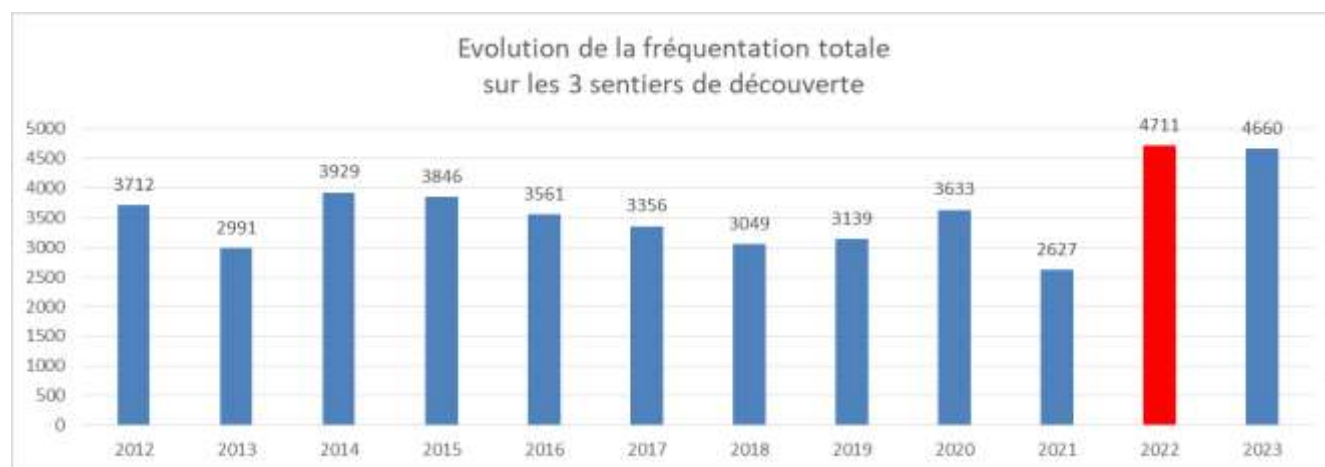


Figure 22 : Evolution de la fréquentation totale sur les trois sentiers de la réserve naturelle

Sur l'ensemble de la période 2011-2023 (figure 23) **le sentier le plus fréquenté est celui de Pouilly-sur-Loire** légèrement devant celui d'Herry¹ jusqu'en 2013, puis de façon plus marquée jusqu'en 2017. En 2018, alors que la fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire accuse une forte baisse, celle du sentier d'Herry augmente et les deux sentiers ont à nouveau une fréquentation très proche.

En 2019, la fréquentation du sentier d'Herry baisse à nouveau légèrement et celle du sentier de La Charité-sur-Loire connaît une belle progression amenant pour la première fois les 3 sentiers à des niveaux de fréquentation assez proches et ce jusqu'en 2020.

Les données de l'année 2021 ne sont pas fiables car elles prennent uniquement en compte les données du 2^{ème} semestre.

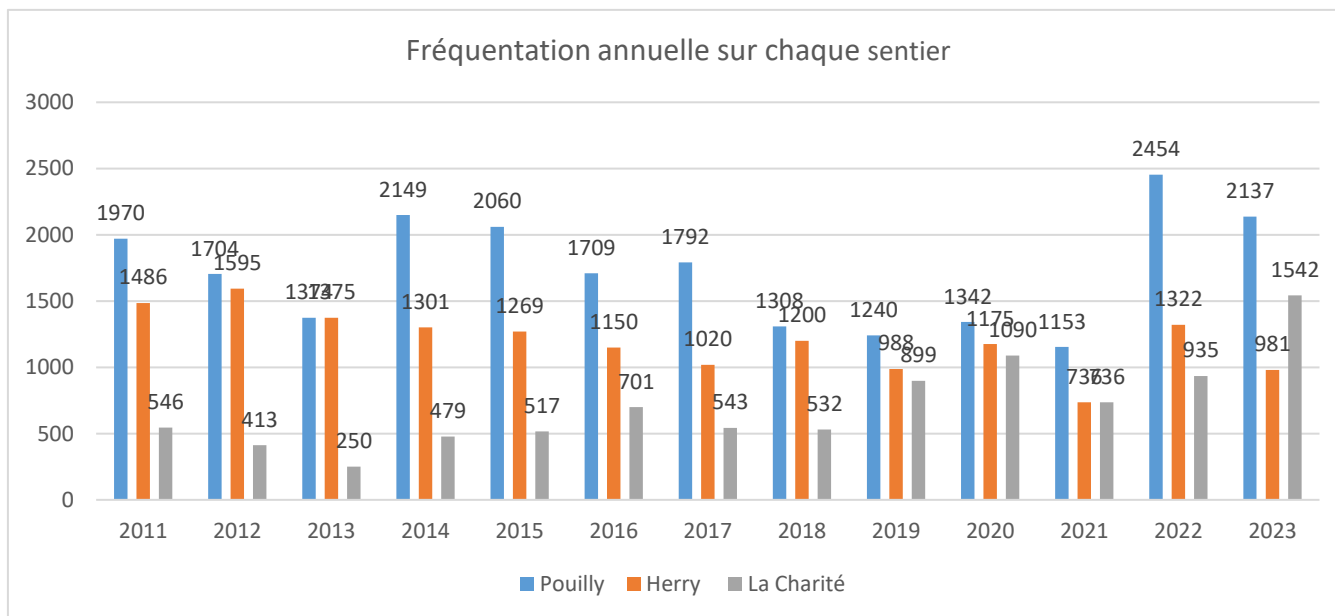


Figure 23 : Evolution de la fréquentation annuelle sur chaque sentier de 2011 à 2023

A partir de 2022, la fréquentation du sentier de Pouilly semble à nouveau se détacher par rapport aux 2 autres, avec une très belle progression (+83%) par rapport à 2020.

En 2023, le sentier de Pouilly reste en tête, mais on notera la progression du sentier de la Charité qui passe pour la première fois devant le sentier d'Herry.

L'évolution de la fréquentation sur les trois sentiers est assez disparate.

La fréquentation du sentier d'Herry est en diminution progressive et constante de 2012 à 2017. En 2017, sa fréquentation avait baissé d'un tiers par rapport à 2012 et ce malgré la proximité de l'itinéraire « Loire à vélo » et l'implantation d'un panneau d'information à l'intersection entre cet itinéraire et le chemin d'accès au sentier. Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer cela : diminution de la communication (document d'accompagnement en fin de stock et non identifié à la réserve naturelle), perte d'attractivité (fermeture des milieux naturels, qualité du chemin d'accès), changement dans les usages liés à cet accès (seul accès à la Loire sur la commune pour les pêcheurs, promeneurs, etc...). Entre 2018 et 2023, la fréquentation est inconstante, alternant une année sur deux entre augmentation et diminution. **En 2023**, le sentier d'Herry atteint son niveau le plus bas² avec 981 passages.

¹ Sur le sentier d'Herry, le compteur est placé à l'entrée du sentier qui est également le lieu de sortie pour le public ; les données sont donc systématiquement divisées par deux sur chaque tranche horaire pour éviter d'éventuels double-comptage. Par ailleurs, depuis fin 2014, un berger et ses brebis fréquentent périodiquement le site des Saulières et peuvent passer occasionnellement sur le compteur automatique du sentier d'Herry. Afin d'éviter un biais trop important, les données supérieures à 25 passages/tranche horaire pendant les périodes de présence du troupeau sont supprimées.

La fréquentation du sentier de La Charité-sur-Loire a fortement diminuée entre 2011 et 2013 pour remonter ensuite jusqu'en 2016 et retrouver un niveau quasiment équivalent à 2011 en 2017 et 2018 (532 passages). Son attractivité reste faible. Ceci s'explique possiblement du fait d'une diversité d'activités touristiques sur la commune de La Charité-sur-Loire, de la présence de nombreux autres accès à la Loire, d'un déficit de communication (diffusion du document d'accompagnement limitée et payante) et d'attractivité (distance du centre-ville, manque de contenu pédagogique). En 2019, la fréquentation de ce sentier connaît une progression de plus de 40 % par rapport à 2018 avec 911 passages, sans explications apparente ; le plaçant quasiment au même niveau que les deux autres sentiers. Cette évolution se confirme en 2020. En 2022², la fréquentation du sentier diminue de nouveau pour mieux augmenter l'année suivante. **En 2023**, le sentier de la Charité atteint son niveau le plus haut avec 1542 passages. On note une augmentation de +64% par rapport à 2022, faisant passer pour la première fois le sentier de la Charité devant celui d'Herry.

La fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire a d'abord baissé de 30 % entre 2011 et 2013, pour remonter au-delà en 2014 et 2015 et baisser à nouveau légèrement en 2016-2017. En 2018 sa fréquentation est encore en baisse et atteint son plus bas niveau depuis 2011, quasiment équivalent à 2013 (1342 passages en 2020). Ce faible niveau de fréquentation se confirme en 2019 avec 1240 passages. Ce sentier bénéficie pourtant d'une communication et d'une attractivité plus importante que les deux autres (large diffusion du document d'accompagnement identifié à la réserve naturelle, contenu pédagogique, lien avec le Pavillon du Milieu de Loire, diversité et ouverture des milieux naturels). Il est par ailleurs utilisé régulièrement par les animateurs du Pavillon du Milieu de Loire avec des groupes. L'année 2022 marque une très forte progression de la fréquentation de ce sentier (+83%) par rapport à 2020, le sentier atteint son niveau le plus haut avec 2454 passages. **En 2023**, sa fréquentation baisse légèrement par rapport 2022, restant malgré tout, le sentier le plus fréquenté des trois.

Fréquentation de la Loire à Vélo :

Le suivi de la fréquentation sur la Loire à vélo se fait grâce à un parc de compteurs automatiques géré par le Conseil Départemental du Cher, gestionnaire de l'itinéraire. L'un d'entre eux est positionné à Couargues en limite de la réserve naturelle.

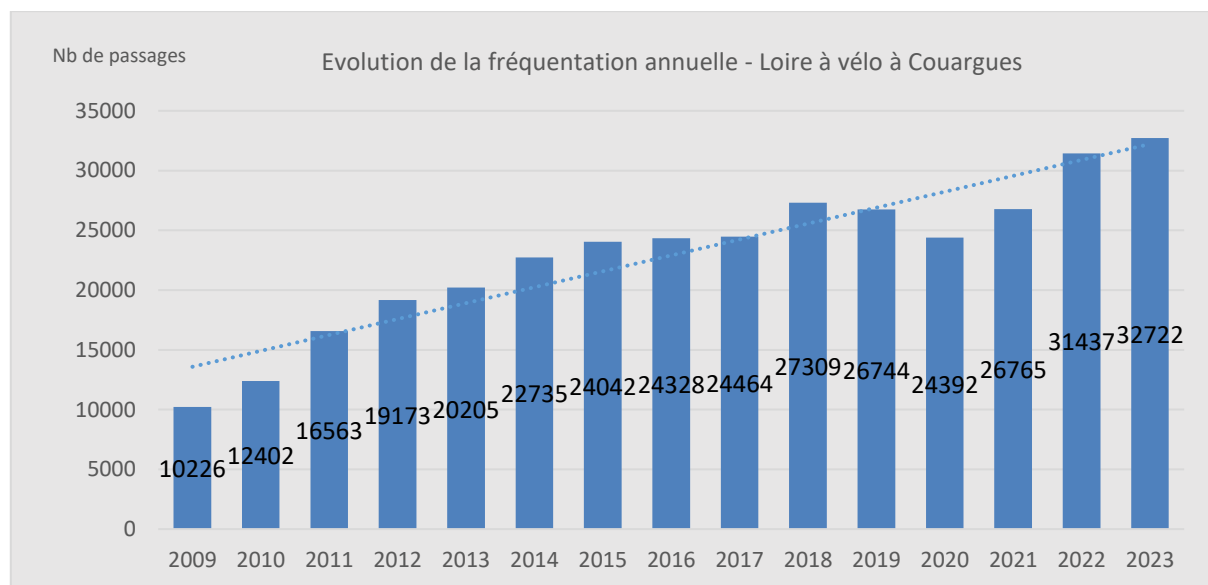


Figure 24 : Evolution de la fréquentation totale sur la Loire à vélo de 2009 à 2023

La fréquentation totale annuelle est en augmentation depuis 2009. Après deux années de forte augmentation suite à l'ouverture de cet itinéraire, le taux d'augmentation annuel s'affaiblit pour être quasiment nul en 2016 et 2017. En 2021, la fréquentation est de nouveau en progression. La fréquentation atteint un niveau record **en 2023** avec **32 722 passages** (figure 24).

² Les données de l'année 2021 sont tronquées, elles ne prennent pas en compte les données du 1^{er} semestre (1^{er} janvier au 1^{er} juillet) les nouvelles batteries et outils de relevés ont été mis en route après cette date.

Les données issues du compteur (propriété du CRT Centre-Val de Loire), installé en 2008 montre un pic de fréquentation mensuelle se situe au mois d'août avec **6505 passages**. Les mois de juillet-août concentrent 38 % de la fréquentation annuelle (figure 25).

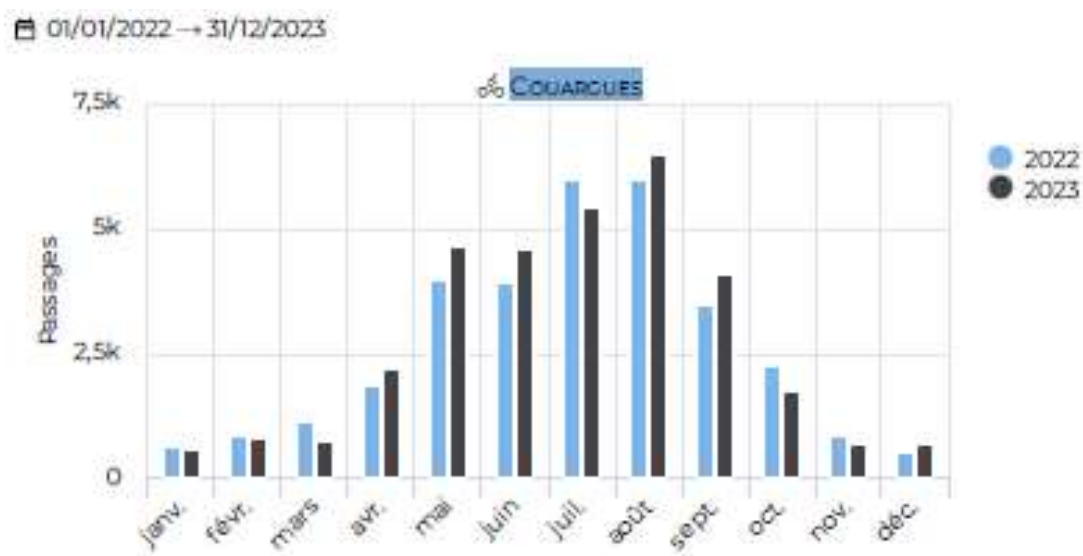


Figure 25 : Comparaison de la fréquentation mensuelle sur la Loire à vélo entre 2022 et 2023

Conclusions :

Ces informations permettent essentiellement de connaître l'utilisation des équipements de découverte actuels sur la RN et son évolution dans le temps. Elles ne permettent pas de connaître la fréquentation globale sur la réserve naturelle, ni de donner une indication sur son évolution qui peut être différente entre sites équipés et non-équipés.

Les données de fréquentation sur les sentiers seules ne permettent pas de vérifier que ces équipements jouent un rôle dans la canalisation de la fréquentation (nécessité de comparaison avec la fréquentation « hors sentiers »).

Enfin l'emplacement des compteurs n'a pas été étudié à l'origine dans le but de vérifier la compatibilité de la fréquentation avec les enjeux de quiétude mais de manière à bien distinguer le public fréquentant les parcours (compteurs placés en milieu de parcours).

L'installation de compteurs complémentaires sur les accès fréquentés (selon le niveau de fréquentation estimé en 2005 et à dire d'expert), donnant sur des zones de pénétration importante en surface et/ou sur des zones de sensibilité de la faune au dérangement, reste donc nécessaire pour identifier les zones d'incompatibilité potentielle entre fréquentation et préservation.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2024

Poursuite des relevés et analyse des données des compteurs sur les sentiers, récolte et analyse des données de fréquentation de l'itinéraire Loire à Vélo. Les moyens mobilisables ne permettront pas l'installation de compteurs automatiques complémentaires.

A noter : les actions CC 5.2.2 *Elaboration de documents de découverte de la RN* et CC 5.2.4 *Rénovation des trois sentiers de découverte*, devraient permettre de redonner davantage d'attractivité aux sentiers et ainsi de mieux canaliser une partie de la fréquentation. Initialement programmées en 2018 dans le plan de gestion, leur réalisation dépendra de la possibilité de mobiliser les financements nécessaires (cf. action CI 5.2.4 *Rénovation des trois sentiers de découverte*).

Descriptif de l'action :

Il s'agit de proposer ou de répondre aux demandes d'animations et d'interventions auprès du jeune public en situation scolaire de tous les niveaux (de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur) ou hors scolaire.

Ceci passe par :

- la valorisation et l'implication de différents acteurs locaux d'éducation à l'environnement et de découverte nature,

- l'intervention des gestionnaires auprès des publics et sur des thématiques complémentaires à cette offre (collégiens, étudiants et universitaires/ dynamique fluviale et végétale, fonctionnement et évolution du fleuve, missions des gestionnaires).

Les interventions sur site seront privilégiées par les gestionnaires. La participation à la mise en œuvre d'actions du plan de gestion pourra être proposée.

Actions réalisées en 2023 :

Le Pavillon du Milieu de Loire a réalisé 115 animations pour le jeune public (1894 personnes). Environ 65 % des personnes ainsi sensibilisées sont des élèves du primaire et de la maternelle ;

Le tableau ci-après propose le détail des effectifs et la nature du public touché

Tableau 4 : récapitulatif des animations réalisées par la RNVL et le PML en 2023

Animation 2023	Nombre d'interventions	Nombre de personnes touchées
Intervention auprès de classes scolaires (maternelle à université inclus)	54	1233
Intervention jeune public hors scolaire (atelier, centre de vacances...)	19	284
Intervention auprès de groupes organisés adultes (associations...)	1	5
Intervention auprès de groupes constitués sur place (tous publics - individuels)	41	372
Exposition (hors centre d'accueil), stand d'information	0	0
Maraudage	0	0
TOTAL	115	1894

Suite à donner : à reconduire en 2024

Descriptif de l'action :

Un programme annuel d'animations permettra de sensibiliser et d'informer les usagers et riverains sur les enjeux de la RN et les actions des gestionnaires. Les propositions d'animations seront intégrées dans les divers programmes et supports des acteurs locaux (offices de tourisme, communes, pays, conseils départementaux...) et régionaux (CEN Bourgogne et Centre-Val de Loire, Bourgogne Nature, Conseils régionaux, Graine Centre...) ainsi que dans les sites et documents des manifestations (Fête de la Nature, Fête de la Science, Journées du patrimoine...). Une réflexion sera menée sur l'édition de supports de communication (affiche, flyer...) et d'un calendrier en ligne rassemblant les animations des différents acteurs sur le territoire

Actions réalisées en 2023 :

La chargée de communication de la RNVL a participé aux Rencontres régionales des acteurs de l'éducation à l'environnement organisées par le GRAINE Centre-Val de Loire le 15 décembre 2023.

Un panel d'animations et d'outils de communication ont été listés afin d'améliorer les propositions pédagogiques de la RNVL en 2024 (kakémonos, outils pour un stand...).

Suite à donner : mettre en œuvre les propositions retenues en 2024

Descriptif de l'action :

Il s'agit d'utiliser divers supports et médias pour informer les usagers et les riverains de l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte. Cela se traduit par :

- l'intégration ou l'actualisation d'informations générales dans divers sites internet et documents des gestionnaires ou d'autres acteurs, et dans divers guides à portée plus large,
- la diffusion des informations d'actualité via la presse et des médias locaux, les pages et sites internet consacrés à la réserve naturelle, les vitrines des panneaux et bornes d'information, courriel, lettres électroniques, bulletins municipaux, etc.,
- la création d'une page Facebook dédiée à la réserve naturelle,
- l'organisation d'opérations de lancement ou inaugurations d'actions du plan de gestion,
- la diffusion de divers documents.

Actions réalisées en 2023 :

Une étude comparant les différents outils internet a été réalisée (benchmark), une page Facebook et une page Instagram spécifiques à la RNVL ont été créées en 2023.

Un calendrier de publications a été également créé pour la période janvier – juin 2024.

L'annexe 1 du présent rapport propose le benchmark réalisé et le calendrier éditorial (listant les premières publications de la RNVL parues en 2024).

Suite à donner :

Renforcer les nouveaux outils de communication en suivant le calendrier de publications 2024.

Localisation : Ensemble de la RNVL

Descriptif de l'action : L'opération consiste à maintenir les éléments de signalétique dans un bon état (remplacement d'éléments détériorés) mais également de les améliorer (renforcement de la signalétique, mise à jour des panneaux, amélioration de la lisibilité des éléments).

Actions réalisées en 2023 :

Les signalétiques réglementaires et informatives sur les limites de la réserve ont été vérifiées en 2023. Les pictogrammes réglementaires détériorés ou abîmés ont été remplacés sur les panneaux. Un listing des éléments nécessitant un remplacement a été dressé. L'ensemble des données relatives à la signalétique (type de panneau, pictogrammes réglementaires, état des panneaux) ont été capitalisées et mises à jour sous un logiciel cartographique (Qgis).

Le dispositif de signalétique fluviale d'entrée à destination des randonneurs nautiques par la pose de panneau amovible dans le lit du fleuve à l'aval immédiat du pont de La Charité-sur-Loire, a été mis en place au mois de juin et retiré à la mi-septembre.

Le suivi et l'entretien des trois sentiers de découverte (la Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Herry), sont réalisés par l'équipe de la réserve naturelle pour la petite maintenance (entretien du mobilier existant et petits bûcheronnages-débroussailllements). Les services techniques des communes de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire assurent trois à quatre broyages pour garantir aux visiteurs de bonnes conditions de cheminement.

Suite à donner : Poursuivre l'entretien courant de la signalétique de la réserve naturelle. S'informer sur les dispositifs permettant la mise en place de bouées lestées (contact VNF, utilisation d'une barge avec grue...)



Figure 26 : Entretien de la signalétique par les Gardes techniciens de la RNVL – CENB

Localisation : Ensemble de la RNVL

Descriptif de l'action : Il s'agit, lors de tournées de surveillance par voie terrestre (voiture, vélo et à pied) et aquatique (canoë) :

- D'effectuer un travail de prévention auprès du public fréquentant la réserve naturelle en lui expliquant les principes et les raisons de la réglementation (maraudage) ;
- Si nécessaire de verbaliser les contrevenants lorsque des infractions sont constatées.

Actions réalisées en 2023 :

Au total, 47 infractions ont été relevées en 2023 par les agents de la réserve naturelle (Figure 40) contre environ 80 en 2022.

Quelques tournées de surveillance ont été réalisées pendant la saison estivale que ce soit en terrestre ou en canoë. La période estivale correspond à la forte fréquentation touristique. D'autres infractions ont également été constatées dans le cadre de suivis scientifiques.

Une mission inter-services a été réalisée le 17 et 18 août 2023. Composé d'un agent de la RNVL et de 10 agents de l'OFB (58/18/Brigade mobile d'intervention).

Sur ces 47 infractions relevées, 35 sont des constats a posteriori, 12 ont fait l'objet d'avertissements oraux.

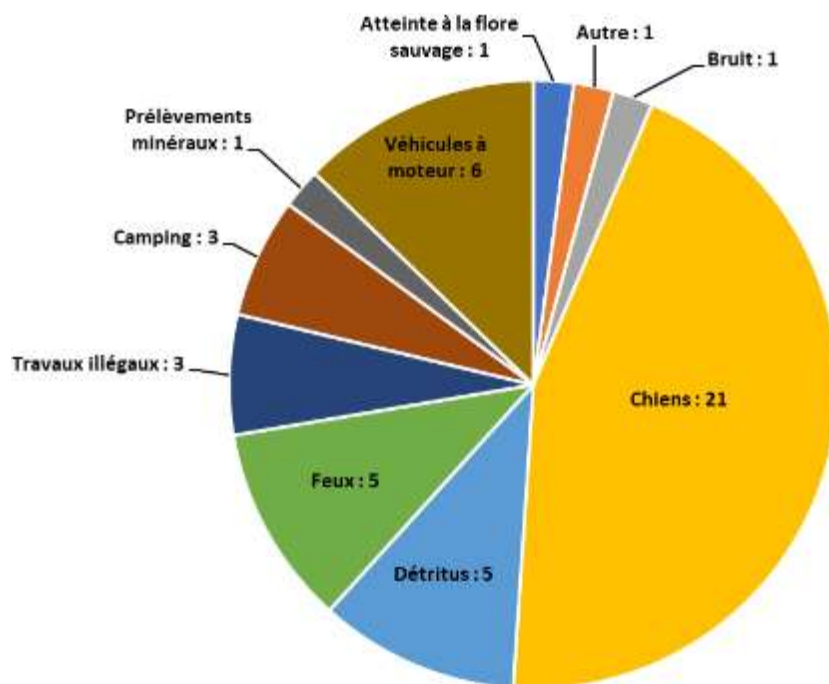


Figure 27 : Répartition des infractions par catégorie en 2023

Lors des tournées de surveillances et des avertissements oraux, des plaquettes de la réserve naturelle sont distribués et un échange sur les enjeux de la réserve sont évoqués.

Un garde-technicien de la réserve naturelle a effectué la formation commissionnement en début d'année 2023.

Suite à donner : Augmenter le temps consacré aux missions de surveillance de la réserve naturelle et relancer les missions interservices (OFB, gendarmerie...).

Se rapprocher du tribunal judiciaire via la MISEN (Mission interservice de l'eau et la nature) ou en prise de contact direct afin de que le gestionnaire de la RNVL se présente et pour définir les suites à donner selon les infractions relevées.

La prévention et la sensibilisation restent la priorité avant la répression.



Figure 28 : Tournée de surveillance en canoë sur la RNVL - CENB

Localisation : Ensemble de la réserve.

Descriptif de l'action :

Un certain nombre d'activités sportives, touristiques ou de loisirs s'exercent ou sont susceptibles de s'exercer sur la réserve naturelle, accompagnées ou non : randonnée ou balade nautique, pédestre, équestre, cycliste, pêche, chasse. Si elles peuvent potentiellement induire des impacts sur les habitats et les espèces, notamment en termes de dérangement liée à la fréquentation, elles sont aussi vectrices de sensibilisation des publics au patrimoine naturel, à sa fragilité et à la nécessité de sa préservation. L'encadrement (limitation de pratiques, engagement d'information et respect des sites...), l'accompagnement (temps de rencontre, d'échange et de formation, mise à disposition d'outils d'information) et la valorisation (action de communication, organisation d'évènement) de ces activités peut donc s'avérer non seulement nécessaire à la bonne conservation du site mais aussi bénéfique à son appropriation et à l'évolution des mentalités.

Actions réalisées en 2023 :

Une rencontre entre le Pavillon du milieu de Loire et la nouvelle équipe de la réserve naturelle a été organisée le 6 décembre 2023. Les calendriers d'animations, les bilans ont été présentés lors de cette rencontre.

Suite à donner : reconduire en 2024

Localisation : Ensemble de la RNVL.

Descriptif de l'action :

Afin de contribuer à minimiser les risques relatifs aux dégâts sur les cultures et à la sécurité routière, en parallèle des prélèvements réalisés par les chasses riveraines sur leurs territoires respectifs au sein et en dehors de la réserve naturelle, il s'agit de disperser et de prélever des sangliers jugés surabondants qui pourraient se réfugier dans les parties non ouvertes réglementairement à la chasse de la réserve naturelle.

Pour garantir la compatibilité avec les enjeux de quiétude de l'avifaune hivernante, sont réalisées :

- des interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre en poussées silencieuses entre la mi-novembre et la mi-mars sur trois secteurs (La Batte, Les Loges, Le Lac) ;
- des battues administratives « allégées » à des périodes les moins sensibles pour l'avifaune si celles-ci s'avèrent nécessaires.

Les modalités et périodes de réalisation de ces dispositifs sont définies par un arrêté-cadre et des arrêtés spécifiques annuels. La formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » issue du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle veille à leur bonne mise en œuvre et peut proposer des ajustements.

Actions réalisées en 2023 :

Interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre

En 2023, neuf interventions ont eu lieu (Tableau 4 ci-dessous). Les trois secteurs de la Batte, des Loges et du Lac ont été concernés. En moyenne, les archers étaient huit par sortie et le nombre moyen de sangliers vus de trois, avec un taux de dispersion moyen de plus de 26% à l'échelle de l'année. Au total, six sangliers ont été prélevés : trois par les chasses riveraines (le 26 novembre 2023) et trois par les archers (un le 4 février 2023 et deux le 2 décembre 2023).

Tableau 5 : Synthèse des sorties des archers sur la RNVL en 2023

DATE	SECTEUR	Séquence	Lieu détail	Sangliers VUS	Sangliers SORTIS	Taux de Dispersion	Prélèvements	Archers
08-janv-23	Ile du Lac	matin	Partie Nord	8	0	0,0%	0	4
14-janv-23	Les loges	matin	Atterrissement	0	0	/	0	6
		ap-midi	Îlot central	2	0	0,0%		6
29-janv-23	La Batte	matin	Atterrissement de la Batte	1	0	0,0%	0	7
	Ile du Lac	ap-midi	Atterrissement du Lac	0	0	/	0	7
04-févr-23	La Batte	matin	Ile de La Batte	6	6	100,0%	1	9
		ap-midi	Îlot de Vaudrilly	0	0	/		9
11-févr-23	Les loges	matin	Îlot des Loges	2	0	0,0%	0	9
		ap-midi	Atterrissement	2	0	0,0%		9
26-nov-23	Ile du Lac	matin	partie sud : Ile du Lac	9	3	33,3%	3	8
02-déc-23	La Batte	matin	partie Sud : ile de la Batte	17	2	11,8%	2	19
09-déc-23	Les Loges	matin	Atterrissement	0	0	/	0	8
23-déc-23	La Batte	matin	Atterrissement de Passy	0	0	/	0	6
	Les Loges	ap-midi	Atterrissement	1	1	100,0%	0	6

Cette année, un travail de recalibrage des cartes fournies aux archers pour noter leurs observations de terrain a été réalisé. Les coordonnées des référents des deux associations de chasse (ACAC et ANCA) et de l'équipe gestionnaire y ont également été mises à jour.

L'équipe de la réserve naturelle a assuré la coordination et le suivi du déroulement de ces opérations en lien avec les responsables des associations de chasseurs à l'arc pour définir les secteurs d'intervention et les chasseurs riverains pour les prévenir des dates d'actions des archers.

Battues administratives

Parallèlement, des battues administratives sous la responsabilité des lieutenants de louveterie ont été réalisées avec l'assistance de l'équipe de la RNVL ainsi que les services de l'OFB du Cher et de la Nièvre :

Tableau 6 : Synthèse des prélèvements réalisés lors des battues administratives en 2023

Date	Secteur	Prélèvements
15 mars 2023	La Batte – La Chapelle-Montlinard (18)	1
22 mars 2023	Les Loges – Pouilly-sur-Loire (58) et Couargues (18)	11
13 novembre 2023	Les Loges – Pouilly-sur-Loire (58) et Couargues (18)	7

Formation restreinte « Chasse et gestion de la faune sauvage surabondante »

En 2023, deux réunions se sont tenues. Celle du 26 mai a permis de faire un bilan des opérations de battues administratives de mars 2023. Examen a été fait de l'hivernage des oiseaux d'eau, de l'action des interventions des chasseurs à l'arc, des prélèvements globaux et de l'évolution des dégâts de sangliers connus sur les cultures à cette date.

La réunion du 21 décembre a quand elle permis de faire un point à mi-parcours sur le déroulement et les décisions prises pour ce début de saison de chasse 2023/2024 concernant la battue réalisée en novembre, la communication entre les acteurs de cette formation restreinte et les dégâts culturels de sangliers étant les mêmes qu'en début d'année.

Suite à donner : Poursuivre l'encadrement des activités cynégétiques en garantissant sa compatibilité avec les enjeux écologiques de la réserve.

Localisation : Ensemble de la réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Cette mesure consiste à assister et suivre de manière administrative et technique les acteurs locaux (collectivités, associations) qui souhaitent conduire des opérations d'entretien de la végétation de berges, des aménagements de points de vue paysagers, aires de pique-nique ou de stationnements, parcours et/ou places de pêche.

Actions réalisées en 2023 :

A son arrivée, la Conservatrice a pris contact avec les maires des communes concernées et plus particulièrement avec les services techniques des communes de la Charité-sur-Loire et de Pouilly-sur-Loire afin de rappeler les procédures réglementaires à mettre en place pour la réalisation de ces actions. De plus, l'équipe de la RNVL a participé à l'assemblée générale de l'association « Loire et promenades ». La volonté des participants d'intervenir sur les berges pour voir la Loire a été renouvelée. La conservatrice a rappelé les enjeux de la RNVL (notamment concernant les ripisylves) et, lors d'une réunion avec les élus de l'association, un rappel sur les procédures réglementaires à mettre en place préalablement pour intervenir sur les bords de Loire en réserve naturelle a été fait notamment en précisant que les impacts des aménagements sur les enjeux de la réserve naturelle devaient être précisément étudiés avant le dépôt d'une demande d'autorisation.

Suite à donner : Poursuivre l'encadrement et le suivi des acteurs locaux

OLT 6 : OPTIMISER LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE



Traces de Loutre, Pouilly-sur-Loire - C. Huguet, CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
EI 6.0.1 – Evaluation de la gestion de la réserve naturelle	100%	
MS 6.1.1 – Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	100%	
MS 6.2.1 – Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	100%	
MS 6.3.1 – Animation des instances de gouvernance de la réserve naturelle	100%	
MS 6.3.2 – Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projet	0%	
MS 6.3.4 – Suivi des demandes d'autorisation	100%	
MS 6.3.5 – Définition de la politique pénale et participation aux MISEN 58 et 18	0%	
MS 6.3.6 – Gestion administrative, matérielle et financière	100%	
CS 6.4.2 – Veille naturaliste sur les espèces animales et végétales pressenties à responsabilité	100%	

Localisation : Ensemble du territoire de la RNVL

Descriptif de l'action :

Le plan de gestion de la réserve naturelle, référence permanente de la gestion pour la durée du plan assure la continuité et la cohérence de celle-ci dans l'espace et le temps. Deuxième volet du plan de gestion, ce rapport s'inscrit dans la continuité de l'état des lieux, la définition des responsabilités et des enjeux détaillés dans la précédente section. Il présente les objectifs et actions à mettre en œuvre durant la période 2017-2026 pour atteindre d'un bon état de conservation des habitats naturels et des espèces tout en garantissant un ancrage local et une gestion optimale de la réserve naturelle. Il contient également un tableau de bord de la gestion détaillant les attendus des objectifs, les indicateurs et métriques à récolter pour l'évaluation de la gestion menée. La révision pour la période 2022-2026 fait suite à l'évaluation à mi-parcours (CHAMPION et al., 2022) du plan de gestion et propose des modifications sur certains objectifs et certaines actions.

Actions réalisées en 2023 :

L'évaluation à mi-parcours conduite en 2022 a amené quelques modifications de forme de l'arborescence afin d'assurer sa cohérence avec les avancées méthodologiques des plans de gestion, dont la version stabilisée au niveau national est parue en 2018 :

- **Les facteurs d'influence ont été affinés** : ils font désormais la distinction entre ce qui relève du facteur général influençant l'état des enjeux, et les pressions associées sur lesquelles le gestionnaire peut ou non intervenir. Dans le tableau d'arborescence complet (annexe 1), la colonne « pression » est donc nouvelle et les éléments qu'elle comporte ont été synthétisés à partir des informations déjà présentes dans le diagnostic du plan de gestion.
- **Les indicateurs et les métriques prévus par le plan de gestion ont été affinés** (préalablement à l'évaluation) et **tous ont été dotés à cette occasion de leur grille d'interprétation prévisionnelle des résultats (seuillage)**. Ainsi, au terme du troisième plan de gestion, il pourra être fait une lecture comparée de l'état des pressions à mi-parcours et en fin de plan. Le seuillage est présenté dans chaque fiche OLT (Objectif à long terme) ou OP (Objectif opérationnel du plan).
- **OLT 1 : la formulation de l'OP1.4 a été complétée** « Documenter les habitats et espèces inféodées à la dynamique fluviale du lit vif pour lesquels la RN a un haut niveau de responsabilité » et les actions CS1.0.11 (suivi Castor) et CS1.0.12 (suivi oiseaux hivernants) qui sont plutôt des suivis d'espèces à haut niveau de responsabilité que des espèces indicatrices de l'état de conservation de la dynamique fluviale, y ont été rattachées.
- **OLT1 : un OP1.5 a été créé par déplacement d'une chaîne logique initialement placée sous l'OLT5 (FI/P/OP/actions)** : la chaîne liée à la pression sociale exercée sur les choix de gestion par les usagers et riverains du fait du déficit de compréhension des processus d'enfoncement du lit de la Loire (précédemment rattaché à l'OLT5) a été transférée dans l'OLT1. L'OP1.5 est ainsi formulé : « Faire évoluer la compréhension du fonctionnement fluvial par les acteurs et riverains ». Ses actions afférentes ont été déplacées avec lui (CS5.2.11 « Recueil de la mémoire et des représentations locales sur l'évolution de la Loire sur le secteur RN » et MS5.2.12 « Réalisation de supports sur l'évolution de la Loire et son fonctionnement »).
- **OLT2 : ajouter un OP2.2 (sur le modèle de OP1.4 de l'OLT1)** « Documenter périodiquement les habitats et espèces caractéristiques des pelouses et prairies des milieux ligériens pour lesquels elle a un haut niveau de responsabilité » et **rattachement de l'action CS2.0.2** (suivi des espèces à responsabilité des pelouses et prairies).
- **OLT3 : ajouter un OP3.3 (sur le modèle de OP1.4 de l'OLT1)** « Documenter périodiquement les habitats et espèces caractéristiques des boisements des milieux ligériens pour lesquels elle a un haut niveau de responsabilité » et y rattacher l'actions CS3.0.5 (cartographie Orme lisse).

- **OLT5 : au regard de l'OP5.5, une action « Animation du volet participatif du PG »** a été formulée de façon à éviter le renvoi peu opérationnel aux actions 6.3.6 et PA5.2.1.
- **OLT5 : création d'une nouvelle action MS5.2.11 « Animation du déploiement et mise en œuvre des résultats de l'étude « de valorisation »** ; elle vient déployer les résultats de cette importante étude conduite en 2022.
- L'ensemble des opérations à déployer jusqu'en 2026 ont été dimensionné en termes de moyens humains et financiers.

Cette proposition de révision du plan de gestion a été présentée en CSRPN des régions Centre Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté ainsi qu'en Comité Consultatif de Gestion de la RNVL ayant ainsi permis son approbation par Arrêté préfectoral

Suite à donner :

Mise en œuvre de cette révision du plan de gestion

Références bibliographiques du rapport d'études :

CHAMPION E. (AGENA), GOMEZ S. (2023). Plan de gestion 2017-2026 de la Réserve Naturelle du Val de Loire. Tome Objectifs et actions (révision pour la période 2022-2026). Cen Bourgogne et Centre Val de Loire.

Descriptif de l'action : la participation des gestionnaires et du personnel de la réserve naturelle à des programmes de conservation au sein de différents réseaux d'espaces naturels est essentielle. L'échange d'information, la mutualisation des expériences, la réalisation de projets communs est une plus-value importante pour la gestion et la valorisation de la réserve naturelle et le travail des gestionnaires.

Actions réalisées en 2023 :

- Réserves Naturelles de France : un garde-technicien a participé du 14 au 16 novembre 2023 à un séminaire sur "les développements technologiques au service des suivis scientifiques dans les aires protégées". Différents thèmes ont été abordés : Bioacoustique, télédétection, ADN environnemental, pièges photographiques ...
- Réunion chercheurs/gestionnaires à Bourges : le 28 septembre 2023, un garde-technicien a participé à cette journée d'échanges dans le but de renforcer la coopération et la construction de projets entre chercheurs et gestionnaires sur le bassin de la Loire.
- Natura 2000 : les gardes technicien-ne-s ont participé à la mise en œuvre de certaines actions de suivis scientifique et naturaliste du Document d'objectifs des sites Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier entre Nièvre et Cher qui répondent également à des actions de la RNVL (suivis et protection des sternes, suivis libellules gomphidés et annexes hydrauliques...)
- Séminaire de formation "la police en réserve naturelle" organisé par la DREAL BFC et le Conseil Régional BFC les 28, 29 et 30 novembre 2023 dans les locaux dijonnais de la DREAL BFC : les gardes techniciens de la RNN Val de Loire ont participé à ces 2,5 jours consacrés à "la police en réserve naturelle". Différents intervenants de la gendarmerie nationale, du Tribunal judiciaire, de la DDT, de l'OFB, de RNF et de gestionnaires de RN ont présenté leur retour d'expériences sur l'exercice des polices judiciaire et administrative et les collaborations inter- services.
- La journée des gestionnaires de réserves naturelles nationales et régionales de Bourgogne-Franche-Comté s'est déroulée le 30 novembre 2023 : dans la continuité du séminaire "police en réserve naturelle" : participation des deux gardes-techniciens de la réserve et du coordinateur RN du Cen Bourgogne. Discussion sur la création d'un groupe police des RN BFC et la mise en place d'une formation technique en 2024.
- Réseau des Conservatoires d'espaces naturels : la conservatrice et la chargée de communication de la RNVL ont participé au congrès des CEN à la Rochelle du 29 novembre au 2 décembre 2023. Différents thèmes ont été abordés dans les ateliers : le pâturage, les outils de communication notamment.

Suite à donner : à poursuivre en 2024

MS 6.2.1	Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire
-----------------	--

Descriptif de l'action : les actions de la gestion de la réserve naturelle peuvent répondre et s'inscrivent dans divers programmes de gestion intégrée du cours de la Loire (Plan Loire, SDAGE, contrat de milieu ...) à différentes échelles territoriales. A l'échelle départementale, il s'agit selon les sollicitations de participer aux commissions de gestion des activités humaines.

Actions réalisées en 2023 :

- Participation d'un garde-technicien à une réunion le 30 mars 2023 à Decize, entre les différentes réserves naturelles de l'axe Loire (RNN de Saint-Mesmin, RNN du Val de Loire, RNR Loire Bourguignonne, RNN Du Val d'Alier et RNR Val de Loire Bourbonnais). Le but de cette réunion est d'échanger sur les problématiques communes et de partager des retours d'expériences, des protocoles de suivis etc.
- Participation de la conservatrice à la réunion APPB sterne Nevers organisé par la DDT58. Un bilan sur les Sternes présentes sur le site Natura 2000 (dans lequel est inclus la RNVL) a été présenté.

Suite à donner : à poursuivre en 2024

MS 6.3.1	Animation des instances de gouvernance de la RN
-----------------	--

- La préparation et l'animation d'une réunion annuelle du **comité consultatif de gestion**.

Il s'est déroulé le jeudi 31 mai à la salle des fêtes de Tracy-sur-Loire. Outre les éléments d'un ordre du jour classique (présentation et approbation des bilans d'activités et financier de l'année 2022 et du prévisionnel pour l'année 2023), ont été présentés :

- L'évaluation à mi-parcours du plan de gestion et sa version révisée
- Le projet de quatrième puits de captage de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus

- La préparation et l'animation de la réunion de la **formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante »**.

En 2023, elle s'est réunie deux fois : le 26 mai pour faire le point sur les interventions de début 2023 et le 21 décembre pour ajuster la fin de saison cynégétique 2023-2024 : voir détail fiche action IP 5.4.3 *Gestion des sangliers surabondants*.

- La préparation et l'animation de la réunion du **groupe de pilotage**.

En 2023, le groupe de pilotage a eu lieu le 5 décembre dernier, à la Charité-sur-Loire. Une présentation de la nouvelle équipe a été faite à la DREAL, un bilan de l'année 2023 et la programmation 2024 ont été abordées.

Suite à donner : à poursuivre en 2024

Descriptif de l'action : certains types de travaux, exercices d'activités et pratiques humaines, prélèvements-introductions d'espèces... sont soumis à différents régimes de déclaration et d'autorisation au titre de la réglementation de la réserve naturelle prévue par son décret de création et par le code de l'environnement. L'équipe de gestion est sollicitée, consultée et donne des avis et des recommandations auprès des services de l'Etat en charge de l'instruction de ces procédures et de l'élaboration des projets d'arrêtés préfectoraux. Ils s'en font le relai auprès des différents pétitionnaires concernés et s'assurent sur le terrain de leur mise en œuvre conforme.

Actions réalisées en 2023 :

Les gestionnaires de la réserve naturelle ont assisté et émis des avis à la demande des services de l'état instruisant diverses demandes d'autorisations et de déclaration de travaux ou de pratiques d'activités au titre des différentes réglementations environnementales (réserve naturelle, occupation du domaine public fluvial, dispositif Natura 2000, loi sur l'eau). Ils ont pu également s'en faire le relai auprès des différents pétitionnaires concernés et s'assurer sur le terrain de leur mise en œuvre conforme.

Ces demandes ont concerné en 2023 :

- **Le projet d'un 4ème puits de captages par la communauté d'agglomération Bourges Plus :** En 2022, différentes rencontres entre gestionnaires de la réserve naturelle, la DREAL Bourgogne Franche Comté et la Communauté d'Agglomération Bourges Plus ont permis de réfléchir et définir les aménagements et les étapes des phases travaux et exploitation de ce puit. Des mesures de d'évitements, de réduction et d'accompagnement ont été proposées. L'ensemble a été rassemblé dans un cahier des charges au sein de la révision du plan de gestion actuel et validé par l'arrêté d'approbation du plan de gestion. Parallèlement, la Communauté d'Agglomération Bourges Plus s'est engagée à soutenir financièrement des actions du plan de gestion de la réserve naturelle relatives à la connaissance et la gestion des annexes hydrauliques de la réserve naturelle. En 2023, l'équipe de la RNVL a suivi la mise en oeuvre des travaux dans le respect des préconisations environnementales inscrites dans le cahier des charges. Les travaux sont encore en cours, il sera nécessaire de poursuivre ce suivi de réalisation en 2024.
- **Un projet d'implantation de portes mobiles de slalom sur le domaine public fluvial** par le club de canoë-kayak de La Charité-sur-Loire : cette demande d'ancrage de quatre portes de slalom est lié à l'activité nautique sportive qui n'est actuellement pas réglementée par le décret de la réserve naturelle. Le projet prévoit que ces portes soient encrées au niveau d'une pile du pont, deux zones d'embarquements étaient prévues : l'une à l'amont du pont l'autre à l'aval. Or, la présence d'une héronnière à l'aval du pont a été indiquée au demandeur ; en conséquence, l'équipe de la RNVL a demandé qu'il n'y ait qu'une seule zone d'embarquement à l'aval du pont afin de ne pas déranger les hérons en nidification. Le club de canoë-kayak a pris en compte ces préconisations, le projet a été modifié en conséquence et sera présenté en comité consultatif de gestion en 2024.
- **Un projet de confortement très localisé du pied de la levée Napoléon aux Vallées (Couargues 18) par la DDT 58,** a fait l'objet de plusieurs échanges techniques depuis 2022 avec le gestionnaire de la réserve naturelle pour dimensionner cette demande. Les diagnostics préalable faune-flore et habitats naturels ont été conduits en 2023 par le pétitionnaire afin de bien mesurer l'incidence de ces travaux sur le patrimoine naturel. Les rapports et couches cartographiques ont été transmises à l'équipe de la RNVL par le pétitionnaire. Le projet sera présenté en comité consultatif de gestion en 2024.

Suite à donner : à poursuivre en 2024

Descriptif de l'action : des actions courantes sont nécessaires à la gestion de la réserve naturelle et mobilisent les personnels de la réserve naturelle

Actions réalisées en 2023 :

- la réalisation du bilan d'activités et financier annuel, le montage de la programmation annuelle et du dossier de demande de subventions, l'élaboration et le suivi des plannings de travail du personnel concerné, le suivi des facturations et de la comptabilité, la participation à la vie des équipes des conservatoires.

A noter : les changements dans l'équipe de la RNVL (le changement de poste du conservateur vers des missions de garde technicien) ont amené le recrutement d'une conservatrice. Un temps de prise en main des différents dossiers a été nécessaire en 2023 (arrivée en octobre 2023).

- la maintenance des outils de travail et des locaux de la réserve naturelle a occupé une part non négligeable du temps de l'équipe de la réserve naturelle. Entre autres, dans le cadre du projet de restauration et d'amélioration de la thermie des locaux de la réserve naturelle les travaux ont été suivis par l'équipe de la RNVL en 2023 ; la réception des travaux est prévue en 2024.

Suite à donner : à poursuivre en 2024

Localisation : Ensemble de la RNVL

Descriptif de l'action :

La bio-évaluation du plan de gestion a mis en évidence des espèces faunistiques ou floristiques pour lesquelles la réserve naturelle a une responsabilité de gestion et de conservation. Cependant, certaines données sont trop anciennes sur la réserve naturelle ou bien trop fragmentaires ou avec des statuts biologiques incertains (oiseaux présents mais pas encore connus comme nicheurs). Leur évaluation biologique n'est donc pas optimisée et ne peut dans l'immédiat se traduire de manière opérationnelle dans la gestion du site.

Cette action vise à améliorer les connaissances sur 6 espèces animales et 5 espèces végétales en termes de répartition sur la RNVL ou de statut biologique. Ces informations seront nécessaires pour la future bio-évaluation visant la construction du 4^{ème} plan de gestion.

Actions réalisées en 2023 :

Une recherche de données historique concernant les espèces végétales a été réalisée. Pour cela, les données issues du CBNBP ont été collectées. Des prospections concernant *R.monspeliacus* ont été réalisées, mais l'espèce n'a pas été retrouvée.

Des pièges photos ont été positionnés et ont permis de recontacter le Castor d'Europe par exemple.

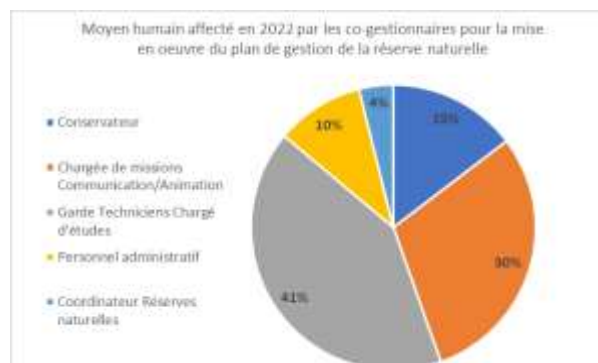
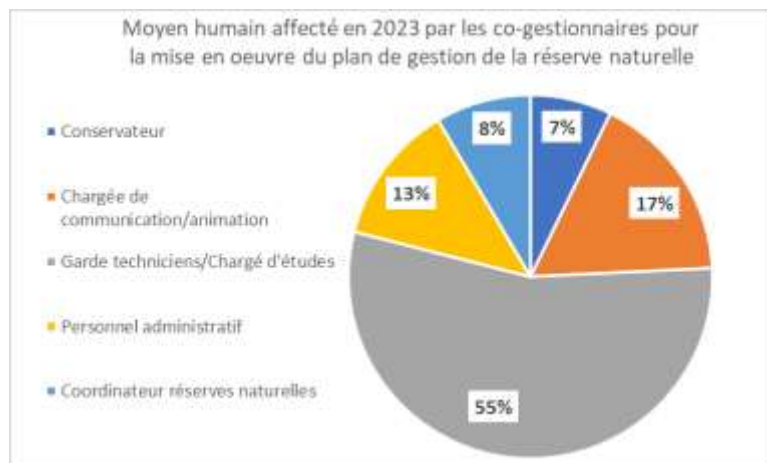
Dans l'optique de passer à Géonature au sein du CENB en 2024, des tests ont été réalisés par l'équipe de la RNVL durant l'année 2023. Les premières saisies de données ont eu lieu. Ce passage à Géonature a été permis avec l'accompagnement de notre géomaticienne du CENB.

Dans le même temps, des données historiques ont été récupérées dans les serveurs de la RNVL et mis en forme pour pouvoir être intégré dans Géonature en 2024 (Action **MS 6.4.13 : Informatisation et bancarisation des données écologiques et naturalistes**).

Suite à donner : poursuivre la veille naturaliste sur ces espèces à responsabilités en 2024.

Moyens humains et financiers 2023

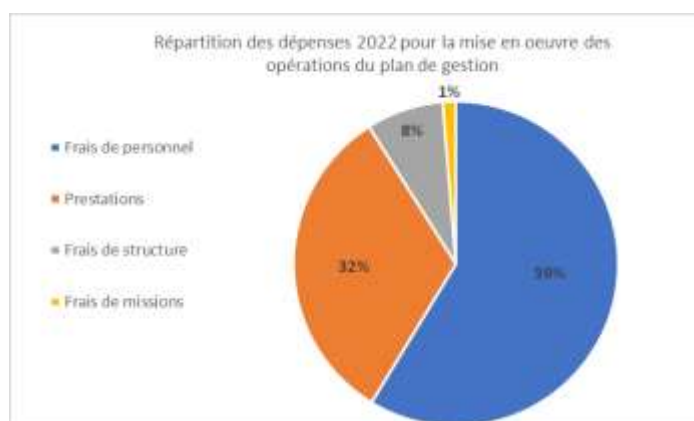
Le temps dédié par les gestionnaires de la RNVL peut être décomposé de la manière suivante :

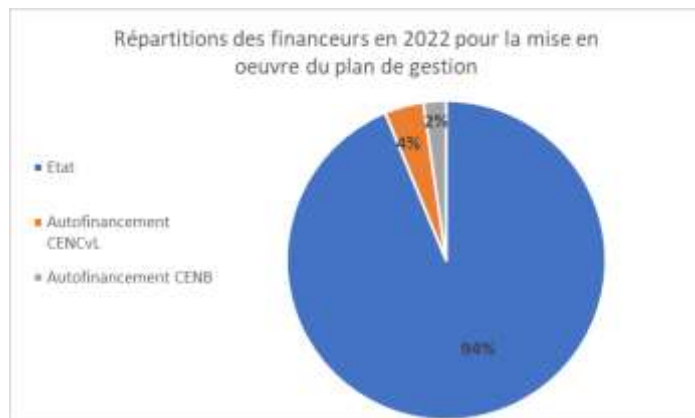


Ces moyens humains (470,5 jours de travail correspondant à 2,6 ETP) se répartissent entre les CEN Bourgogne et Centre Val de Loire au travers d'une équipe pluridisciplinaire. Les temps humains comptabilisés concernent les opérations du plan de gestion de la RNVL portées par les équipes de l'antenne de La Charité-sur-Loire (CENB et CENCVL) ainsi que du siège de Fenay (CENB).

Comparativement à l'année 2022, le temps de travail sur la RNVL a baissé de 13% principalement par l'absence temporaire du Conservateur et de la Chargée de Communication/Animation une partie de l'année au sein de la réserve naturelle. Il est à noter que ces absences ont été compensé par le temps de travail du personnel administratif mais aussi par le Coordinateur des réserves naturelles et le garde technicien/Chargé d'études. Dernier fait marquant une apprentie du CENB a contribué à la mise en œuvre d'opérations du plan de gestion sur cet exercice 2023.

En termes de répartition des dépenses sur la dotation de la réserve naturelle nationale du Val de Loire, hormis les frais de personnel qui représentent la majorité des dépenses, les prestations extérieures correspondent pour l'exercice 2023 à la finalisation de l'étude de valorisation de la Réserve naturelle, à l'évaluation du plan de gestion à 5 ans et aux matériels ainsi qu'aux frais afférents aux locaux de La Charité-sur-Loire. Elles représentent 18% des dépenses de l'année 2023 (2 fois moins en proportion que pour l'année 2022).



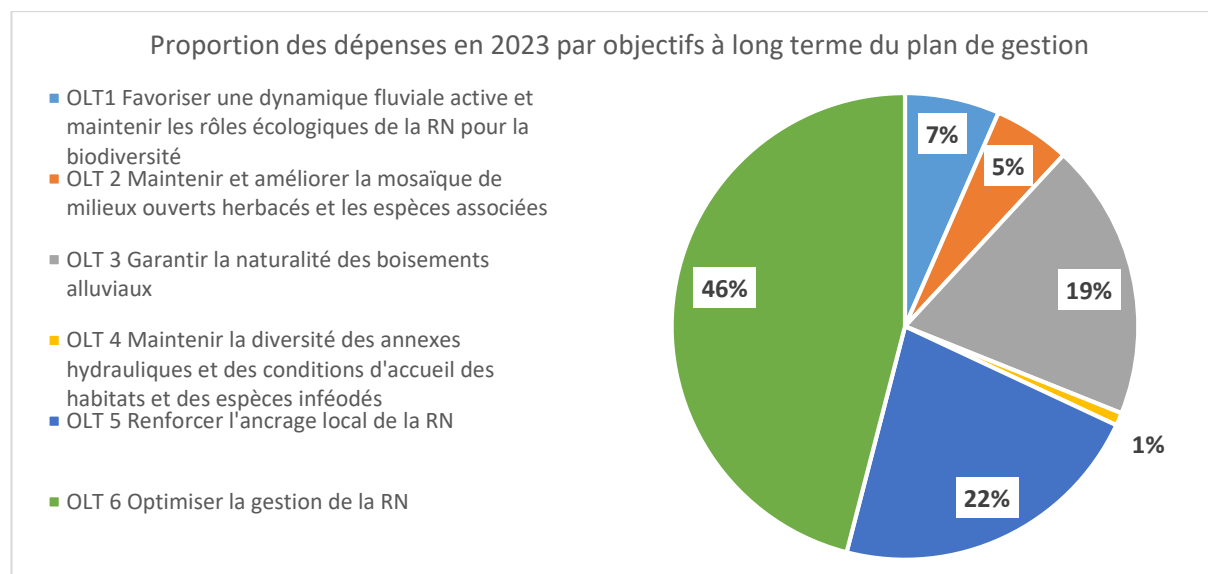


Concernant la répartition des financeurs, il est à noter pour cette année 2023 que 86% des dépenses sont supportées par l'Etat (DREAL BFC) au titre de la dotation de la RNVL. Il est à noter que cette année 2023 a vu une réapparition des Fonds Européens FEDER, uniquement pour la partie bourguignonne de la RNVL. Par ailleurs la Communauté d'agglomération de Bourges Plus vient compléter le financement de la RNVL par des mesures d'accompagnement de la création du 4^{ème} puit de captage d'eau potable au sein de la RNVL. La part d'autofinancement du CENB est dû à des modifications de règles de financements du FEDER ayant été connues après la construction budgétaire de l'exercice 2023.

Concernant le bilan financier des opérations conduites au sein de la réserve naturelle en 2023, le montant s'élève à 197 430 euros (bilan financier du CEN Centre en cours de consolidation non inclus dans ce bilan). Il est inférieur à l'exercice 2022 pour les faits suivants :

- Dotation exceptionnelle de la DREAL en 2022 non reconduit en 2023
- Absence temporaire du Conservateur et de la Chargée de communication/Animation

La proportion des moyens financiers engagés en 2023 par objectif à long terme du plan de gestion peut être illustrée de la manière suivante :



Bilan financier 2023 de la gestion de la réserve naturelle du val de Loire																		
x	Chargée de communication	Apprentie	Garde technicien 1	Conservatrice	Garde technicien 2	Garde technicien 3	Géomaticienne	Coordinateur RN	Personnel administratif									
Opérations du plan de gestion de la Réserve naturelle	Estimatif jours réalisés	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Cumul Jours saisis	Total Charges Salariales REEL	TOTAL DES DEPENSES REELLES	total Frais de Missions réels	frais des structures REEL	cout action REEL	Total Participation FEDER	Total Participation DREAL BFC	Total Participation Bourges +	Total Participation CENB
CS 1.0.12 - Suivi annuel des oiseaux hivernants du lit vif			1,47	0,13	5,62				1,18	3 267,07 €	11,45 €	299,50 €	542,41 €	4 120,43 €	682,02 €	3 435,25 €		3,16 €
CS 1.0.12 - Suivi annuel des oiseaux nicheurs du lit vif			4,20						0,69	2 031,64 €	1 265,20 €	110,45 €	315,19 €	3 722,48 €	442,03 €	3 278,62 €		1,83 €
CS 1.0.13 - Suivi annuel des libellules gomphidés			7,34		0,31				1,25	3 689,87 €	17,10 €	178,77 €	574,27 €	4 460,01 €	801,34 €	3 655,32 €		3,34 €
CS 2.0.2 - Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies.					0,04	4,69			0,77	1 362,58 €	917,70 €	44,99 €	355,22 €	2 680,49 €	334,95 €	2 343,47 €		2,07 €
CS 3.0.3 - Evaluation décennale de l'intégrité écologique des boisements par les diptères syrphidés		18,18					11,56		4,94	6 678,26 €	14 024,90 €	496,75 €	2 270,99 €	23 470,90 €	1 669,25 €	13 800,67 €	3 100,00 €	4 900,42 €
CS 3.0.5 - Cartographie descriptive de la population d'Orme lisse/ CS 1.0.5 - Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches							27,03		1,03	4,58 8 334,51 €	3 571,22 €	406,36 €	2 106,04 €	14 418,13 €	2 063,91 €	12 341,95 €		12,27 €
CS 4.0.2 - Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes						4,01			0,65	1 147,92 €	- €	166,65 €	300,75 €	1 615,32 €	282,81 €	1 330,76 €		1,75 €
CS 6.4.2 - Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité			1,41			4,65	20,00	1,03	4,42	8 299,93 €	1 016,97 €	93,94 €	2 033,09 €	11 443,93 €	2 242,35 €	9 852,14 €		
CS 4.0.3 - Suivi quinquennal de l'intégrité du peuplement odonatologique									0,00	- €	- €	- €	- €	- €				- €
EI 2.1.6 - Convention de gestion et/ou arrêté préfectoral cadrant l'activité pastorale sur les parcelles privées									0,00	- €	- €	- €	- €	- €				- €
EI 3.1.2 - Rédaction et mise en œuvre de convention de gestion forestière écologique et/ou contrat Natura 2000									0,00	- €	- €	- €	- €	- €				- €
EI 3.1.1 - Elaboration d'un arrêté cadre de conservation des habitats forestiers									0,00	- €	- €	- €	- €	- €				- €
SP 5.3.5 - Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle			10,71	2,05		35,71			7,91	16 143,42 €	886,39 €	880,49 €	3 637,90 €	21 548,20 €	3 772,67 €	17 754,35 €		21,18 €
MS 6.3.5 - Définition de la politique pénale et participation aux MISEN 58 et 18									0,00	- €	- €	- €	- €	- €				- €
IP 1.2.1 - Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves						0,83			0,14	238,77 €	- €	- €	62,56 €	301,32 €	58,83 €	242,13 €		0,37 €
MS 6.1.1 - Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN			1,47	4,10		5,61		7,18	3,00	7 916,98 €	75,00 €	214,80 €	1 378,65 €	9 585,43 €	1 892,95 €	7 684,45 €		8,03 €
MS 6.2.1 - Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire						1,19			0,19	339,78 €	- €	61,56 €	89,02 €	490,37 €	83,71 €	406,14 €		0,51 €
MS 6.3.1 - Animation des instances de gouvernance de la RN			1,76			1,92		5,00	1,42	4 280,23 €	- €	300,03 €	652,03 €	5 232,30 €	1 081,36 €	4 147,14 €		3,79 €
MS 6.3.2 - Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets			0,77	1,41					0,36	876,31 €	- €	- €	163,61 €	1 039,92 €	167,08 €	871,89 €		0,95 €
EI 6.0.1 - Révision du plan de gestion de la RN					8,12	5,11		16,92	4,92	14 818,06 €	- €	142,96 €	2 263,00 €	17 224,02 €	3 681,98 €	13 528,86 €		13,18 €
MS 6.3.6 - Gestion administrative, matérielle et financière			8,91	14,87	4,89	11,79		8,72	16,98	24 106,58 €	16921,11	- €	4 077,05 €	45 104,73 €		45 081,00 €		23,73 €
IP 1.1.1 - Ré																		

Budget prévisionnel 2024

Programmation 2024 Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire											
Code PAQ	Action	Précision	Total Charges Salariales	TOTAL DES DEPENSES	total Frais de Missions	frais des structures	cout action	FEDER	RNN Val de Loire		BOURGES PLUS
									% Intervention	Total Participation	
1.1.1	A_Coordination_et_concertation	MS 6.4.13 Informatisation et bancarisation des données écologiques et naturalistes	5 505,74 €	- €	- €	941,81 €	6 447,55 €	1565,95	75,71%	4 881,60	0
	I_Suivis	CS 1.0.13 Suivi annuel des libellules gomphidés	3 657,95 €	- €	- €	554,01 €	4 211,95 €	1057,78	44,89%	1 890,58	1 263,59 €
	I_Suivis	CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif	5 131,31 €	- €	- €	775,61 €	5 906,92 €	1484,29	74,87%	4 422,63	0
	I_Suivis	CS 2.0.1 Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses et des prairies de la RN	7 455,89 €	3 775,80 €	- €	1 495,82 €	12 727,51 €	2063,06	83,79%	10 664,45	0
	I_Suivis	CS 2.0.2 Suivi tri annuel de la présence des espèces à responsabilité des pelouses et des prairies.	1 380,72 €	- €	- €	277,00 €	1 657,72 €	382,05	76,95%	1 275,68	0
	I_Suivis	CS 3.0.2 Mise à jour de la cartographie des formations végétales de la RNVL	2 000,58 €	- €	- €	360,10 €	2 360,68 €	565,13	76,06%	1 795,55	0
	I_Suivis	CS 3.0.3 Evaluation décennale de l'intégrité écologique des boisements par les diptères syrphidés	3 132,33 €	6 700,00 €	- €	609,41 €	10 441,74 €	871,57	91,65%	9 570,17	0
	I_Suivis	CS 4.0.2 Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes	1 104,58 €	- €	- €	221,60 €	1 326,18 €	305,64	54,80%	726,78	293,76 €
	I_Suivis	CS 4.2.1 Etude hydrogéologique du site des Vallées	1 854,44 €	- €	- €	277,00 €	2 131,45 €	0	100,00%	2 131,45	0
	I_Suivis	CS 6.4.2 Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité	3 966,75 €	- €	- €	664,81 €	4 631,56 €	1130,97	75,58%	3 500,59	0
	I_Suivis	CS 6.4.8 Mise à jour de l'inventaire botanique	5 254,83 €	- €	- €	997,21 €	6 252,04 €	1468,56	76,51%	4 783,48	0
1.2.3	J_Surveillance_territoire_et_police_enviro nnement	SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	15 084,48 €	- €	- €	2 548,43 €	17 632,91 €	4295,37	75,64%	13 337,54	0
1.3.2	A_Coordination_et_concertation	MS 2.1.7 Accompagnement du déploiement de l'activité pastorale sur les milieux ouverts herbacés de la RN	3 138,32 €	- €	- €	498,61 €	3 636,93 €	901,74	75,21%	2 735,19	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualité sur sa gestion via divers supports	370,89 €	- €	- €	55,40 €	426,29 €	107,47	74,79%	318,82	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 5.2.11 Animation du déploiement et mise en oeuvre des résultats de l'étude « de valorisation »	2 967,11 €	- €	- €	443,20 €	3 410,31 €	859,78	74,79%	2 550,53	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 5.4.1 Élaboration concertée de cahiers de bonnes pratiques pour l'entretien des ouvrages, infrastructures et aménagements existants	3 683,42 €	- €	- €	554,01 €	4 237,42 €	1066,25	74,84%	3 171,17	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image	1 854,44 €	- €	- €	277,00 €	2 131,45 €	537,36	74,79%	1 594,08	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets	3 708,89 €	- €	- €	554,01 €	4 262,89 €	1074,72	74,79%	3 188,17	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 5.5.4 Valorisation du territoire par l'accueil d'événements nationaux, séminaires, groupes spécialisés et grands médias	741,78 €	- €	- €	110,80 €	852,58 €	214,94	74,79%	637,63	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 5.6.1 Animation du volet participatif du PG	1 062,75 €	- €	- €	166,20 €	1 228,95 €	306,04	75,10%	922,91	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	8 882,73 €	- €	- €	1 329,61 €	10 212,34 €	2476,78	75,75%	7 735,56	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	2 130,59 €	- €	- €	332,40 €	2 462,99 €	613,77	75,08%	1 849,22	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.3.1Animation des instances de gouvernance de la RN	6 979,08 €	- €	- €	886,41 €	7 865,49 €	1846,33	76,53%	6 019,16	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations	3 519,40 €	- €	- €	554,01 €	4 073,40 €	1012,60	75,14%	3 060,81	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.3.5 Définition de la politique pénale et suivi de son application	1 388,81 €	- €	- €	221,60 €	1 610,41 €	398,83	75,23%	1 211,59	0
	A_Coordination_et_concertation	MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière	18 750,40 €	36 500,00 €	7 200,00 €	2 493,03 €	64 943,43 €	0	100,00%	64 943,43	0
	1.3.3	E_Travaux_de_restauracion	IP1.1.1 Accompagnement des travaux conduits par la DDT58 et réalisation éventuelle de travaux de restauration de la dynamique fluviale	1 941,10 €	- €	- €	332,40 €	2 273,50 €	551,65	75,74%	1 721,86
E_Travaux_de_restauracion		IP 1.2.1 Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves	1 102,48 €	- €	- €	166,20 €	1 268,68 €	319,03	74,85%	949,65	0
D_Expertise_et_conseil		EI 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada	1 102,48 €	- €	- €	166,20 €	1 268,68 €	319,03	74,85%	949,65	0
E_Travaux_de_restauracion		IP 2.1.8 Mesure d'accompagnement Bourges Plus – Gestion de la pelouse des Mardelles	185,44 €	- €	- €	27,70 €	213,14 €	53,74	74,79%	159,41	0
D_Expertise_et_conseil		EI 3.1.2 Rédaction et mise en œuvre de convention de gestion forestière écologique et/ou contrat Natura 2000	1 112,67 €	- €	- €	166,20 €	1 278,87 €	322,42	74,79%	956,45	0
E_Travaux_de_restauracion		IP 4.1.3 Contrôle et gestion de la colonisation de la Jussie et de la Tortue de Floride	923,18 €	- €	- €	166,20 €	1 089,38 €	260,29	46,11%	502,27	326,81 €
E_Travaux_de_restauracion		IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers	4 892,03 €	- €	- €	886,41 €	5 778,44 €	1377,87	76,16%	4 400,57	0
D_Expertise_et_conseil		CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès	2 596,22 €	- €	- €	387,80 €	2 984,02 €	752,31	74,79%	2 231,72	0
1.4.2	M_Création_et_maintenance_infrastructure s_accueil	CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	2 667,59 €	- €	- €	443,20 €	3 110,80 €	761,51	75,52%	2 349,29	0
1.4.3	K_Accueil_public_et_animations_pédagogiq ues	PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale	1 759,70 €	- €	- €	277,00 €	2 036,70 €	506,30	75,14%	1 530,40	0
		Opérations OLT5 portées par le CEN Centre Val de Loire	35 649,72 €	3 400,00 €		18 348,64 €	57 398,36 €		100,00%	57 398,36	
		Opérations OLT6 portées par le CEN Centre Val de Loire	9 753,23 €			5 019,91 €	14 773,14 €		100,00%	14 773,14	
			178 394,03 €	50 375,80 €	7 200,00 €	44 586,98 €	280 556,81 €	31 831,11 €		246 841,54 €	1 884,16 €

Programmation 2024

OLT 1 : Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et les espèces du lit vif

- CS.1.0.13 : Suivi annuel des libellules gomphidés de la RNVL

Ce suivi sera mis en place au niveau des chenaux principaux et secondaires, lieux de vie, de reproduction et d'émergence des libellules gomphidés ; selon le protocole de suivi diachronique des populations ligériennes de *Gomphus flavipes* et *Ophiogomphus cecilia* défini à l'échelle de la Réserve naturelle.

Pour ce faire, des transects seront mis en place sur les mailles définies annuellement où un suivi des exuvies du Gomphe serpent, Gomphe à pinces et Gomphe à pattes jaunes sera réalisé. Le ratio annuel d'exuvies du Gomphe serpent (plus rare que le Gomphe à pinces, indicateur d'Etat) par rapport aux autres Gomphe sera renseigné dans le tableau de bord correspondant, les données seront transmises au coordinateur de bassin et à l'animateur des plans régionaux d'actions en faveur des Odonates (BFC et CVL).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 1
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 121
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- CS 1.0.12 : Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants

Etant donné l'effondrement des populations de Sternes (naines et pierregarin), les indicateurs d'état de l'OLT 1 relatifs aux oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif sont en cours de redéfinition. Les espèces identifiées à responsabilité de conservation pour la RN sont : le Chevalier guignette, l'Œdicnème criard, la Grue cendrée et plus globalement les oiseaux d'eau hivernants.

Cette opération consistera à réaliser deux suivis :

- Suivi des oiseaux nicheurs où les couples nicheurs seront recensés et cartographiés
- Suivi des oiseaux hivernants où les oiseaux d'eau hivernants et les grues cendrées seront comptés mensuellement.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 1.4 Documenter les habitats et les espèces inféodées à la dynamique fluviale du lit vif pour lesquels la RN a un haut niveau de responsabilité
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 122
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP1.1.1 Accompagnement des travaux conduits par la DDT58 et réalisation éventuelle de travaux de restauration de la dynamique fluviale**

La DDT (dans le cadre de la gestion du risque inondation) est en charge de la réalisation des travaux de restauration et d'entretien sur le DPF du lit de la Loire.

Cette opération consiste à actualiser l'état initial des sites avant travaux, veiller au bon déroulement des interventions et suivre et enregistrer les caractéristiques des travaux réalisés par la DDT.

De plus, des travaux visant à favoriser l'intensité de la dynamique fluviale peuvent être envisagés pour répondre aux objectifs de conservation de certains habitats et espèces à responsabilité du lit vif de la RN. L'action consiste alors à définir et réaliser si besoin des travaux complémentaires à ceux de la DDT selon les avis et orientations du Conseil Scientifique de la Réserve naturelle.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 1.1 Restaurer la dynamique fluviale et/ou mener-encadrer des actions ponctuelles palliant à son altération
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 150
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP1.2.1 Elaboration et mise en œuvre du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves**

L'article 18 du décret de création de la Réserve naturelle prévoit la possibilité de prendre un arrêté préfectoral afin d'interdire temporairement l'accès des personnes aux sites de nidification des oiseaux.

Depuis 2013, un arrêté préfectoral fixe les conditions de mise en place de l'arrêté annuel portant interdiction de circulation et de stationnement des personnes sur les sites de nidification.

L'action consiste à mener une consultation expresse auprès des parties concernées par l'arrêté préfectoral afin de recueillir les avis et propositions des périmètres d'interdiction temporaire, de transmettre aux services de l'Etat (DREAL et DDT) la description des sites, les propositions de périmètres d'interdiction et la synthèse de la consultation pour instruction et prise de l'arrêté annuel et d'assurer la pose (et l'adaptation nécessaire en fonction des niveaux d'eau) des panneaux matérialisant l'interdiction temporaire, des panneaux de signalétique fluviale (pour inviter les randonneurs nautiques de s'écarter des zones de nidification) et des panneaux d'information (expliquant le dispositif aux usagers). Enfin, les panneaux seront ôtés en fin de saison de reproduction, dès que les jeunes sont volants et suffisamment autonomes.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 1.2 Assurer des conditions d'accueil favorables aux espèces sensibles du lit vif
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 151
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **EI 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada**

Cette action consiste à recenser les effectifs présents en période de reproduction et si possible des nids des Bernaches du Canada (espèce exotique envahissante), de préciser la localisation des couples nicheurs et les secteurs de rassemblements afin de limiter voir supprimer la population nicheuse par stérilisation des œufs et/ou tirs silencieux (définis préalablement avec les services de l'Etat, après avis du Comité consultatif, et inscrits dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de destruction).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 1.2 Assurer des conditions d'accueil favorables aux espèces sensibles du lit vif
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 152
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

OLT 2 : Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées.

- CS 2.0.1 : Suivi quinquennal de l'état de conservation des pelouses et des prairies

Cette action consiste à effectuer un nouveau passage sur les pelouses et prairies évaluées en 2014, et suivies en 2019 (pour les pelouses) et 2020 (pour les prairies) afin de comparer les données, mettre en évidence les évolutions et réaliser un bilan global à l'échelle de la réserve naturelle. Les pelouses et prairies sont dissociées du point de vue méthodologique :

- 7 indicateurs seront relevés pour les pelouses (surface, morcellement moyen, recouvrement de ligneux, recouvrement en groupement et espèces rudérales ou eutrophiles, recouvrement en groupement prairiaux, recouvrement des espèces exotiques envahissantes, moyenne des atteintes au niveau des entités de pelouses et recouvrement)
- 5 indicateurs seront relevés pour les prairies (pourcentage des espèces prairiales, pourcentage d'espèces rudérales, nombre d'espèces exotiques envahissantes, recouvrement de la colonisation d'espèces ligneuses et pourcentage de sol nu).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 2
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 123
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- CS 2.0.1 BIS : Mesure d'accompagnement Bourges Plus – Suivi de la gestion mécanique sur la pelouse des Mardelles

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale de la Communauté d'agglomération Bourges Plus (pour la création d'un 4^{ème} puits de captage d'eau potable sur l'île du Lac), une mesure d'accompagnement pour la mise en place d'une gestion mécanique de la zone en pelouse des Mardelles est prévue. Cette action consiste évaluer l'effet de la gestion sur les habitats en vérifiant l'état de conservation des pelouses à Corynéphores et en suivant l'évolution de la colonisation arbustive, selon le protocole du CEN Bourgogne déjà utilisé en 2014 et 2019 dans le cadre de l'action CS 2.0.1.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 2
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 124

RÉFÉRENCE	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
PAQ	
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CS.2.0.2 : Suivi tri annuel de la présence d'espèces à responsabilité des pelouses et prairies**

Au cours de l'évaluation de mi-parcours du plan de gestion, un bilan des espèces à responsabilité en lien avec la priorité de conservation a été réalisé, il en est ressorti 10 espèces flore et 2 espèces de la classe insectes ayant une priorité de conservation « majeure » à « modérée » et nécessitant des suivis réguliers au sein de la RN.

Cette action consiste conduire les suivis (adaptés à chaque espèce à responsabilité) et à compléter les indicateurs d'Etat retenus, leurs métriques et leur seuillage pour chacune des espèces ciblées.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 2
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 125
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CS.2.1.2 : Suivi annuel technique de la dynamique du Solidage glabre sur le site des Saulières**

Cette action consiste à suivre la dynamique d'évolution après travaux du Solidage glabre (espèce exotique envahissante) grâce à des relevés de densité de l'espèce sur les 4 quadrats du site, un suivi par photographie aérienne par drone et un suivi cartographique de l'emprise spatiale de l'espèce.

Ce suivi est en lien avec l'action IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage sur les prairies des Saulières et de Vauvrette, il permet en effet de caractériser l'impact de la gestion annuelle ciblant cette espèce exotique envahissante.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 126

RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CS.2.1.4 : Suivi technique de la pression pastorale**

Cette action consiste à suivre, dans le cadre des travaux de restauration pastorale réalisés sur les milieux ouverts de la RNVL, la conduite du troupeau (nombre de brebis par jour sur chaque entité), l'évolution des 8 exclos de pâturage par des suivis phytosociologiques, et la pression pastorale en appliquant le protocole établi par le CEN Bourgogne sur les sites inclus dans l'itinéraire de gestion pastorale de la RN défini par la mesure MS 2.1.7 (détaillée après).

Ce suivi est en lien avec l'action IP 2.1.3.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 127
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CS.2.1.7 : Accompagnement du déploiement de l'activité pastorale sur les milieux ouverts herbacés de la RN**

Cette action consiste à prioriser les entités où un entretien par pâturage extensif est prévu pour ensuite contractualiser par le biais d'une AOT (Autorisation d'Occupation temporaire) ou une convention la mise en place d'une activité pastorale par un exploitant. Le suivi administratif et financier des AOT et conventions est également prévu dans le cadre de cette action.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 136
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 2.1.1 : Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette**

Cette action consiste réguler le Solidage glabre (espèce exotique envahissante) sur les prairies des Saulières (propriété du CEN CVL) et des Saulières (propriété du SIAEP de Sancergues) par broyage (uniquement sur les zones de solidage) lors de la période de floraison avec export de la biomasse si besoin (pour favoriser la diversité floristique) puis d'entretenir si possible le milieu par pâturage extensif.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 153
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 2.1.3 : Entretien pastoral et/ou mécanique des milieux ouverts herbacés**

Cette action consiste à mettre en place les deux itinéraires (pastoral et mécanique) de gestion prévus dans le plan de gestion de manière indépendante ou concomitante, selon les sites, afin d'entretenir les milieux ouverts herbacés de la RN. L'outil pastoral sera largement utilisé mais s'il devait être amené à s'arrêter, l'option mécanique sera utilisée en palliatif pour ne pas perdre le bénéfice de la gestion passée.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 154
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 2.1.5 : Restauration (mécanique ou pastorale) de surfaces de pelouses-prairies**

Cette action consiste en une reconquête des zones fermées par de la restauration écologique mécanique ou pastorale de milieux ouverts herbacés.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
---	--

ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 155
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 2.1.8 : Mesure d'accompagnement Bourges plus – Gestion de la pelouse des Mardelles**

Cette action consiste au suivi du bon déroulement des travaux de fauche avec export de la strate herbacée et de débroussaillage avec export de la strate arbustive sur les refus du pâturage mis en place sur le site. Elle a pour objectif de garder ouverte la zone de quiétude du site tout en maintenant le bon état de conservation de la pelouse à Corynéphores et de restaurer l'habitat de pelouse à Corynéphores lorsqu'il n'est plus présent sur la pelouse des Mardelles ciblée dans la mesure d'accompagnement relative à la demande d'autorisation environnementale de la Communauté d'agglomération Bourges plus relative à la création d'un 4^{ième} champ captant d'eau potable sur l'île du Lac.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	OP 2.1 : Restaurer et entretenir les milieux ouverts herbacés et encadrer les pratiques d'exploitation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 156
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

OLT 3 : Garantir la naturalité des boisements alluviaux.

- **CS 3.0.2 : Mise à jour de la cartographie des formations végétales de la RNVL**

Cette action consiste à affiner la cartographie des habitats naturels présents sur la RNVL après en avoir défini la méthodologie, choisi la typologie à utiliser et réaliser la cartographie de terrain avec une saisie sous SIG. Elle permettra d'évaluer directement l'OLT3 en comparant les surfaces des boisements alluviaux avec les anciennes cartes réalisées lors des précédents plans de gestion.

Même si elle est rattachée à l'OLT3, cette action sera réalisée sur l'ensemble des habitats naturels de la RNVL.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 3
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 128
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CS 3.0.3 : Evaluation décennale de l'intégrité écologique des boisements par les diptères syrphidés**

Cette action consiste à disposer d'un indicateur pertinent complémentaire au suivi dendrométrique et à la présence des coléoptères pour évaluer l'intégrité des habitats forestiers (et habitats naturels adjacents) de la RNVL : le peuplement de syrphes. Il s'agit d'échantillonner quatre entités forestières de la RN par piégeage de l'entomofaune (tentes Malaise), de trier et d'identifier des syrphes, saisir les données (base de données de la RN) et les analyser via la base de données « Syrph the Net ». Cette action, initiée en 2023, est prévue sur 2 années.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 3
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 129
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 3.2.2 Création d'une Unité de conservation du Peuplier noir**

Cette action consiste à intégrer le réseau de sites labélisés animé par l'INRA Orléans dont l'objectif est de conserver la souche sauvage du Peuplier noir en favorisant l'expression de son génome. Elle se concrétise par la signature de la Charte de gestion des unités conservatoire des ressources génétiques in situ du Peuplier noir (*Populus nigra* L.) et par la mise en œuvre de ses clauses générales (étude du sex-ratio, suivi des zones de semis, suppression des peupliers cultivés, information et retour d'expérience auprès du réseau).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 3.2 Faire de la RNVL un site de conservation in situ des ressources génétiques du Peuplier noir
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 159
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **EI 3.1.2 Rédaction et mise en œuvre de conventions de gestion forestière écologique et/ou contrats Natura 2000**

Cette action consiste à suivre la mise en œuvre des Plans Simples de Gestion Forestière des deux propriétés forestières de la RNVL de plus de 25 ha qui intègrent déjà les objectifs de conservation des boisements alluviaux. Une attention particulière sera portée à l'exploitation des parcelles colonisées par le Robinier Faux accacia et l'Erable negundo, espèces exotiques envahissantes. Une animation des propriétaires en vue de la signature d'une charte Natura 2000 est envisagée pour les deux propriétés de grande taille mais également pour les propriétés plus petites

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 3.1 Pérenniser la non intervention et encadrer les pratiques forestières
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 157
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 3.2.1 Suppression des pieds isolés de Peuplier noir cultivars et hybridés et reconversion des peupleraies**

Cette action consiste à supprimer les peupliers d'ornement de 3 secteurs identifiés sur la RNVL et de reconvertir les peupleraies de culture localisées sur 3 zones de la réserve naturelle. Elle se concrétise par des rencontres avec les propriétaires (dans le cas de parcelles en propriété privée et en terrains communaux) en vue de supprimer les individus ciblés par une coupe et une destruction des souches et d'éventuelles plantations de Peupliers noirs de souche sauvage (issus de pépinières et/ou du réseau de conservation des ressources génétiques animé par l'INRA d'Orléans (action IP 3.2.2).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 3.2 Faire de la RNVL un site de conservation in situ des ressources génétiques du Peuplier noir
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 158
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

OLT 4 : Maintenir la diversité des annexes hydrauliques et des conditions d'accueil des habitats et des espèces inféodées.

- CS 4.0.2 : Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes

Cette action consiste à suivre, selon un protocole adapté des protocoles Ligéro, la présence d'eau (facteur essentiel et primordial du fonctionnement d'une zone humide et donc du maintien des habitats et des espèces associées à ce milieu) sur un échantillon d'annexe hydrauliques de la RNVL : relevés piézométriques, mesures d'immersion et analyse des données par un Bureau d'Etudes spécialisé (notamment pour mettre en évidence les impacts éventuels des puits de captage installés sur les annexes hydrauliques).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 4
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 130
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- CS 4.0.3 : Suivi quinquennal de l'intégrité du peuplement odonatologique

Cette action consiste à suivre la présence ou l'absence des libellules à l'échelle de la RNVL dans les annexes hydrauliques d'origine naturelle pour évaluer le peuplement à l'échelle de la RNVL et selon un protocole qui s'appuie sur ceux mis en place dans le cadre du programme Ligéro. Il est nécessaire de déterminer au préalable les habitats odonatologiques et les espèces prédites ainsi que l'échantillonnage à mettre en place. Les données issues des relevés de

terrains (placettes matérialisées par photographie et coordonnées GPS, 3 passages par année de suivi) sont saisies et archivées dans une base de données spécifique.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	Disposer d'indicateurs d'état pour l'OLT 4
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 131
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CS 4.2.1 : Etude hydrogéologique du site des Vallées**

Cette action consiste à rédiger un cahier des charges, recruter un bureau d'études spécialisé, suivre et accompagner le prestataire choisi afin de réaliser une étude permettant de mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique du site des Vallées.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 4.2 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrogéologique du marais des Vallées
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 132
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 4.1.3 : Contrôle et gestion de la colonisation de la Jussie et de la Tortue de Floride**

Cette action consiste à réaliser une veille annuelle dans l'ensemble des annexes hydrauliques fermées où l'eau est stagnante afin de prévenir l'installation de la Jussie et la Tortue de Floride (espèces exotiques envahissantes créant des déséquilibres biologiques fonctionnels majeurs dans les zones humides) en intervenant (arrachage pour la Jussie avec compostage des produits secs, prélèvements complets des individus pour la Tortue de Floride) dès les stades d'émergence de ces espèces.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 4.1 Restaurer et entretenir des annexes hydrauliques
ÉLÉMENTS	Rapport d'activité annuel

DE RENDU	
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 160
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

OLT 5 : Renforcer l'ancrage de la RN

- MS 5.2.7 : Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualités sur la gestion via divers supports

Cette action consiste à utiliser divers supports et médias pour informer les usagers habituels ou occasionnels, les riverains sur l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte. En 2024, le déploiement d'une communication numérique renforcée est prévu.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.2 Améliorer le partage des enjeux avec les riverains et usagers
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 137
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- MS 5.2.11 : Animation du déploiement et mise en œuvre des résultats de l'étude de « valorisation »

Cette action consiste à décliner les préconisations de l'étude réalisée en 2022 validées par le gestionnaire de la RN en rédigeant un cahier des charges pour le lancement d'un marché public d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) et le suivi de la prestation.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.2 Améliorer le partage des enjeux avec les riverains et usagers
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 138
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 5.4.1 Elaboration concertée de cahiers des bonnes pratiques pour les travaux d'entretien des ouvrages, infrastructures et aménagements existants**

Cette action consiste à assister les gestionnaires des infrastructures et équipements présents sur la réserve naturelle nécessitant des travaux d'entretien. Il s'agit d'assister les gestionnaires de structures pour la réalisation d'un diagnostic de l'impact de leurs travaux sur le patrimoine naturel ainsi que pour l'élaboration de cahiers des charges techniques afin de garantir la compatibilité des travaux avec les enjeux et objectifs de la RN. Enfin, l'élaboration d'un document cadre de préconisations pour la réalisation des travaux (annexé à la délivrance de l'accord de déclaration des travaux) est également prévu dans la mise en œuvre de cette action.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.4 Faire évoluer les activités et usages vers des pratiques compatibles avec les enjeux de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 139
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site RNVL et son image**

Cette action consiste à échanger avec les acteurs et partenaires de la pratique des activités nautiques et de nature ainsi que les acteurs touristiques locaux pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation du patrimoine naturel de la RN.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.4 Faire évoluer les activités et usages vers des pratiques compatibles avec les enjeux de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 140
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.3.2 : Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets**

La mesure consiste informer et accompagner les acteurs locaux sur les rôles et les fonctions de la réserve naturelle et les actions menées sur le territoire. Elle se concrétise par des rencontres en réunion et par des visites de terrain.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.4 Faire évoluer les activités et usages vers des pratiques compatibles avec les enjeux de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 141
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 5.5.4 Valorisation du territoire par l'accueil d'événements nationaux, séminaires, groupes spécialisés et grands médias**

La mesure consiste à améliorer les connaissances, valoriser et exporter les expériences de gestion par l'accueil de groupes de scientifiques, naturalistes ou gestionnaires. Afin de valoriser la RNVL, l'action prévoit également des rencontres avec les médias, des réalisateurs ou encore des artistes.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.5 Renforcer les liens entre usagers, riverains, partenaires et la RN, et améliorer leur perception de la valeur ajoutée de la RN et de sa gestion
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 142
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 5.6.1 : Animation du volet participatif du plan de gestion**

La mesure consiste à intégrer et d'inscrire la participation de divers acteurs du territoire (collectivités, scientifiques, naturalistes, riverains, usagers, établissements scolaires ou universitaires, acteurs touristiques...) dans la définition et/ou la mise en œuvre des actions.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.6 Favoriser, accompagner et valoriser la participation des usagers, riverains et partenaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 143

RÉFÉRENCE	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
PAQ	
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers**

La mesure consiste à déranger régulièrement les sangliers surabondants des zones refuges de la réserve naturelle, par des poussées silencieuses de dispersion vers les fonds riverains chassables et un prélèvement silencieux à l'arc. Le gestionnaire est en charge de la coordination de ces opérations régies par un arrêté préfectoral et conduite par des associations de chasseurs à l'arc en partenariat avec des chasses riveraines locales. En complément, des battues administratives peuvent être ordonnées par l'autorité administrative. Le gestionnaire assiste l'OFB et les lieutenants de louveterie pour leur organisation et le suivi de leur bon déroulement sur la réserve naturelle.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.4 Faire évoluer les activités et usages vers des pratiques compatibles avec les enjeux de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 161
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CI 5.5.1 : Aménagement et entretien des berges et des accès**

La mesure consiste à assister les collectivités pour la réalisation de leurs notices d'aménagements et d'entretien des berges ainsi que pour leurs procédures de déclaration de travaux en les accompagnant dans la définition de préconisations relatives aux enjeux de la réserve naturelle et de leurs suivis.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.5 Renforcer les liens entre usagers, riverains, partenaires et la RN, et améliorer leur perception de la valeur ajoutée de la RN et de sa gestion
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 162
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **CI 5.3.1 : Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation**

La mesure consiste à réaliser la maintenance des équipements de signalétique réglementaire (bornes de limites RN et DPF, panneaux d'entrées terrestres et fluviales) et de canalisation de la fréquentation (plots et barrières, panneaux directionnels). De plus, l'entretien des 3 sentiers de découverte est également prévu dans cette action.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.3 Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et gérer la fréquentation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 163
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.2. Valoriser les sites conservatoires pour l'accueil des publics et la visibilité des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **PA 5.1.1 : Animation auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale**

La mesure consiste à proposer ou répondre aux demandes d'animations et d'interventions auprès de divers publics (scolaires, étudiants, universitaires) en partenariat avec les acteurs de l'éducation à l'environnement ou en complément de ces derniers.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.1 Favoriser et participer à la sensibilisation du jeune public aux enjeux de la préservation de la biodiversité et de la RN en particulier en lien avec les acteurs locaux
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 164
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **SP 5.3.5 : Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle**

Cette action consiste, tout au long de l'année, à effectuer un travail de prévention et de sensibilisation des usagers sur les principes et raisons de la réglementation de la RN, réaliser des tournées de surveillance régulière, relever les infractions et verbaliser les contrevenants en cas d'infraction caractérisée, poursuivre et renforcer les opération inter-services de police de l'environnement (OFB), capitaliser les informations, assurer le suivi de procédures, dresser un bilan annuel et rapporter les résultats au sein des plans de contrôles des MISEN et porter à connaissance des partenaires les évolutions réglementaires en matière de survol et d'usage des bateaux à moteur.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 5.3 Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et gérer la fréquentation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 135
RÉFÉRENCE PAQ	1.2.3. Conforter les pouvoirs de police sur les espaces protégés et renforcer la protection de certains sites conservatoires par des dispositifs réglementaires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

OLT 6 : Optimiser la gestion de la Réserve naturelle

- MS 6.4.13 : Informatisation et bancarisation des données écologiques et naturalistes

La mesure consiste bancariser les données (écologiques et naturalistes) historiques et actuelles dans GéoNature, outil moderne et sécurisé.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.4 Mettre en œuvre des compléments d'études ou d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 120
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- MS 6.4.2 : Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité

La mesure consiste à actualiser et compléter les connaissances concernant les espèces animales et végétales à responsabilité présentes sur la RNVL. Il s'agit de rechercher annuellement l'ensemble de ces espèces et d'actualiser leurs statuts.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.4 Mettre en œuvre des compléments d'études ou d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 133

RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.4.8 : Mise à jour de l'inventaire botanique**

La mesure consiste à actualiser la liste des espèces végétales et leurs localisations sur la RNVL ; les données seront bancarisées dans la base de données de la réserve naturelle.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.4 Mettre en œuvre des compléments d'études ou d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 134
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.1.1 : Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les enjeux et intérêts de la RN**

La mesure consiste à participer aux réseaux et programmes nationaux (RNF, CEN) et ligériens afin d'échanger autour de la gestion des milieux, des suivis scientifiques mis en place, du lien avec le monde de la recherche et des outils de communication et de sensibilisation.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.1 Mutualiser les expériences au sein des réseaux des gestionnaires et des scientifiques
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 144
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.2.1 : Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire**

La mesure consiste à valoriser et intégrer les enjeux et objectifs de la RN dans les programmes interrégionaux spécifiques à l'axe Loire (renforcer les liens avec l'EP Loire, participer à Pasto'Loire, aux comités de pilotage des sites Natura 2000 concernés par la RN ou encore des contrats de territoires).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.2 Faire intégrer des enjeux de conservation de la RNVL dans les programmes et politique de gestion du bassin de la Loire et renforcer leur prise en compte
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 145
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.3.1 : Animation des instances de gouvernance de la RN**

La mesure consiste à participer et/ou organiser les réunions des instances de gestion annuelles de la RNVL : comité consultatif de gestion, conseil scientifique, formation restreinte "chasse et gestion de la faune surabondante", ainsi que plus fréquemment et de manière plus technique, des groupes de pilotage inter Cen (co-gestionnaires de la réserve naturelle).

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.3 Assurer le fonctionnement courant de la mise en œuvre du plan de gestion en lien avec les partenaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 146
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ et Cécile Racapé

- **MS 6.3.4 : Suivi des demandes d'autorisation**

La mesure consiste à suivre et accompagner aux niveaux administratif et technique les demandes d'autorisation et de déclaration au titre de la réglementation de la RNVL en lien avec les services instructeurs et les pétitionnaires.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.3 Assurer le fonctionnement courant de la mise en œuvre du plan de gestion en lien avec les partenaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 147
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.3.5 : Définition de la politique pénale et suivi de son application**

La mesure consiste à définir une stratégie d'application de la réglementation en lien avec les tribunaux concernés pour les différents services de police de la nature intervenant sur la RNVL et à participer aux instances de la MISEN.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.3 Assurer le fonctionnement courant de la mise en œuvre du plan de gestion en lien avec les partenaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 148
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile Racapé

- **MS 6.3.6 : Gestion administrative, matérielle et financière**

La mesure consiste réaliser les bilans annuels d'activités et financiers, élaborer les programmes d'actions et budgétaires, réaliser la maintenance des locaux et équipements et la gestion administrative courante de la RN.

OBJECTIFS opérationnels liés à l'OLT	O.P 6.3 Assurer le fonctionnement courant de la mise en œuvre du plan de gestion en lien avec les partenaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 149
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.2. Consolider la planification et l'évaluation de la gestion du patrimoine naturel sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel Gomez et Cécile Racapé

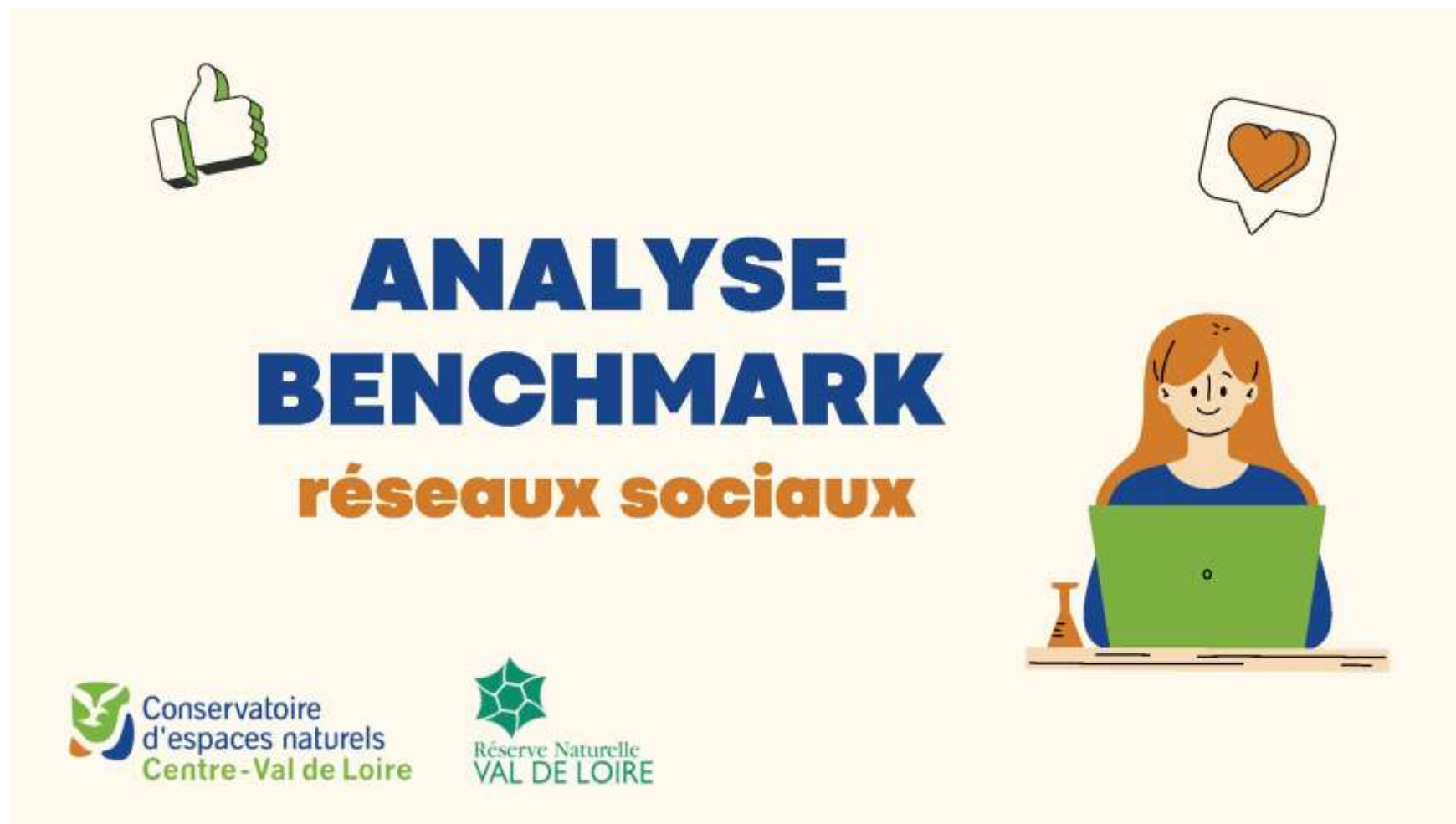
Liste des sigles

AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage
BBF : Bourgogne Base Fauna
BDD : Base de données
CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien
CCG : Comité consultatif de gestion
CCTP : Cahier des clauses techniques particulières
CD71 : Conseil Départemental de Saône-et-Loire
CENB : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
DCE : dossier de consultation des entreprises
DDT : Direction Départementale des Territoires
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EEC : Evaluation de l'état de conservation
EEE : espèces exotiques envahissantes
EPAGE : Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
EPTB : Etablissements publics territoriaux de bassin
ETP : Evapotranspiration potentielle
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
GBIF : Global Biodiversity Information Facility
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
IPA : Indices ponctuels d'abondance
ISARA : Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
MNHN/UMR Patrinat
MNT : Modèle numérique de terrain
OFB : Office français de la biodiversité
OLT : Objectif à long terme (du plan de gestion)
OP : Objectif du Plan
PNR : Parc Naturel Régional
PSDRF : Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières
RGF : réseau géodésique français
RNF : Réserves Naturelles de France.
RNN : Réserve naturelle nationale
RNVL : Réserve naturelle nationale du Val de Loire
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SNAP : Stratégie nationale aires protégées
SIG : Système d'information géographique
SINP : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
STERF : Suivi temporel des rhopalocères de France
STOC EPS : Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple
UGB : unité de gros bétail
UMR : Unité mixte de recherche

Annexes

Annexe 1 : Benchmark facebook, instagram et site internet pour la RNVL. *Annexe relative à l'action MS 5.2.7 – Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualité sur sa gestion via divers supports*

Annexe 1 du rapport d'activités 2023
Benchmark facebook, instagram et site internet pour la RNVL



POURQUOI ÉTENDRE SA STRATÉGIE DE DIFFUSION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Les réseaux sociaux : un levier de communication indispensable !

- moyen de communication à faible coût ;
- permet de se faire connaître auprès d'une audience plus large ;
- moyen de communication « instantané » et qui vous permet de créer de la proximité et d'échanger avec votre communauté
- peut générer du trafic vers votre site internet ou vos autres réseaux sociaux
- permet d'analyser les différents profils et les attentes de votre "cible"
- permet de créer et mettre en avant des événements

POURQUOI ÉTENDRE SA STRATÉGIE DE DIFFUSION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Les objectifs de la RNVL

- **Informatifs** : informer les usagers habituels ou occasionnels et les riverains sur l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte.
- **Valorisation** : valoriser les actions menées par les gestionnaires et les partenariats mis en place avec divers acteurs
- **Relationnels** : créer un lien avec les usagers, les impliquer davantage dans la préservation de la réserve, les encourager à devenir de véritables « ambassadeurs »

Les usagers de la RNVL, qui sont-ils ?

LES LOCAUX :

D'après l'étude sur la fréquentation de la réserve réalisée en 2008, les **habitants de la Nièvre**, représentent plus de la moitié des visiteurs. Viennent ensuite les habitants du **Cher**, de l'Ile-de-France, des autres départements et un faible pourcentage d'étrangers.

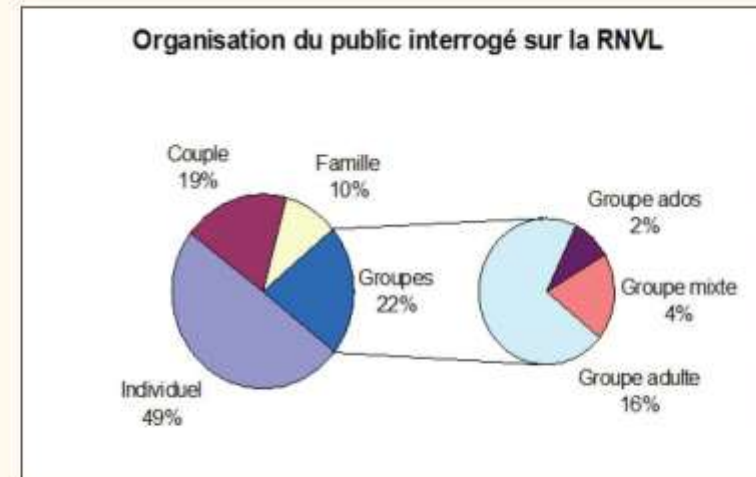
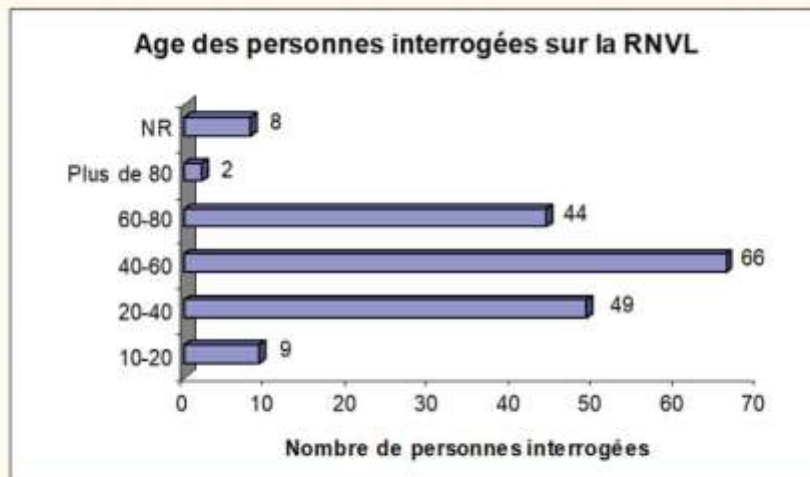
MOTIVATIONS :

La présence d'une personne sur la réserve naturelle est généralement motivée par une activité particulière (53 % des personnes interrogées). Ces activités ont pu être listées à partir des différents protocoles. Il s'agit essentiellement de la pêche, la promenade à pied ou à vélo, le repos, le pique-nique, le canoë, la baignade et l'observation naturaliste.



Les usagers de la RNVL, qui sont-ils ?

- **Age des usagers :** Le panel d'âge des personnes fréquentant la RNVL est très large et relativement équilibré entre les 20-40 ans, 40-60 ans et 60-80 ans.



Liste des réserves naturelles "benchmarkées"

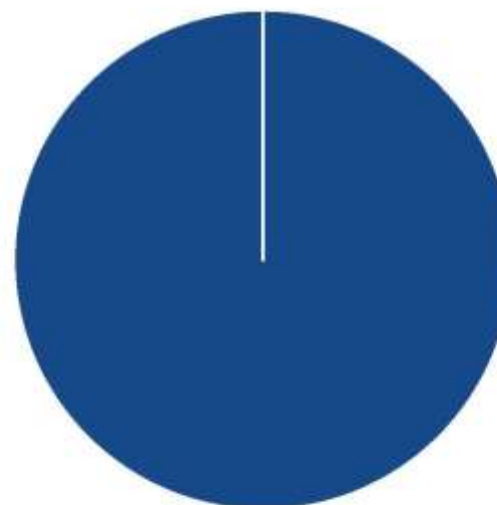
1. Réserve Naturelle des Marais de Séné
2. Réserve Naturelle estuaire de la Seine
3. Réserve Naturelle Nationale Etang de Cousseau
4. Réserve Naturelle du Marais d'Orx
5. Réserve Naturelle Nationale de Chérine
6. RN Nationale Baie Saint-Brieuc
7. Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura
8. Réserve naturelle de Chastreix-Sancy
9. Réserve Naturelle du Pinail
10. Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin
11. Réserve naturelle des Sagnes de La Godivelle
12. Réserve Naturelle du Marais d'Yves
13. RN Nationale de la Forêt de la Massane
14. Réserve Naturelle Saint Denis du Payré
15. Réserve Naturelle du Courant d'Huchet
16. Réserve Naturelle du Bout du Lac d'Annecy
17. Réserve Naturelle de Sainte-Victoire
18. Réserve Naturelle Régionale des landes et marais de Glomel
19. Réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy
20. Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller
21. RN régionale du site géologique de Limay
22. RN Nationale des forêts de Mayotte
23. Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon

Réserves
Naturelles
DE FRANCE



facebook

La totalité des réserves
naturelles analysées dans
notre benchmark possèdent
une page facebook.

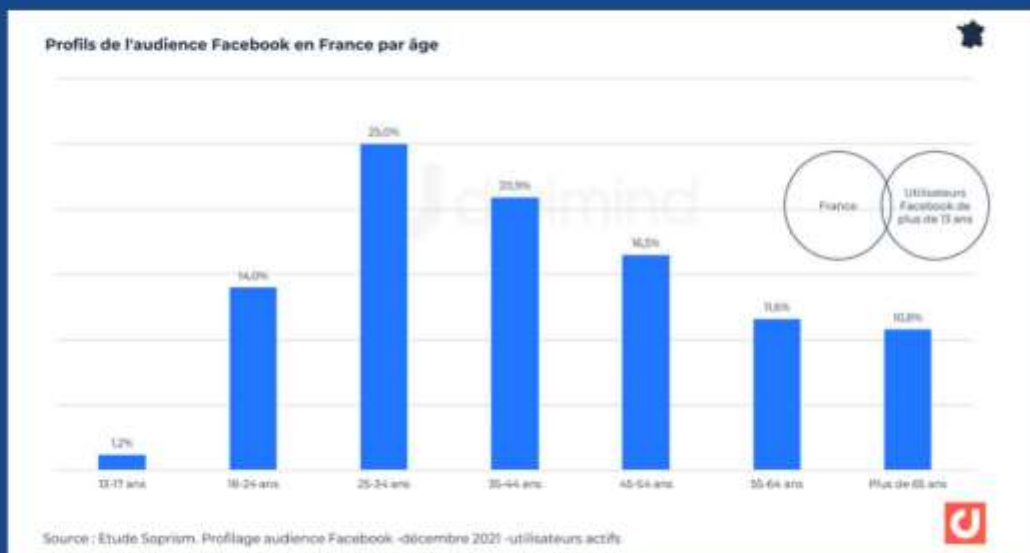


■ 100% ont une page Facebook

facebook

Pourquoi ?

Pour augmenter la **visibilité** des actions menées sur la réserve (**faire connaître et valoriser**) et **sensibiliser** les usagers et riverains aux enjeux de préservation (**protéger**).

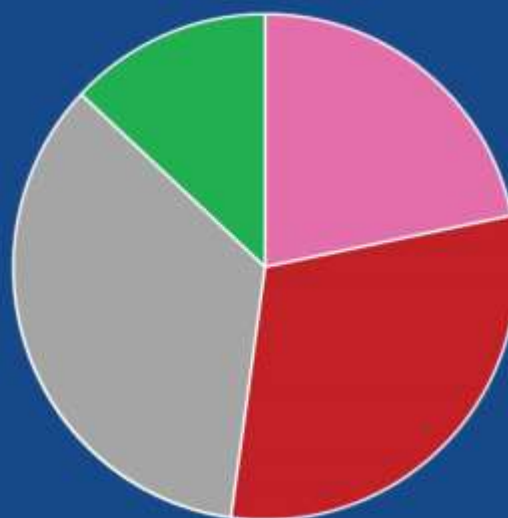


Pour qui ?

Facebook est la plateforme social media la plus universelle. **Toutes les générations** et (presque) toutes les cultures utilisent ce service.

Nombre de followers Facebook

87% des réserves analysées
ont + de 1000 followers sur
leur page facebook



■ >3K followers

■ 2K-3K
followers

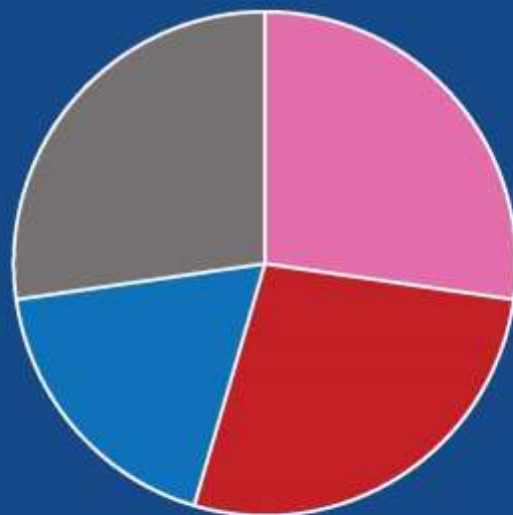
■ 1K-2K
followers

■ <1K followers





Fréquence des posts



■ 1-2/semaine ■ 2-3/semaine ■ 2-3/mois ■ irrégulier

52% des réserves analysées postent entre 1 et 3 fois par semaine





Quelle stratégie pour la RNVL ?

CIBLER

à l'avance
le sujet de la publication

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT

insuffler nos valeurs, notre
identité, échanger avec les
usagers, lancer des concours, des
votes, des jeux, géolocaliser ses
posts, mentionner...

ÊTRE COHÉRENT

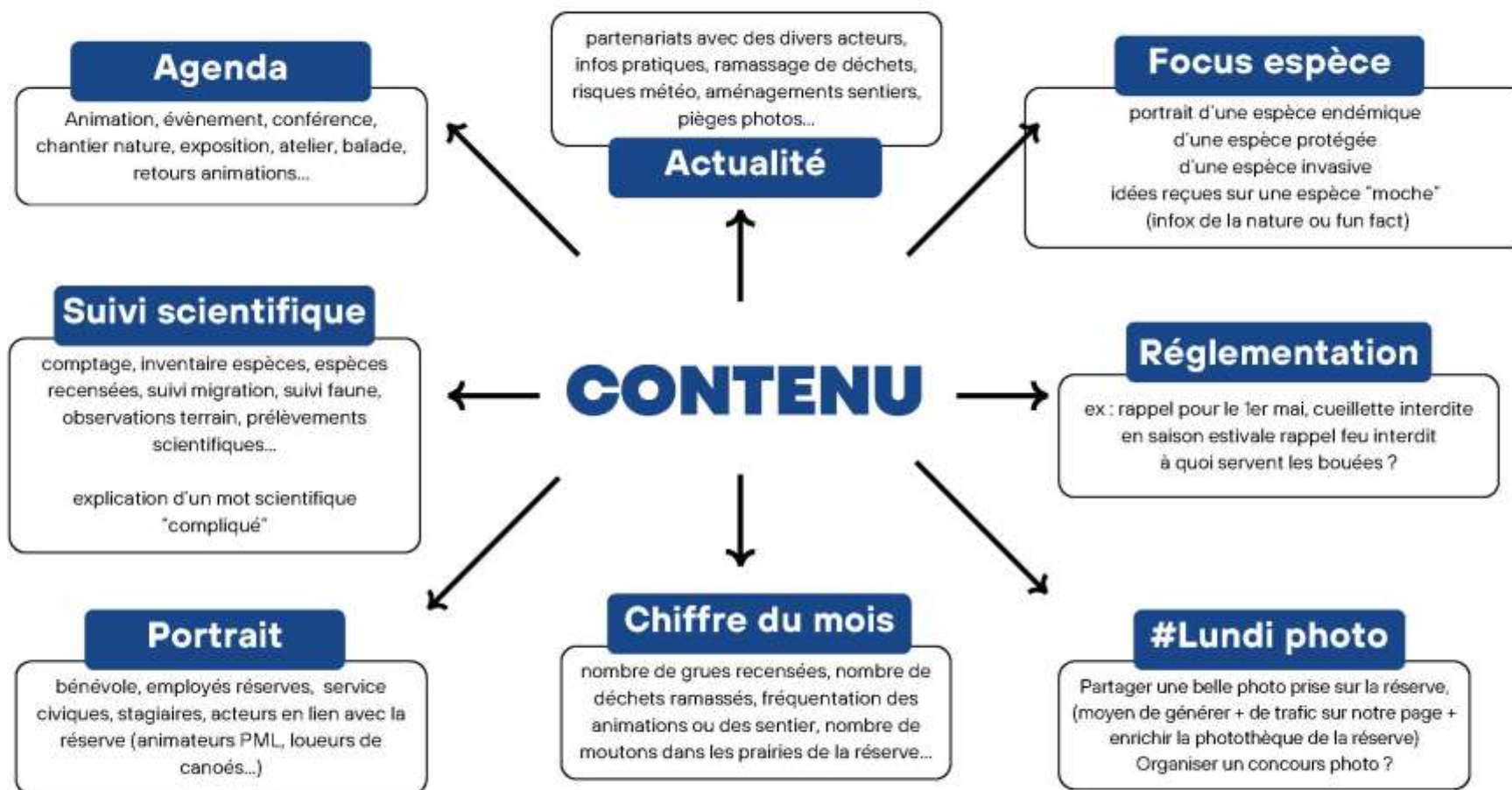
respecter une ligne éditoriale
et une stratégie contenu

ÊTRE RÉGULIER

organiser la fréquence
de ses publications
(entre 1 et 2 fois par semaine)

ÊTRE EFFICACE

utiliser des mots clés
pour un référencement
naturel



AUTRES IDÉES DE CONTENU

Traiter les thèmes en lien direct avec les usagers

Afin de bien cibler les besoins des usagers, nous pouvons **relever les questions récurrentes sur les réseaux sociaux et en faire des sujets de posts**. Il faut garder à l'esprit que si une personne a osé poser la question c'est que nous n'avons peut-être pas été assez clair ou qu'une information est manquante. Cela favorisera le lien avec les usagers et incitera davantage à s'engager/s'impliquer.

Relayer pour créer du trafic

En relayant ses propres contenus : en faisant sa propre promotion d'un réseau social à l'autre. Par exemple, utiliser Instagram pour **teaser une vidéo YouTube**. On peut également **repartager d'anciens posts**.

En repartageant des contenus externes (LPO, CenCVL, CENB, OFB, PML, SHNA, Nature Nièvre...) déjà existants en ligne (vidéos, posts Facebook, articles...) Cela permet de **traiter une actualité rapidement**.

CALENDRIER ÉDITORIAL

DATE DE PUBLICATION	TITRE	CONTENU	FAMILLE DE POST	STATUT	AUTEUR	RÉSEAU SOCIAL	SUPPORT
JANVIER							
01/01/2024	Présentation de la réserve		présentation	publié	MR	Facebook et Instagram	Post
08/01/2024	Présentation de l'équipe		portrait	brouillon	MR	Facebook	Post
15/01/2024	Comptage Wetlands		actualité	à faire valider	AA	Facebook	Post et storie
22/01/2024	La photo du jour		#lundiphot	brouillon	MR	Facebook et Instagram	Post
FÉVRIER							
29/01/2024	Nouveau stagiaire sur la RNVL		portrait	brouillon	MR	Facebook	Post

CALENDRIER ÉDITORIAL

DATE DE PUBLICATION	TITRE	CONTENU	FAMILLE DE POST	STATUT	AUTEUR	RÉSEAU SOCIAL	SUPPORT
FÉVRIER							
05/02/2024	Zoom sur la crapaud calamite		zoom espèce	brouillon	NP	Facebook et Instagram	Post
12/02/2024	Comptage grues cendrées		suivi scientifique	brouillon	AA	Facebook	Post
19/02/2024	Animation, visite de la réserve		agenda	brouillon	MR	Facebook	Post et storie
26/02/2024	Pâturage sur la réserve		actualité	brouillon	NP	Facebook et Instagram	Post
MARS							
04/03/2024	Chiens interdits sur la RNVL		réglementation	brouillon	MR	Facebook	Post

Le calendrier éditorial

*Le **titre** doit être clair et précis.*

*Le **contenu** permet de détailler le sujet du post, ainsi que les objectifs à atteindre.*

*Les **supports utilisés** indiquent si c'est un article, une image, une story, une vidéo, un GIF, un Podcast, etc.*

*Le **statut de la publication** indique l'état d'avancement du post.*

*Les **dates** permettent de prioriser les sujets tout en donnant la date butoir à respecter.*

*Les **réseaux sociaux** indiquent sur quelles plateformes les posts vont être publiés.*

*Les **familles de posts** indiquent dans quelle catégorie s'inscrit le post.*

***Auteurs** : indique qui est en charge de la mission.*

EXEMPLES DE POSTS FACEBOOK



Réserve naturelle du Val de Loire
Yesterday at 4:45am · 🌐

[JOURS SCIENTIFIQUES]

Ce y est le foot est là ... La saison de la grue cendrée dans la Réserve Naturelle du Val de Loire est officiellement ouverte !

Les comptages de grues cendrées ont repris depuis novembre, et se poursuivent tout au long de l'hiver, une fois par mois, jusqu'à début février avec l'association de la LPO.

Déjà plus de 8000 individus ont été comptabilisés ...

Vous pouvez également suivre l'actualité de la réserve sur notre page Instagram 📷 @RNVL



👍❤️🔥 100k

21 Comments 10 Shares

Like Share

View more 10 Comments

Write a comment...

Réserve naturelle du Val de Loire
Yesterday at 4:45am · 🌐

[Chantier d'arrachage des plantes exotiques envahissantes]

Mercredi 19 juillet, retrouvez-nous de 8h30 à 11h30 pour arracher les plantes exotiques envahissantes qui poussent dans la réserve naturelle.

Le but est de limiter la propagation de peupliers et de genêts qui menacent le développement d'une pelouse typique et rare des bords de Loire.



👍❤️🔥 100k

21 Comments 10 Shares

Like Share

View more 10 Comments

Write a comment...

Réserve Naturelle du Val de Loire
Yesterday at 4:45am · 🌐

[EXPOSITION]

Encore quelques jours pour (re)découvrir l'exposition "La Réserve Naturelle du Val de Loire : quelle diversité !" en accès libre et gratuit au Pavillon Milieu de Loire jusqu'au 5 octobre !



👍❤️🔥 100k

21 Comments 10 Shares

Like Share

View more 10 Comments

Write a comment...

Réserve naturelle du Val de Loire
Yesterday at 4:45am · 🌐

⚠️ RAPPEL ! Nos amis les chiens sont interdits d'accès sur la réserve naturelle ...

Ceci permet de préserver la tranquillité de la faune sauvage (oiseaux, petits mammifères). Les chiens sont en effet perçus comme des prédateurs, même les plus petits. Leur odeur persiste le long des sentiers et chasse les animaux plus fins...

Ainsi si vous voulez faire de belles observations sur le site protégé et permettre aux autres visiteurs d'en faire autant, n'emmenez pas votre compagnon poilu avec vous !



👍❤️🔥 100k

21 Comments 10 Shares

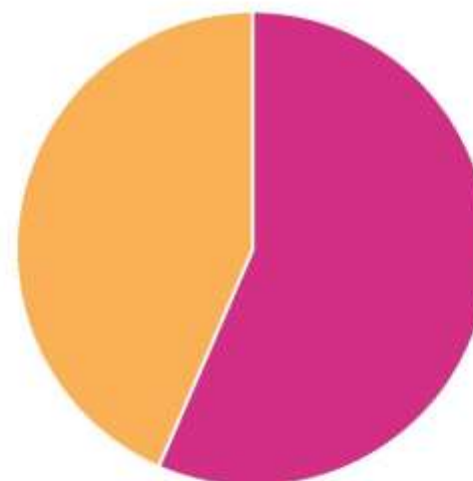
Like Share

View more 10 Comments

Write a comment...



56% des réserves comparées ont une page Instagram



■ avec une page Instagram ■ sans page Instagram



Réserve naturelle nationale du val de Loire

Meilleures publications



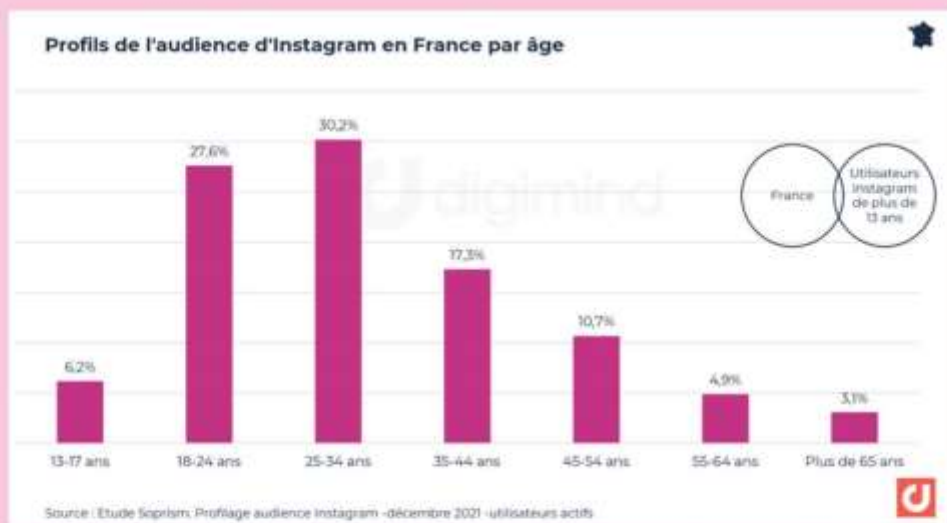
Pourquoi ?

Réseau visuel de partage de photos et de vidéos
Opportunité à saisir avec les photographes naturalistes qui vont sur la réserve pour avoir un contenu esthétique et soigné

Permet d'avoir un contenu plus **“décalé”** que sur Facebook
ex : des vidéos courtes fun et informatives

En 2023, **la vidéo** reste le type de contenu le plus engageant sur Instagram

Des hashtag populaires qui concordent avec le positionnement de la réserve : **#naturehub #nature #naturelover #lanscape #photography #photographer #igersnature #animals #flowers #rando**



Pour qui ?

En 2020, 89% de la Gen Z utilisent Instagram quotidiennement en France.

La génération Z est une génération **d'activistes**. Passionnée et tranchée, cette génération accorde une grande importance aux questions sur **l'écologie**, **l'environnement**, le handicap ainsi que sur les communautés minoritaires.



172 4 829 512
Publica... Followers Suivi(e)s

Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

1454 hectares de biodiversité
44 rue de puits Charles
58400, la Charité-sur-Loire



Vos
questions



Rappel
Réglementation



Actualités



Animations



Quel contenu ?

Une stratégie de contenu similaire à la page Facebook, l'objectif est de réutiliser notre contenu de manière efficiente afin d'éviter une rédaction qui soit chronophage.

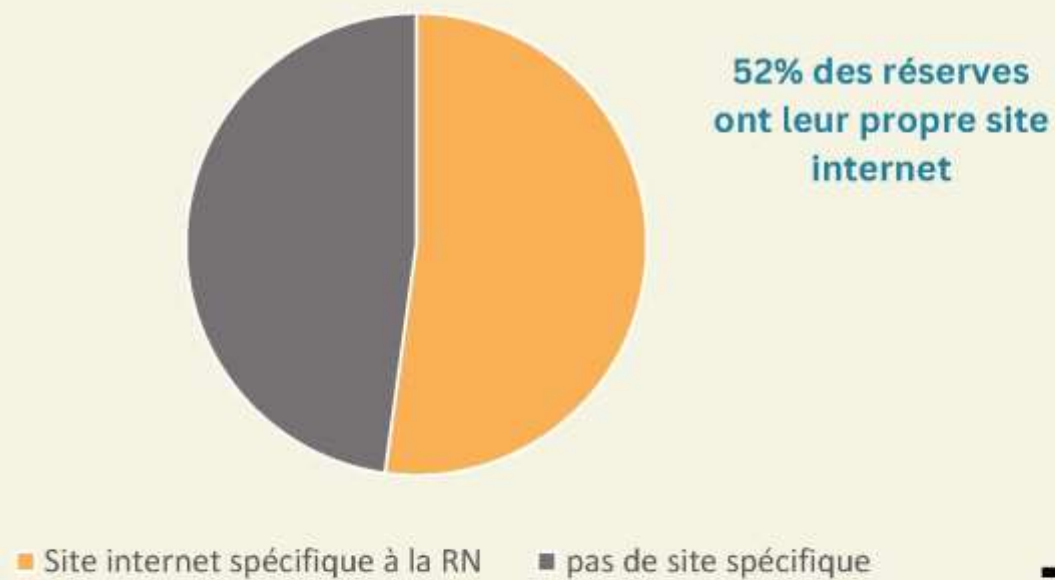
Pour capter d'avantage l'attention des utilisateurs et rester en cohérence avec Instagram qui est un réseau social très **visuel**, on va concentrer davantage nos posts sur de belles photos de **paysages/animaux/végétaux**. L'idée est d'avoir un feed visuellement beau et attractif. Ce type de post est complètement adapté à un contenu type **présentation espèce, comptage, inventaire, suivis scientifiques...**

D'autres thématiques peuvent être mises en avant sous forme de **stories épinglées**. Cela permet de rendre visible instantanément les **infos importantes** type **rappel de la réglementation, les questions à poser, les animations, les dernières actus** (chantier d'aménagements..)

EXEMPLES DE POSTS...



Site internet



Site internet



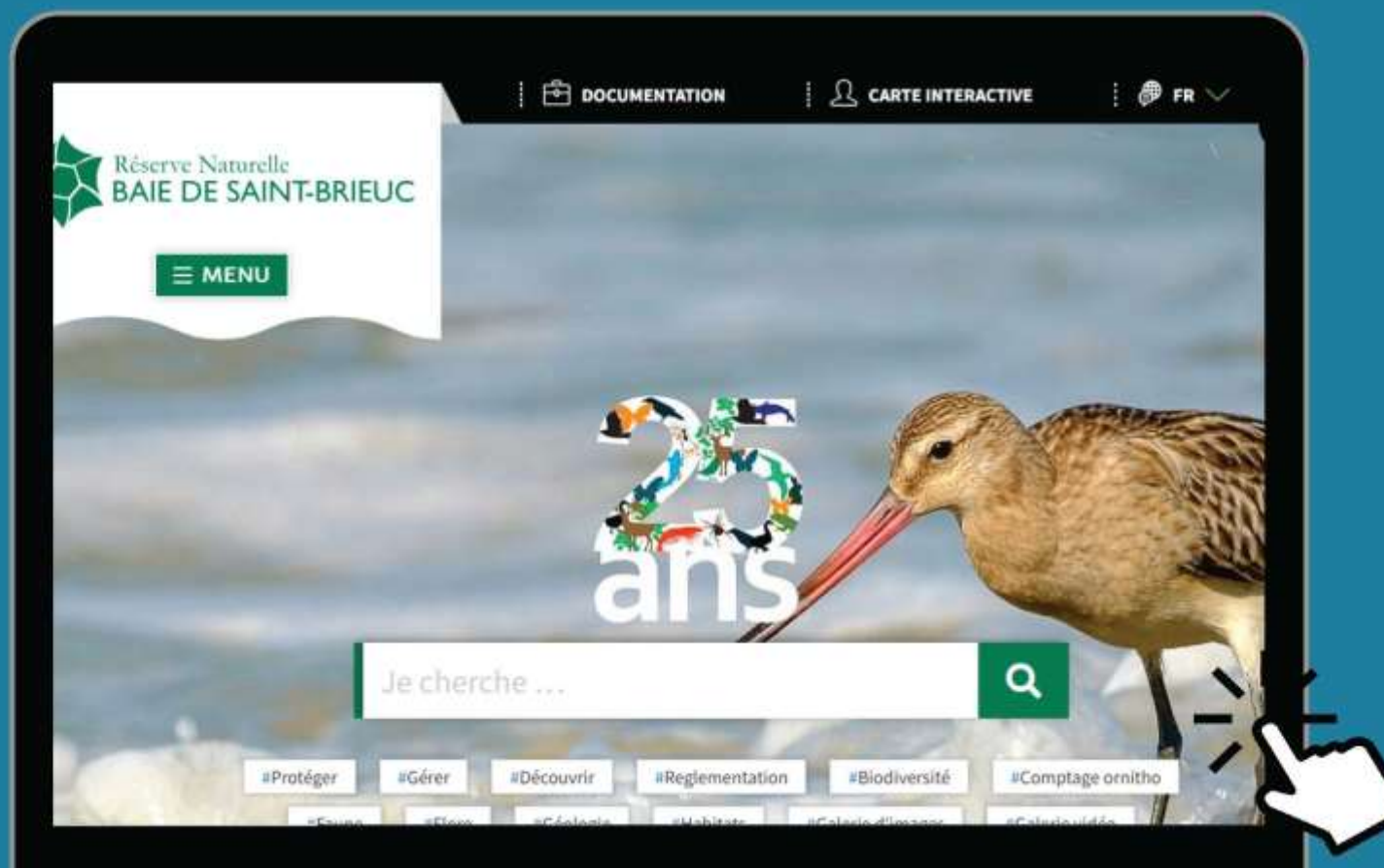
Actuellement la RNVL ne fait pas l'objet d'un site internet dédié mais de pages hébergées sur les sites des gestionnaires (Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire) et de l'association Réserves Naturelles de France. La création d'un site internet spécifique permettrait d'améliorer le contenu des informations et d'en faciliter l'accès et le référencement.



Cependant, une fiche action (MS 5.2.8.) sur la création d'un site internet dédié à la RNVL avait été mentionnée dans le plan de gestion, cette action est actuellement reportée au PG4.



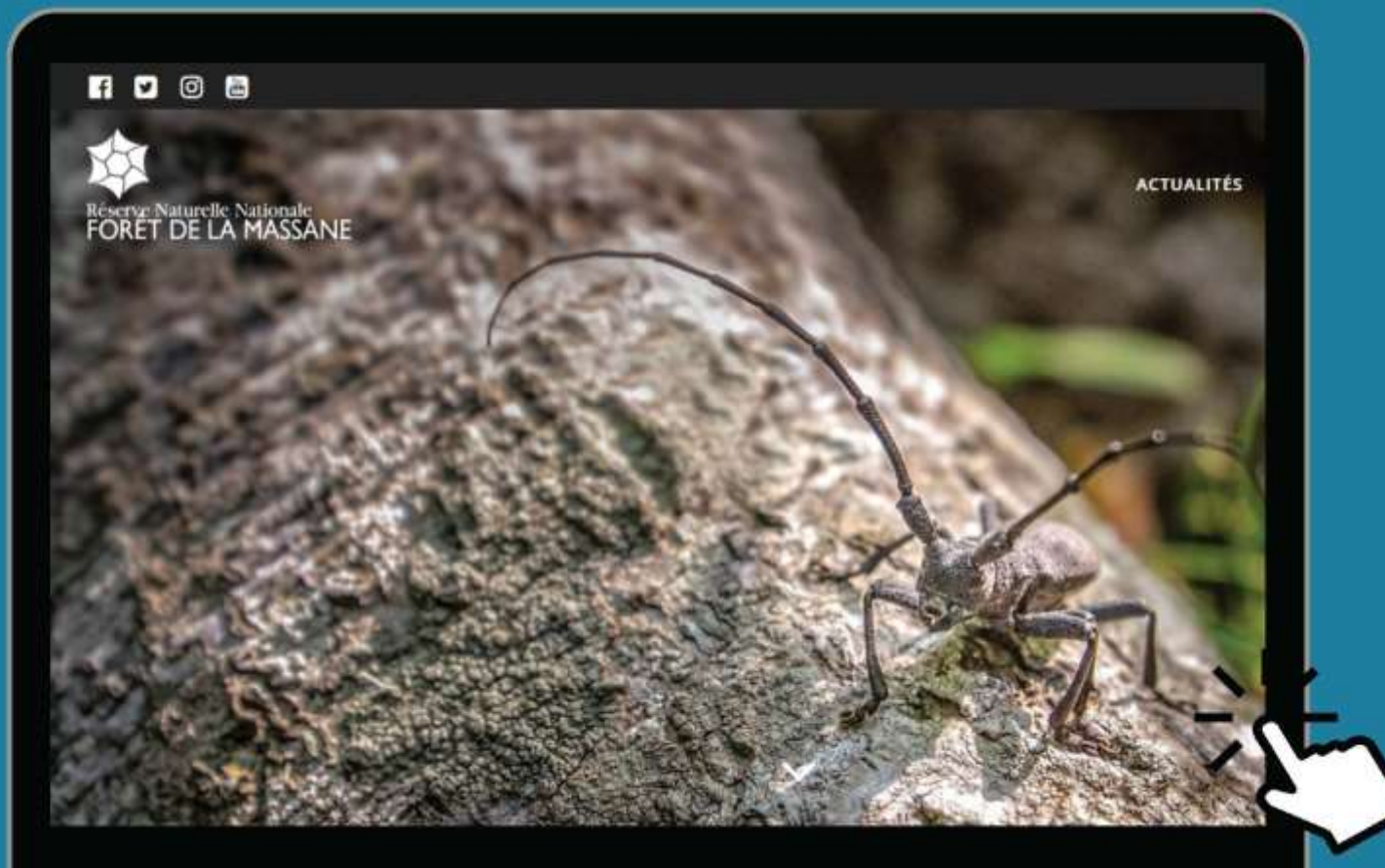
Quelques exemples inspirants :



Quelques exemples inspirants :



Quelques exemples inspirants :



Une page facebook dédiée à la RNVL sera créée en 2024 ; les sites internet des co-gestionnaires (et plus particulièrement les pages décrivant la RNVL) seront mis à jour également en 2024.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Crédits photos : © Bernard-Noel Chagny

PARTENAIRES
financiers



COFINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

